

FÊTE DU 1^{ER} NOVEMBRE :

La journée de jeudi chômée et payée

La journée de jeudi 1er novembre, date du déclenchement de la Révolution, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, indique un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative.

P. 2

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 31 octobre 2018 - 22 Safar - N° 2052 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaire des prières

Fajr : 05h37 Dohr : 12h32
Asr : 15h29 Maghreb : 17h57 Isha : 19h17

MÉTÉO

Alger	: 22°	11°
Oran	: 19°	13°
Annaba	: 24°	13°
Béjaïa	: 23°	13°
Tamanrasset:	27°	18°

www.dknews-dz.com

FRANCE-ALGÉRIE :

Messahel copréside avec son homologue français à Paris la 4^e session du Dialogue stratégique

P.p 6-7

ALGÉRIE-CHINE

M. Ouyahia reçoit le vice-président du département de l'Information du comité central du Parti communiste chinois

P. 3

ALGÉRIE-TUNISIE

L'Algérie condamne «avec force» l'attentat suicide qui a ciblé une voiture de police à Tunis

P. 3

DÉBUT, HIER, DES TRAVAUX DU SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR L'EXCEPTION D'INCONSTITUTIONNALITÉ

Consolider les fondements de l'Etat de droit

Les travaux du séminaire international sur l'exception d'inconstitutionnalité organisé par le Conseil constitutionnel ont débuté hier mardi à Alger pour une meilleure explication de ce dispositif réglementaire. P. 4

► **Louh : «L'exception d'inconstitutionnalité permet au citoyen d'être un acteur clé dans la garantie de ses droits constitutionnels »**



LORD RISBY:

L'Algérie est un «partenaire stratégique» en matière de sécurité énergétique

P. 5

FINANCES

La BNA inaugure sa 1^{re} agence digitale

P. 5

ARMÉE

Gaïd Salah supervise un exercice tactique démonstratif avec munitions réelles à Hassi Bahbah

P. 3



SANTÉ

NUTRITION DE BÉBÉ Les 1 000 premiers jours sont les plus importants

P.p 12-13

F T BALL

LIGUE 2 :

Plusieurs chocs au menu de la 12^e journée

Plusieurs matchs intéressants sont inscrits au programme de la 12^e journée du Championnat de Ligue 2 de football, prévue aujourd'hui et demain, avec en tête d'affiche les chocs ASO Chlef - ES Mostaganem et US Biskra - MC El Eulma pour l'accession, au moment où l'USM Blida et l'USM El Harrach, actuels dernier et avant-dernier, en découvriront dans un duel direct pour le maintien.

P. 21

ALGÉRIE-OPEP

Guitouni et le SG de l'Opep satisfaits des efforts conjoints Opep et non-Opep

P. 5

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un terroriste capturé et un autre se rend aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar

P. 3

FÊTE DU 1^{ER} NOVEMBRE: La journée de jeudi chômée et payée

La journée de jeudi 1er novembre, date du déclenchement de la Révolution, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, indique un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative.

«A l'occasion de la fête de la Révolution et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963, modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, la journée du jeudi 1er novembre 2018 est chômée et

payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée», précise la même source.

«Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté», ajoute le communiqué.

Horaire des prières

Mercredi 21 Safar 1440

Fajr	05:37
Dohr	12:32
Asr	15:29
Maghreb	17:57
Isha	19:17

MDN

Gaïd Salah en visite de travail au niveau des établissements des Transmissions et des Systèmes d'Information



Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, effectuera aujourd'hui, une visite de travail au niveau de certaines unités relevant de la Direction Centrale des Transmissions et des Systèmes d'Information, a indiqué

hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Cette visite qui rentre dans le cadre du suivi de l'exécution du programme de développement des différentes composantes de l'ANP, constituera une opportunité au général de corps d'armée pour inaugurer une série de chaînes de montage d'équipements de télécommunication", précise la même source.

JEUNESSE ET SPORTS

Hattab en visite à Alger



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Hattab, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection au niveau de la capitale. Durant cette sortie officielle, le ministre inspectera et procédera à l'inauguration de plusieurs structures relevant de son secteur au niveau des circonscriptions administratives de Chéraga, El Harrach, Rouiba et Dar El Beïda.

CE MATIN À ALGER Zitouni préside les festivités du 1^{er} Novembre

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, présidera ce matin à partir de 8h30 à Alger, les festivités officielles marquant la commémoration du 64e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale.



CE MATIN À L'ESBA DE KOUBA «La planification et la préparation de la révolution du 1^{er} Novembre» en débat

Sous le patronage du ministère des Moudjahidine et dans le cadre du 184e numéro de l'émission «Rendez-Vous avec l'histoire», le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h, à l'Ecole supérieure des beaux-arts de Kouba, une conférence-historique sur «La planification et la préparation de la révolution du 1er Novembre 1954».

JEUDI À CONSTANTINE L'Algériano en concert

Dans le cadre de la célébration du 64e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise jeudi 1er novembre à partir de 18h à la salle Ahmed Bey de Constantine, un concert exceptionnel animé par l'artiste «L'Algériano».



Météo



	Max	Min
Alger	22°	11°
Oran	19°	13°
Annaba	24°	13°
Béjaïa	23°	13°
Tamanrasset	27°	18°

SALLE IBN-KHALDOUN Spectacle chorégraphique

A l'occasion de la commémoration du 64e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er Novembre 1954, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce soir à partir de 21h, à la salle Ibn Khaldoun, un spectacle chorégraphique intitulé «Souvenir et exemple».



Mobilis partenaire officiel de la 12^e édition de la Super Coupe d'Algérie de Football

Mobilis partenaire de la Ligue de Football Professionnel (LFP), est le sponsor officiel de la Super Coupe d'Algérie de Football 2018, dans sa 12e édition. Mobilis la marque des champions, accompagne ce prestigieux événement et sera au côté des clubs champions, qui disputeront ce match d'excellence. Une affiche qui opposera annuellement les vainqueurs du championnat et de la Coupe d'Algérie. Le trophée de la Super Coupe d'Algérie de Football, opposera cette année, le vainqueur du championnat d'Algérie le CS Constantine, au détenteur de la coupe d'Algérie l'Union Sportif Madinat Bel-Abbes (USMBA), le Jeudi 01 Novembre 2018 à 17h00, au stade «Mustapha Tchaker» de Blida. Le parrainage par Mobilis de la Super Coupe, démontre l'intérêt qu'elle porte au sport en général et au football national en particulier. Mobilis, acteur majeur dans le soutien du sport en Algérie, réitéré son engagement à soutenir les grands événements sportifs qui permettent à tous les Algériens de vivre la passion du sport et d'apprécier ses hautes performances. Bonne chance aux deux équipes.



STAND-ANEP AU SILA Séances vente-dédicace avec Ammar Belhimeur et Mustapha Cherif



A l'occasion du 23e Salon international du livre d'Alger (SILA 2018), l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), organise cet après-midi à partir de 14h, au stand de l'ANEP Pavillon C Safex, deux séances de vente signature avec Ammar Belhimeur, qui présentera son essai «Les voies de la paix, Rahma, concorde et réconciliation», et Mustapha Cherif qui présentera son essai «La civilisation musulmane».

CE MATIN À LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE TLEMCCEN Journée d'étude sur la pédiatrie générale

L'Association pour la promotion de la santé de l'enfant de Tlemcen, organise aujourd'hui 31 octobre à partir de 8h30, à la Faculté de médecine de Tlemcen, une journée sous la thématique pédiatrie générale en collaboration avec le laboratoire France lait.



JEUDI AU SHERATON D'ORAN Formation au profit des infirmiers en oncologie

La Société algérienne de formation et recherche en oncologie (SAFRO), organise demain 1er novembre à l'hôtel Sheraton d'Oran une formation dédiée au personnel paramédical qui exerce dans les services d'oncologie. Plus de 200 infirmiers en oncologie, venus des quatre coins du pays vont bénéficier de cette formation qui sera encadrée par des experts algériens. Les infirmiers qui assurent le gros du travail et qui gèrent la pression des malades au quotidien constituent la cheville ouvrière du dispositif médical affirme le Pr Adda Bounedjar président de la SAFRO.

ARMÉE

Gaïd Salah supervise un exercice tactique démonstratif avec munitions réelles à Hassi Bahbah (MDN)

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a supervisé hier à Hassi Bahbah, un exercice tactique démonstratif avec munitions réelles, exécuté par des hélicoptères de combat, suivi d'un héliportage, en employant un drone de reconnaissance, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection en 1ère Région militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Au niveau de la base aérienne de Ain Ouessara, en compagnie du général-major, Zerad Cherif, chef du Département Emploi-Préparation, du général-major, Ali Sidane, Commandant de la 1ère Région militaire, du général-major Ammar Amrani, Commandant des Forces de défense aérienne du territoire, du général-major, Hamid Boumaïza, Commandant des Forces aériennes et du général-major, Mustapha Debbi, chef du Département des approvisionnements, le général de corps d'Armée a suivi des exposés portant sur le déroulement de l'exercice et ses différentes étapes, comme il a inspecté les unités participantes, notamment les hélicoptères de divers types.

Au polygone central de l'Air à Hassi Bahbah et après une présentation donnée par le Commandant des Forces aériennes, le général de corps d'Armée a souligné «les différentes phases de cet exercice aérien, qui ont débuté par l'opération de reconnaissance aérienne effectuée par un drone, en passant par les actions de combat exécutées par des hélicoptères de différents types et en arrivant au largage des fusiliers de l'air et ce, dans l'objectif de détruire et occuper un point d'appui ennemi», précise la même source.

«L'exécution de cet exercice programmé dans le cadre de l'année de préparation au combat 2018/2019, s'inscrit dans le sillage de la préservation du niveau des capacités de combat, et de maintenir l'état-prêt opérationnel, le haut degré de préparation au combat des unités relevant des Forces aériennes, ainsi que de contrôler le niveau de maîtrise des systèmes d'armements par les équipages et d'évaluer leurs réactions lors des différentes situations tactiques proches du réel».

Cet exercice tactique, «premier du genre, est considéré comme étant un vrai test sur le terrain du niveau de cohésion opérationnelle et de la coordination tactique entre les drones spécialisés dans la reconnaissance et la transmission de l'information en temps réel, et les hélicoptères de combat et de manœuvre très sophistiqués et de haute qualité, qui effectuent leurs tirs efficaces selon des données exactes de reconnaissance qui leur sont parvenues», souligne le communiqué.

Cet exercice a été exécuté avec «un haut niveau de professionnalisme en matière de performance et de précision dans l'exécution, concrétisée à travers une étroite coordination entre les différentes formations engagées et un strict respect du plan d'action et de timing, ainsi qu'une grande précision de tirs, ce



qui illustre le fruit d'une rigueur dans la préparation, la planification et l'exécution des différentes actions de combat», relève la même source.

À l'issue de cet exercice, le général de corps d'Armée a rencontré les équipages des hélicoptères et les éléments du détachement des fusiliers de l'air qui ont exécuté l'exercice et a prononcé une allocution d'orientation, suivie par l'ensemble des personnels de la Région, ainsi que par toutes les unités relevant des Forces aériennes à travers les six Régions, au cours de laquelle il a souligné que «l'élément fondamental dans la préservation de l'état-prêt opérationnel du corps de bataille de l'ANP, s'articule essentiellement sur l'intensification des exercices tactiques opérationnels».

«J'ai réitéré à maintes reprises que les résultats des exercices annuels exécutés par nos Forces armées à travers toutes leurs composantes, constituent le fruit des actions et des efforts soutenus consentis tout au long de l'année d'instruction dont nous veillons en permanence à atteindre le rendement escompté, qui repose essentiellement sur cette valeur ajoutée en matière de développement aux niveaux opérationnel et tactique pour parachever, ainsi, d'autres étapes vers l'acquisition de plus de force et d'aguerrissement», a souligné le chef d'Etat-major de l'ANP.

Il a fait observer, à cet égard, que «l'importance majeure que le Haut Commandement de l'ANP ne cesse de conférer, grâce à Allah Le Tout-Puissant et à la lumière du soutien indéfectible de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à l'optimisation graduelle de la cadence des actions de modernisation de notre Corps de bataille, repose sur l'objectif ultime de sauvegarder les intérêts suprêmes de notre chère Patrie et

conservé son indépendance et sa souveraineté nationale».

«Œuvrer sans répit à construire une armée forte, moderne et développée dont l'épine dorsale est une ressource humaine qualifiée, spécialisée et capable de maîtriser les techniques et les technologies modernes et d'être au diapason des défis accélérés à surmonter, constitue notre souci permanent et notre préoccupation dominante, car il s'agit des missions nobles à accomplir au service de la Patrie.

Des missions pour lesquelles l'ANP est autant fière, qu'elle veille continuellement à honorer la confiance absolue du peuple en son Armée», a fait valoir le général de corps d'Armée.

A ce titre précisément, a-t-il relevé, «l'exécution de cet exercice représente une opportunité que je saisis aujourd'hui pour vous faire rappeler l'ultime objectif que nous voulons concrétiser sur le terrain, en l'occurrence l'incarnation de la formation, l'instruction et la préparation au combat au sein de l'ANP en une condition indispensable pour forger les compétences sur tous les niveaux et dans toutes les spécialités, et pour cultiver les talents et les savoir-faire de manière à assurer l'adaptation correcte avec les exigences actuelles et avec les impératifs du parfait accomplissement des missions assignées avec un esprit motivé et imprégné du sens de responsabilité et du devoir national envers la Patrie et le peuple». Par ailleurs, le général de corps d'Armée a félicité l'ensemble des participants pour «leur combativité affichée lors de l'accomplissement des diverses missions assignées, ce qui reflète leur capacité à concrétiser rigoureusement le plan tracé, les exhortant à ne pas se contenter uniquement des résultats positifs réalisés, mais plutôt à ambitionner à réaliser davantage de réussite, pour écouter ensuite les interventions des personnels», conclut le communiqué.

ALGÉRIE-CHINE

M. Ouyahia reçoit le vice-président du département de l'Information du comité central du Parti communiste chinois

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu hier à Alger, le vice-président du département de l'Information du comité central du Parti communiste chinois, Liang Yanshun, qui effectue une visite de travail en Algérie dans le cadre de la participation de la Chine, en qualité d'invité d'honneur, à la 23e édition du Salon international du livre d'Alger, indique un communiqué des services du Premier ministre.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, souligne la même source.

ALGÉRIE-QATAR

Bedda s'entretient avec l'ambassadeur du Qatar du renforcement de la diplomatie parlementaire

Les relations bilatérales algéro-qataries, notamment le «renforcement de la diplomatie parlementaire» et le partage de l'expérience algérienne en matière d'action parlementaire, ont été au centre des entretiens entre le ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda et l'ambassadeur du Qatar à Alger, Hassan Ibrahim El-Malki, a indiqué un communiqué du ministère. Les deux parties ont passé en revue, lors de cette audience, «les relations solides et privilégiées unissant l'Algérie et le Qatar, et les voies de leur renforcement et développement, au mieux des intérêts des deux pays frères dans tous les domaines, notamment en matière de renforcement de la diplomatie parlementaire et le partage de l'expérience algérienne en matière d'action parlementaire», a précisé le communiqué. Le ministre a présenté, en cette occasion, un aperçu sur la création, l'organisation et le rôle pivot du ministère dans la coordination des relations entre les deux pouvoirs, exécutif et législatif, ainsi que les prérogatives du ministre des Relations avec le parlement, mettant en avant, à ce titre, les efforts «importants» consentis par l'Etat dans divers domaines, sous la direction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

ALGÉRIE-TUNISIE

L'Algérie condamne «avec force» l'attentat suicide qui a ciblé une voiture de police à Tunis

L'Algérie a condamné, mardi, «avec force» par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères l'attentat suicide qui a ciblé, lundi, une voiture de la police tunisienne à l'avenue Habib Bourguiba à Tunis.

«Nous condamnons avec force l'attentat suicide qui a ciblé, lundi 29 octobre 2018, une voiture de la police tunisienne à l'avenue Habib Bourguiba à Tunis», a déclaré à l'APS le porte-parole du ministère des Affaires étrangères. «Nous exprimons notre sincère compassion aux familles des policiers et citoyens blessés auxquels nous souhaitons prompt rétablissement. Nous affirmons notre entière solidarité et notre soutien permanent à la Tunisie, pays frère, peuple et gouvernement face à ce fléau abject», a-t-il ajouté.

Tout en condamnant vigoureusement ces actes terroristes lâches qui prouvent que le terrorisme a perdu tous ses enjeux et est désespéré de la déstabilisation de ce pays frère, l'Algérie, pays frère, peuple et gouvernement face à ce fléau abject, a relevé le défi et faire face au terrorisme, a conclu le porte-parole.

APS

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un terroriste capturé et un autre se rend aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar (MDN)

Un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP) a capturé, lundi au niveau du Secteur Opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, le terroriste «Teiniri Mohamed» qui était en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et d'une quantité de munitions, alors qu'un autre terroriste s'est rendu hier aux autorités militaires au niveau du même Secteur Opérationnel, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une patrouille de fouille et de ratissage au niveau du Secteur Opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6ème Région militaire), un détachement combiné de l'ANP a capturé, hier 29 octobre 2018, le terroriste Teiniri Mohamed qui était en possession

d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et d'une quantité de munitions», note le communiqué. «Dans le même contexte, et grâce aux efforts des Forces de l'ANP, le terroriste Fellani Ahmed dit «Abou-Bakr» s'est rendu, aujourd'hui 30 octobre 2018, aux autorités militaires au niveau du même Secteur Opérationnel», ajoute la même source, précisant que le terroriste «qui avait rallié les groupes terroriste en 2011, était en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et de quatre (04) chargeurs garnis de munitions». «Ces opérations menées en permanence par les unités de l'ANP mobilisées le long de nos frontières, réitérent leur ferme détermination à déraciner le fléau terroriste de notre pays et à faire face aux différentes menaces», affirme le MDN.

Louh : «L'exception d'inconstitutionnalité permet au citoyen d'être un acteur clé dans la garantie de ses droits constitutionnels»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé, hier à Alger, que l'application du principe de l'exception d'inconstitutionnalité permettait au citoyen d'être un acteur clé dans la garantie et le respect de ses droits constitutionnels et de contribuer à la promotion de l'Etat de droit. Intervenant lors d'un séminaire international sur le principe de l'exception d'inconstitutionnalité, organisé par le Conseil constitutionnel, M. Louh a indiqué que les nouvelles dispositions constitutionnelles relatives à ce mécanisme «sont un instrument entre les mains du citoyen pour la protection de ses droits et de ses libertés fondamentales» en lui permettant d'actionner, de manière indirecte, la saisine du Conseil constitutionnel s'il estime qu'une disposition législative porte atteinte à ses droits et libertés garantis par la Constitution. L'importance de ce nouveau droit fondamental réside dans le fait qu'il contribue à l'assainissement du système juridique national des dispositions en contradiction avec la Constitution, a-t-il ajouté estimant qu'il était naturel que le processus de réforme de la Justice soit couronné de cette mesure audacieuse et de ce saut qualitatif plaçant l'Algérie au rang des pays aux traditions constitutionnelles et démocratiques séculaires.

Le ministre a tenu à souligner, à ce propos, que ces nouvelles dispositions, intervenues en application de l'article 188 de la Constitution, «n'auraient pas vu le jour sans la vision globale réformatrice du président de la République, qui a érigé le citoyen en pivot et en finalité du développement socio économique et en pierre angulaire de l'édifice démocratique et de l'Etat de Droits». Abordant l'aspect technique de la mise en œuvre du principe de l'exception d'inconstitutionnalité, le garde des Sceaux a fait état de la prise en compte de la question d'interférence entre le Conseil constitutionnel et les juridictions, rappelant que les décisions du Conseil constitutionnel sur l'exception d'inconstitutionnalité d'un disposition législative sont contraignantes aussi bien à l'égard des juridictions que des pouvoirs publics. La loi organique 18-16 fixant les conditions et modalités de mise en œuvre de l'exception d'inconstitutionnalité compte 28 articles et entrera en vigueur le 7 mars 2019, soit au terme de la période transitoire de la Constitution de 2016 fixée à trois ans. Le Conseil constitutionnel usera, alors, de ses prérogatives d'examen des saisines, d'uniformisation des lois et d'exception d'inconstitutionnalité en tant que Cour constitutionnelle. En prévision de cette entrée en vigueur, il a été décidé l'intégration du module de l'exception d'inconstitutionnalité dans la formation de base des magistrats au niveau de l'Ecole supérieure de la Magistrature et la programmation de sessions de formation continue, de rencontres et d'ateliers thématiques en coordination avec le Conseil constitutionnel.

ONU-PNUD-ALGÉRIE

Le processus de réformes entamées par l'Algérie constitue une «évolution démocratique tangible» (PNUD)

Le processus de réformes entamées par l'Algérie notamment l'introduction du principe de l'exception d'inconstitutionnalité constitue une «évolution démocratique tangible» appelée à être «encouragée, soutenue et concrétisée», a indiqué hier à Alger le représentant résident du PNUD en Algérie, Eric Overvest. «Le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) est fier d'accompagner le Conseil constitutionnel dans ce processus de réformes qui constitue une évolution démocratique tangible appelée à être encouragée, soutenue et concrétisée», a-t-il dit dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux du séminaire international sur l'exception d'inconstitutionnalité. M. Overvest a souligné les aspects convergents des réformes entamées par l'Algérie avec les valeurs de la charte de l'ONU, relevant que la Constitution de 2016 se caractérise en effet par la «volonté d'élargir les espaces démocratiques et d'asseoir une gouvernance performante, au service des citoyens».

«Il s'agit d'une étape cruciale participant à la dynamique des réformes menées en Algérie depuis 1999, devant conduire à la consécration de la primauté du droit, au renforcement de la démocratie participative dans le cadre d'un Etat

démocratique, républicain et social» a-t-il dit, ajoutant que cette réforme permet «d'ancrer le pays dans la modernité politique».

Il a observé que plusieurs axes avaient été privilégiés dans ce cadre, à savoir, les droits de l'homme et les libertés démocratiques, le renforcement du pouvoir législatif et du rôle de l'opposition parlementaire, de l'indépendance de la justice, la moralisation de la vie publique et la mise en œuvre des Objectifs pour le développement durable (ODD) ainsi que de l'agenda 2063 de l'Union africaine.

Les innovations que la révision constitutionnelle, a-t-il poursuivi, a introduites cadrent avec les ODD adoptés par l'Assemblée générale de l'ONU en 2015, notamment dans le volet des inégalités réduites, la préservation et la protection de l'environnement et la promotion des institutions ouvertes et transparentes pour l'avènement de sociétés pacifiques.

Le représentant du PNUD a réitéré la disponibilité de cette institution onusienne pour une coopération «plus appuyée et plus large» avec le Conseil constitutionnel, exprimant au passage sa satisfaction de voir la collaboration porter ces fruits.

APS

Début des travaux du séminaire international sur l'exception d'inconstitutionnalité

Les travaux du séminaire international sur l'exception d'inconstitutionnalité organisé par le Conseil constitutionnel ont débuté hier à Alger pour une meilleure explication de ce dispositif réglementaire.

Le principe de l'exception d'inconstitutionnalité, avait été consacré par la Constitution révisée en 2016 et sera effectif à partir de mars 2019.

La rencontre sera une opportunité d'expliquer l'exception d'inconstitutionnalité qui est une procédure permettant à l'une des parties au procès de contester une disposition législative si elle estime qu'elle porte atteinte à ses droits et libertés garantis par la Constitution.

Les modalités d'appli-

cation de ce principe, introduit pour la première fois en Algérie dans le cadre de la promotion des droits de l'homme et des droits des justiciables, ont fait l'objet de la Loi organique 18-16 du 2 septembre 2018 fixant les conditions et modalités de mise en œuvre de l'exception d'inconstitutionnalité. La disposition qui peut être soulevée dans le cadre de l'exception



d'inconstitutionnalité doit être de nature législative, c'est-à-dire une loi votée par le Parlement et promulguée par le Président de la République.

Medelci : «La finalité de l'exception d'inconstitutionnalité est de consolider les fondements de l'Etat de droit»

L'objectif du principe de l'exception d'inconstitutionnalité, introduit par la révision de la Constitution en 2016, «est de renforcer le système de protection des droits de l'homme et de consolider les fondements de l'Etat de droit» en Algérie, a assuré hier à Alger, le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci.

L'objectif de l'exception d'inconstitutionnalité «est de renforcer le système de protection des droits de l'homme et de consolider les fondements de l'Etat de droit dans notre pays», a-t-il déclaré dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux d'un séminaire international sur l'exception d'inconstitutionnalité.

Il a ajouté que cette protection ne devait pas se limiter à l'énoncé de ces droits dans les textes, soulignant que l'exigence d'effectivité de ces derniers «implique que le

contrôle de constitutionnalité s'étende à leur application».

M. Medelci a fait savoir que l'inconstitutionnalité d'une loi «n'apparaît pas toujours au moment de sa conception mais se révèle souvent au moment de son application», affirmant que «nous avons la volonté et disposons des compétences juridiques et des moyens nécessaires pour concrétiser l'objectif poursuivi, celui de réussir la mise en œuvre de l'exception d'inconstitutionnalité».

Pour lui, l'exception d'inconstitutionnalité est venue «opportunistement rééquilibrer» la représentation des trois pouvoirs constitués au sein du Conseil constitutionnel. Il a expliqué que la représentation des trois pouvoirs en son sein «a été pendant longtemps inégalement répartie» entre eux, à savoir trois membres au titre du président de la République, quatre au titre du législatif et deux au titre du pouvoir judiciaire, précisant que c'est ce «déséquilibre» que la révision constitutionnelle de 2016 «a corrigé» en prévoyant pour chaque pouvoir constitué quatre membres.

Outre ce «rééquilibrage», a-t-il relevé, le Constituant a introduit un autre amendement se rapportant à la saisine du Conseil constitutionnel, observant que jusqu'en 2016, sur les trois pouvoirs représentés au Conseil constitutionnel, seuls l'exécutif et le législatif pouvaient saisir cette institution.

Il a indiqué que désormais, le Conseil constitutionnel peut être saisi d'une exception d'inconstitutionnalité par le justiciable sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat, précisant que la saisine en exception d'inconstitutionnalité «n'est pas directe» et elle passe par des «filtres qui tendent dans leur finalité à prévenir les recours fantaisistes ou dilatoires».

«En adoptant l'exception d'inconstitutionnalité, notre Constituant entendait marquer sa volonté de purger le corpus législatif des dispositions législatives jugées attentatoires aux droits et libertés constitutionnelles», a-t-il dit.

Il a rappelé que l'exception d'in-

constitutionnalité, prévue par l'article 188 alinéa 1er de la Constitution est l'une des «innovations majeures» de la révision constitutionnelle de mars 2016.

Il a souligné que cette nouvelle voie du droit conférerait à toute partie au procès, à toute personne physique ou morale le droit de contester, devant une juridiction, la constitutionnalité d'une disposition législative déterminant l'issue du litige, en soutenant qu'elle porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution.

«Mais cet article ne dit pas tout. Il renvoie à une loi organique la détermination des conditions et modalités de mise en œuvre de ce mécanisme nouveau dans notre paysage juridique», a-t-il dit.

Cette loi organique, qui prévoit notamment les procédures de mise en œuvre de l'exception d'inconstitutionnalité devant les juridictions du fond, les juridictions de renvoi et le Conseil constitutionnel, a été promulguée le 2 septembre dernier et entrera en vigueur le 7 mars 2019, conformément à l'article 215 de la Constitution, a-t-il dit.

Selon M. Medelci, le corpus juridique sera complété par l'adaptation du règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel à ce nouveau mécanisme, ajoutant qu'il intégrera naturellement les dispositions relevant de son domaine d'intervention (précisions sur le déroulement de l'audience publique, question de la modulation des effets dans le temps des décisions d'inconstitutionnalité...).

«Ce texte, en cours d'élaboration, parachèvera la phase de mise en place du dispositif législatif et réglementaire», a-t-il dit. Interrogé par ailleurs sur la situation qui avait prévalu au sein de l'Assemblée populaire nationale suite à la motion de retrait de confiance initiée par plus de 350 députés contre l'ancien président Saïd Bouhadja, M. Medelci a indiqué «le Conseil constitutionnel ne peut pas s'immiscer dans une question, en dehors des prérogatives que lui confère la Constitution».

ALGÉRIE-OPEP Guitouni et le SG de l'Opep satisfaits des efforts conjoints Opep et non-Opep

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, et le secrétaire général de l'Opep, Mohammad Sanusi Barkindo, ont exprimé à Alger leur satisfaction quant aux efforts menés conjointement entre les pays Opep et non Opep, a indiqué hier le ministère de l'Énergie dans un communiqué.

Cette rencontre entre M. Guitouni et le SG de l'Opep s'est tenue en marge des travaux du Sommet «Algeria Future Energy» organisé les 29 et 30 octobre à Alger.

Les efforts engagés communément par les pays Opep et des pays producteurs de pétrole non membres de l'Opep ont «fortement contribué à la stabilisation et à l'équilibre des marchés pétroliers à moyen et long termes», note la même source.

Dans cet esprit, le ministre de l'Énergie et M. Sanusi Barkindo ont soutenu la poursuite du dialogue entre les pays Opep et non Opep en faveur d'une stabilité durable du marché pétrolier servant les intérêts des consommateurs, des producteurs et de l'économie mondiale en général.

Ils ont également convenu de poursuivre le dialogue qui avait déjà mené au succès de la réunion d'Alger en septembre 2016 sous l'impulsion du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ajoute le ministère.

Pour rappel, la 10^{ème} réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'Accord de réduction de la production pétrolière des pays Opep et non-Opep (JMMC), tenue en septembre dernier à Alger, avait réitéré la volonté de ces deux parties à stabiliser le mar-



ché du brut dans l'intérêt de l'économie mondiale. Malgré les incertitudes croissantes concernant les fondamentaux du marché pétrolier, les 25 pays producteurs continuent de chercher un marché pétrolier mondial équilibré et durablement stable. Ainsi, les ministres

des pays Opep et non Opep ont été unanimes quant à la nécessité de maintenir le dialogue entre eux et avec les pays consommateurs afin de parvenir à des prix du brut favorables à la fois aux économies des pays producteurs et consommateurs.

LORD RISBY:

L'Algérie est un «partenaire stratégique» en matière de sécurité énergétique

Le représentant de la Première ministre britannique pour le partenariat économique avec l'Algérie, Lord Richard Risby, a affirmé hier à Alger que l'Algérie représentait pour le Royaume-Uni un «partenaire stratégique» en matière de sécurité énergétique.

Intervenant lors des travaux du Sommet Algeria Future Energy, organisé les 29 et 30 oc-

tobre à Alger, Lord Risby a relevé que «l'Algérie, avec tous ses changements et ses efforts, est un partenaire stratégique en matière de sécurité énergétique et joue un rôle vital dans la stabilité de sa région». Il a également souligné que «l'Algérie s'est engagée dans le développement des énergies renouvelables, de la biomasse, de l'énergie solaire, de l'énergie thermique et de la

cogénération tout en demandant à ses partenaires d'y investir».

Au vu de l'évolution de la politique énergétique et économique, a-t-il poursuivi, «je voudrais saluer les grands changements énergétiques globaux engagés par l'Algérie». Dans ce sillage, il a souhaité un approfondissement des relations de partenariat entre l'Algérie et le Royaume-Uni.

M. Guitouni et le SG du Forum des pays exportateurs de gaz évoquent les perspectives du marché gazier

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, et le secrétaire général du Forum des Pays Exportateurs de Gaz (GECF), Yuri Sentyurin, ont évoqué à Alger les perspectives du marché gazier ainsi que le projet de l'Institut de recherche du gaz du GECF qui sera installé en Algérie, a indiqué hier le ministère dans un communiqué.

Cette rencontre s'est tenue en marge des travaux du Sommet Algeria Future Energy, organisé les 29 et 30 octobre à Alger. Durant cette entrevue, les deux parties ont abordé les perspectives des marchés et des industries du gaz dans le monde,

ainsi que la tenue de la 20^{ème} réunion ministérielle du GECF prévue le 14 novembre 2018 à Trinité-et-Tobago.

Par ailleurs, les parties ont notamment discuté de la concrétisation de la feuille de route pour implémenter l'Institut de recherche du GECF en Algérie et dont la première réunion du comité scientifique aura lieu en février 2019 à Alger.

C'est lors de la 19^{ème} réunion du GECF, tenue en octobre 2017 à Moscou, et sur proposition de l'Algérie que les membres du Forum avaient décidé de créer cet institut en Algérie et dont la décision avait été entérinée lors du

sommet des chefs d'état du GECF tenu en novembre 2017 en Bolivie. Par ailleurs, M. Guitouni et M. Sentyurin ont discuté des objectifs stratégiques du GECF et des mécanismes à mettre en place en vue d'assurer aux pays membres la possibilité de planifier et de gérer, de façon autonome, le développement, l'utilisation et la conservation des ressources en gaz.

A ce propos, le ministre a appelé à favoriser le dialogue entre les producteurs de gaz et les pays consommateurs afin d'assurer la stabilité et la transparence du marché gazier. Pour rappel, le GECF est une organisation in-

tergouvernementale créée lors de la 8^{ème} session du Forum informel des pays membre tenue à Moscou en 2008. Il est actuellement composé de 12 pays membres qui sont, en l'occurrence, l'Algérie, la Bolivie, la Guinée équatoriale, l'Égypte, l'Iran, la Libye, le Nigeria, le Qatar, la Russie, la Trinité et Tobago, les Emirats arabes unis et le Venezuela, ainsi que de 7 pays observateurs, à savoir l'Irak, le Kazakhstan, la Norvège, Oman, les Pays-Bas, le Pérou et Azerbaïdjan. Le GECF regroupe ainsi des pays qui, ensemble, détiennent plus des deux-tiers des réserves gazières de la planète.

Le SG du Forum des exportateurs de gaz appelle les pays membres à engager davantage d'investissements

Le Secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG), Yuri Sentyurin, a appelé hier à Alger les pays membres de cette organisation à s'engager davantage dans les investissements afin d'accroître la production du gaz et d'assurer durablement l'approvisionnement en cette énergie.

«Le FPEG est en train d'examiner plusieurs thématiques pour améliorer la production du gaz et s'assurer de son provisionnement durable. Nous pensons, ainsi, que les pays membres devraient s'engager dans ce processus d'amélioration de la production de gaz et de son approvisionnement durable, et ce, à travers notamment incluant des projets d'investissements», a préconisé M. Sentyurin lors du Sommet «Algeria Future Energy» organisé les 29 et 30 octobre à Alger.

Dans ce sens, il a considéré qu'il était impératif d'intégrer la technologie dans ce domaine pour faire face aux multiples défis et incertitudes auxquels fait face le marché mondial du gaz. Précisant que la production gazière mondiale actuelle dépasse les 140 milliards de m³, M. Sentyurin a indiqué que la plupart des pipelines sont dirigés vers l'Europe et qu'il faudrait mettre en place de nouvelles stratégies pour la distribution du gaz vers le vieux continent.

«Nous devons inscrire dans nos prévisions l'accroissement du volume de gaz exporté vers l'Europe», a-t-il dit. Soulignant que l'Europe demeure un gros consommateur de gaz, le Secrétaire du FPEG a affirmé que l'Algérie devrait en profiter davantage tout en visant d'autres marchés, sachant que le gaz restera une source d'énergie dominante pendant longtemps encore. Par ailleurs, il n'a pas manqué de mettre en exergue le rôle de l'Algérie dans la concertation entre pays Opep et non-Opep pour parvenir à un accord permettant un redressement des cours de pétrole.

Il a aussi évoqué les efforts consentis par l'Algérie pour contribuer à garantir la sécurité du marché mondial de gaz. Dans ce sens, il a rappelé la décision de créer en Algérie l'Institut de Recherche du Gaz du GECF, prise lors de la 19^{ème} réunion du GECF tenue en 2017 à Moscou.

Pour rappel, le FPEG est une organisation intergouvernementale créée lors de la 8^{ème} session du Forum informel des pays exportateurs de gaz, tenue en décembre 2008 à Moscou.

Il est actuellement composé de 19 pays membres dont l'Algérie, Bolivie, Égypte, Emirats arabes unis, Guinée équatoriale, Iran, Libye, Nigeria, Qatar, Russie, Trinité et Tobago et le Venezuela, ainsi que de 7 pays observateurs: Azerbaïdjan, Irak, Kazakhstan, Norvège, Oman, Pays-Bas et Pérou.

FINANCES

La BNA inaugure sa première agence digitale

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a lancé hier à Alger sa première agence digitale en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya. Cet espace digital offre, en libre-service, l'ensemble des fonctionnalités d'une agence classique, a souligné le directeur de la monétique et des moyens de paiement de cette banque publique, Brahim Boudjlida.

Ainsi, il permet d'établir des liens de proximité à travers un système de visio-conférence mis à la disposition des clients pour interagir directement avec des chargés de clientèle de la banque pendant des horaires élargis, à savoir, du dimanche à jeudi de 7h à 19h.

A travers des écrans digitaux placés au sein de l'agence, les clients de la banque publique peuvent aussi soumettre des réclamations ou des demandes d'assistance par visio-conférence, effectuer des simulations de crédit ou de produits d'assurance et accéder au service de paiement des factures d'électricité, de gaz, d'eau et de téléphonie.

Un second espace, accessible 7j/7 et 24h/24, comprend un distributeur permettant aux clients d'autres établissements financiers d'effectuer des opérations de retrait et de consultation de soldes. Pour les clients de la BNA, ils disposent au sein de ce second espace de plusieurs services tels que des retraits allant jusqu'à 100.000 DA/jour à raison de 3 millions DA/mois, des virements de compte à compte, des remises de chèques et des versements d'espèces.

A noter que le GAB permet l'utilisation de cartes bancaires mais aussi des livrets d'épargne électroniques, a indiqué M. Boudjlida. Il a en outre précisé que la BNA compte 97 agences en espace libre-service (munies de GAB) sur 212 agences au niveau national.

En marge de l'inauguration de cette agence digitale, M. Raouya s'est réjoui de cette opération tout en appelant à inciter l'ensemble des banques à élargir la présence de ce type d'agences offrant une large gamme de services aux clients. Il a également rappelé que ce type d'initiative vient soutenir les efforts de bancarisation des acteurs nationaux de la finance et contribue à renforcer l'inclusion financière conformément aux orientations des pouvoirs publics.

Pour rappel, ce nouveau service vient s'ajouter à la possibilité des clients de la BNA d'effectuer leurs paiements en ligne sur les plateformes web des grands facturiers tels que Algérie Télécom, Air Algérie, Mobilis, Sonelgaz, la Société des eaux et d'assainissement d'Alger (SEAL) et l'Algérienne des eaux (ADE).

FRANCE - ALGÉRIE

JEAN-YVES LE DRIAN : «Il est de notre responsabilité de travailler «ensemble» dans la résolution des crises»

Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, français, Jean-Yves Le Drian, a affirmé lundi soir à Paris qu'il est de la responsabilité de la France et de l'Algérie de travailler «ensemble» dans la résolution des crises.

«Nous sommes convaincus que le partage d'expériences et d'initiatives d'échanges opérationnels sont essentiels pour y répondre sur la scène régionale, notamment au Mali et en Libye.

L'Algérie est un partenaire incontournable et il est de notre responsabilité de travailler ensemble à la résolution des crises qui affectent la stabilité de notre environnement et nous sommes sur beaucoup de ces sujets complètement en phase», a-t-il précisé dans une déclaration à l'issue des travaux de la 5e session du Comité mixte économique franco-algérien (COMÉFA) et de la 4e session du dialogue stratégique algéro-français.

«Nous en parlons très souvent, nous avons des initiatives communes et nous voulons poursuivre dans cette logique en pleine insertion avec les engagements pris au niveau des Nations unies en ce qui concerne le Mali et la Libye, en particulier», a-t-il ajouté, précisant qu'avec le ministre algérien des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, ils ont «commencé à réfléchir à la mise en œuvre du sommet des deux rives qui permettra de donner une relation commune pour le développement des deux rives de la Méditerranée».

Par ailleurs, il a indiqué qu'il a évoqué avec le MAE algérien les possibilités de renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine des défis migratoires dont ils font face.

«Ces échanges reflètent la grande qualité des relations entre la France et l'Algérie qui ont décidé d'avancer ensemble pour les dossiers d'intérêts communs qui sont nombreux. Il s'agit d'un dialogue de confiance, d'un dialogue exigeant qui a pour objectif de renforcer le caractère privilégié de la relation qui unit l'Algérie et la France», a-t-il souligné. En ce qui concerne le COMÉFA, Jean-Yves Le Drian a indiqué que l'Algérie est pour la France un partenaire économique «majeur». «Ce sont plus de 8 milliards d'euros d'échanges commerciaux chaque année avec plus de 7000 entreprises françaises travaillant avec l'Algérie.

Ce sont aussi près de 500 entreprises françaises implantées en Algérie qui emploient 40.000 personnes et qui génèrent 100.000 emplois indirects dans les domaines stratégiques pour nos deux pays que ce soit l'automobile, le transport, la santé, l'agriculture», a-t-il expliqué, soulignant que le COMÉFA «permet ainsi de faire le point» sur le partenariat économique entre les deux pays et de «tracer les perspectives nouvelles» pour les renforcer et les concrétiser.

Par ailleurs, il a saisi l'occasion d'adresser au peuple tunisien l'expression de sa vive émotion et la solidarité de la France face à l'attentat qui a meurtri lundi matin la capitale tunisienne, affirmant que la France continuera de soutenir la Tunisie avec «beaucoup de détermination». De son côté, le ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Lemaire, a souligné que le COMÉFA a confirmé que la volonté commune de la France et de l'Algérie de renforcer leurs relations économiques. «La France et l'Algérie sont deux partenaires économiques absolument majeurs.

Ils sont engagés, l'un comme l'autre, dans une transformation de leur économie.

La France veut une économie qui soit plus compétitive, une économie d'exportation, veut renforcer son secteur industriel et l'Algérie est dans une transformation visant à diversifier son économie», a-t-il expliqué, estimant que «tout ça nous rapproche et doit faire de nous des partenaires économiques stratégiques dans les années à venir».

Pour lui, la signature lundi soir de la déclaration d'intention pour la création d'un fonds d'investissement bilatéral «traduit de manière très concrète notre volonté de renforcer nos investissements de la France en Algérie et de l'Algérie en France», expliquant qu'«avoir un fonds d'investissement commun est un outil «extraordinairement utile et efficace pour renforcer notre partenariat qui repose sur des projets très concrets qui doivent être bénéfiques aux deux pays, en termes d'investissement, de savoir-faire, de formation».

M.Lemaire a souligné que ces investissements doivent être «bénéfiques aussi bien à l'Algérie qu'à la France, annonçant sa prochaine visite en Algérie pour «prolonger ce partenariat» et concrétiser un certain nombre de projets et également ouvrir un partenariat dans d'autres secteurs.

Messahel coprésidé avec son homologue français à Paris la 4e session du Dialogue stratégique

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a coprésidé, à Paris, avec son homologue français, Jean Yves Le Drian la 4e session du Dialogue stratégique algéro-français sur les questions de sécurité et de lutte contre le terrorisme.

Cette session a permis aux deux parties de procéder à un large échange de vues et d'analyses sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment les situations de crises et de conflits au Mali, en Libye, en Syrie et au Moyen Orient.

M. Messahel a réitéré, dans ce cadre, la position de l'Algérie pour «la promotion de solutions politiques, par le dialogue et la réconciliation, des crises en Libye, au Mali et en Syrie», mettant un accent particulier sur «le rejet des ingérences étrangères et l'importance de l'appropriation par les parties au conflit des processus politiques dans leurs pays».

Il a également fait part des efforts entrepris par l'Algérie au Mali et en Libye pour contribuer au règlement des crises dans ces pays.

Les relations Algérie-Union européenne et la coopération dans la région de la méditerranée ont également été évoquées par les deux ministres, notamment les questions liées à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, à la déradicalisation et à la migration clandestine. Par ailleurs, Les deux responsables se sont félicités de



de la «concertation permanente» entre les deux pays sur ces questions et sont convenus de la poursuivre et de la renforcer davantage.

de la «concertation permanente» entre les deux pays sur ces questions et sont convenus de la poursuivre et de la renforcer davantage.

Messahel : «Un dialogue «riche» dans le domaine stratégique et de sécurité»

Le ministre des Affaires étrangères a rappelé que l'Algérie est partenaire dans les efforts des Nations unies et dans la mise en œuvre de l'accord dans le cadre du comité de suivi de l'accord né du processus de l'accord d'Alger et de Bamako, soulignant que là aussi la concertation est «quasi permanente».

«Nous sommes satisfaits des efforts qui sont faits par le gouvernement malien et des partenaires signataires de cet accord. Il est évident qu'il n'y a pas de mise en œuvre de l'accord s'il n'y a pas de confiance», a-t-il indiqué, relevant que la confiance est retrouvée et «nous devons les encourager en raison des défis auxquels nous faisons face dans cette région».

Il a cité dans ce contexte la question de la migration clandestine, du terrorisme, du crime organisé, soulignant par ailleurs qu'une paix retrouvée au Mali, qu'une paix retrouvée en Libye «nous permettra d'aller de l'avant».

Le chef de la diplomatie algérienne a fait observer que «nous sommes à la veille d'une réunion qui a été initiée par le SG des Nations unies et par son Représentant personnel, H?rst Kohler».

«Je dis que je suis satisfait de cet échange de vues.

«ça nous a permis de continuer à soutenir les efforts des Nations unies que ce soit pour ce qui est de la Libye, soutenir les efforts de M. Ghassan Salamé, soutenir sa feuille de route, et de faire en sorte que cette feuille de route fasse l'objet du soutien attendu par les partenaires amis de la Libye afin que ce pays retrouve sa stabilité et sa sécurité», a-t-il affirmé, faisant observer que l'Algérie partage plus de 1000 kms de frontières avec la Libye et «combien nous tenons à la stabilité et à la sécurité de ce pays frère et voisin». Pour ce qui est du Mali, le ministre

des Affaires étrangères a rappelé que l'Algérie est partenaire dans les efforts des Nations unies et dans la mise en œuvre de l'accord dans le cadre du comité de suivi de l'accord né du processus de l'accord d'Alger et de Bamako, soulignant que là aussi la concertation est «quasi permanente».

«Nous sommes satisfaits des efforts qui sont faits par le gouvernement malien et des partenaires signataires de cet accord. Il est évident qu'il n'y a pas de mise en œuvre de l'accord s'il n'y a pas de confiance», a-t-il indiqué, relevant que la confiance est retrouvée et «nous devons les encourager en raison des défis auxquels nous faisons face dans cette région».

Il a cité dans ce contexte la question de la migration clandestine, du terrorisme, du crime organisé, soulignant par ailleurs qu'une paix retrouvée au Mali, qu'une paix retrouvée en Libye «nous permettra d'aller de l'avant».

Le chef de la diplomatie algérienne a fait observer que «nous sommes à la veille d'une réunion qui a été initiée par le SG des Nations unies et par son Représentant personnel, H?rst Kohler».

«Je dis que je suis satisfait de cet échange de vues.

«ça nous a permis de continuer à soutenir les efforts des Nations unies que ce soit pour ce qui est de la Libye, soutenir les efforts de M. Ghassan Salamé, soutenir sa feuille de route, et de faire en sorte que cette feuille de route fasse l'objet du soutien attendu par les partenaires amis de la Libye afin que ce pays retrouve sa stabilité et sa sécurité», a-t-il affirmé, faisant observer que l'Algérie partage plus de 1000 kms de frontières avec la Libye et «combien nous tenons à la stabilité et à la sécurité de ce pays frère et voisin». Pour ce qui est du Mali, le ministre

des Affaires étrangères a rappelé que l'Algérie est partenaire dans les efforts des Nations unies et dans la mise en œuvre de l'accord dans le cadre du comité de suivi de l'accord né du processus de l'accord d'Alger et de Bamako, soulignant que là aussi la concertation est «quasi permanente».

des Affaires étrangères a rappelé que l'Algérie est partenaire dans les efforts des Nations unies et dans la mise en œuvre de l'accord dans le cadre du comité de suivi de l'accord né du processus de l'accord d'Alger et de Bamako, soulignant que là aussi la concertation est «quasi permanente».

«Nous sommes satisfaits des efforts qui sont faits par le gouvernement malien et des partenaires signataires de cet accord. Il est évident qu'il n'y a pas de mise en œuvre de l'accord s'il n'y a pas de confiance», a-t-il indiqué, relevant que la confiance est retrouvée et «nous devons les encourager en raison des défis auxquels nous faisons face dans cette région».

Il a cité dans ce contexte la question de la migration clandestine, du terrorisme, du crime organisé, soulignant par ailleurs qu'une paix retrouvée au Mali, qu'une paix retrouvée en Libye «nous permettra d'aller de l'avant».

Le chef de la diplomatie algérienne a fait observer que «nous sommes à la veille d'une réunion qui a été initiée par le SG des Nations unies et par son Représentant personnel, H?rst Kohler».

«Je dis que je suis satisfait de cet échange de vues.

«ça nous a permis de continuer à soutenir les efforts des Nations unies que ce soit pour ce qui est de la Libye, soutenir les efforts de M. Ghassan Salamé, soutenir sa feuille de route, et de faire en sorte que cette feuille de route fasse l'objet du soutien attendu par les partenaires amis de la Libye afin que ce pays retrouve sa stabilité et sa sécurité», a-t-il affirmé, faisant observer que l'Algérie partage plus de 1000 kms de frontières avec la Libye et «combien nous tenons à la stabilité et à la sécurité de ce pays frère et voisin». Pour ce qui est du Mali, le ministre

des Affaires étrangères a rappelé que l'Algérie est partenaire dans les efforts des Nations unies et dans la mise en œuvre de l'accord dans le cadre du comité de suivi de l'accord né du processus de l'accord d'Alger et de Bamako, soulignant que là aussi la concertation est «quasi permanente».

des Affaires étrangères a rappelé que l'Algérie est partenaire dans les efforts des Nations unies et dans la mise en œuvre de l'accord dans le cadre du comité de suivi de l'accord né du processus de l'accord d'Alger et de Bamako, soulignant que là aussi la concertation est «quasi permanente».

des Affaires étrangères a rappelé que l'Algérie est partenaire dans les efforts des Nations unies et dans la mise en œuvre de l'accord dans le cadre du comité de suivi de l'accord né du processus de l'accord d'Alger et de Bamako, soulignant que là aussi la concertation est «quasi permanente».

Il a cité dans ce contexte la question de la migration clandestine, du terrorisme, du crime organisé, soulignant par ailleurs qu'une paix retrouvée au Mali, qu'une paix retrouvée en Libye «nous permettra d'aller de l'avant».

Le chef de la diplomatie algérienne a fait observer que «nous sommes à la veille d'une réunion qui a été initiée par le SG des Nations unies et par son Représentant personnel, H?rst Kohler».

«Je dis que je suis satisfait de cet échange de vues.

des Affaires étrangères a rappelé que l'Algérie est partenaire dans les efforts des Nations unies et dans la mise en œuvre de l'accord dans le cadre du comité de suivi de l'accord né du processus de l'accord d'Alger et de Bamako, soulignant que là aussi la concertation est «quasi permanente».

«Nous sommes satisfaits des efforts qui sont faits par le gouvernement malien et des partenaires signataires de cet accord. Il est évident qu'il n'y a pas de mise en œuvre de l'accord s'il n'y a pas de confiance», a-t-il indiqué, relevant que la confiance est retrouvée et «nous devons les encourager en raison des défis auxquels nous faisons face dans cette région».

Il a cité dans ce contexte la question de la migration clandestine, du terrorisme, du crime organisé, soulignant par ailleurs qu'une paix retrouvée au Mali, qu'une paix retrouvée en Libye «nous permettra d'aller de l'avant».

Le chef de la diplomatie algérienne a fait observer que «nous sommes à la veille d'une réunion qui a été initiée par le SG des Nations unies et par son Représentant personnel, H?rst Kohler».

«Je dis que je suis satisfait de cet échange de vues.

«ça nous a permis de continuer à soutenir les efforts des Nations unies que ce soit pour ce qui est de la Libye, soutenir les efforts de M. Ghassan Salamé, soutenir sa feuille de route, et de faire en sorte que cette feuille de route fasse l'objet du soutien attendu par les partenaires amis de la Libye afin que ce pays retrouve sa stabilité et sa sécurité», a-t-il affirmé, faisant observer que l'Algérie partage plus de 1000 kms de frontières avec la Libye et «combien nous tenons à la stabilité et à la sécurité de ce pays frère et voisin». Pour ce qui est du Mali, le ministre

des Affaires étrangères a rappelé que l'Algérie est partenaire dans les efforts des Nations unies et dans la mise en œuvre de l'accord dans le cadre du comité de suivi de l'accord né du processus de l'accord d'Alger et de Bamako, soulignant que là aussi la concertation est «quasi permanente».

des Affaires étrangères a rappelé que l'Algérie est partenaire dans les efforts des Nations unies et dans la mise en œuvre de l'accord dans le cadre du comité de suivi de l'accord né du processus de l'accord d'Alger et de Bamako, soulignant que là aussi la concertation est «quasi permanente».

FRANCE - ALGÉRIE

Un fonds d'investissements bilatéral pour donner une «nouvelle impulsion» au partenariat algéro-français

La création d'un fonds d'investissements algéro-français, dont la déclaration d'intention a été signée lundi soir à Paris, vise à donner une «nouvelle impulsion» au partenariat économique entre les deux pays.

La déclaration d'intention a été signée, rappelle-t-on, par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et le ministre français de l'Economie et des Finances, Bruno Lemaire, à l'issue des travaux de la cinquième session du Comité mixte économique franco-algérien (COMEFA).

Le fonds, dont l'idée de création a été proposée à l'occasion de la visite effectuée, le 6 décembre 2017, à Alger, par le président français Emmanuel Macron, soutient particulièrement la coopération entre les petites et moyennes entreprises algériennes et françaises et permettrait d'accompagner les entrepreneurs algériens investissant en France et les entrepreneurs français en Algérie. Le fonds aura vocation à financer essentiellement des partenariats entre entreprises privées dont



l'activité est liée à un partenariat algéro-français et visera, en priorité, les PME dans les secteurs porteurs de croissance tels que l'automobile, l'agroalimentaire, la transition énergétique, la mobilité urbaine et le numérique.

Pour ce qui est du capital, il sera abondé à parité par les deux parties en euro et devra

être progressif en fonction de l'importance et du nombre de projets à financer. Le capital privé, provenant notamment des institutions bancaires, pourront, le cas échéant, abonder ce fonds dans une seconde phase, a-t-on précisé, soulignant que le fonds, ainsi que les choix des investissements, sont gérés et

réalisés de façon à être rentables, selon les conditions du marché. La gouvernance du fonds sera distincte de sa gestion (revenant aux deux États actionnaires, dans le cadre d'un Conseil d'administration).

Cette dernière, a-t-on expliqué, est déléguée à un gestionnaire de fonds indépendant reconnu et sélectionné à l'issue d'un processus d'appel d'offres. Au sujet du transfert des capitaux, le rapatriement des fonds investis pourra se faire si l'une des parties en exprimait le souhait, a-t-on indiqué, précisant que l'allocation des dividendes et plus-values de cessions résultant des investissements, réalisés par le gestionnaire de fonds, pourront être réinvestis dans le fonds ou transférés aux institutions ayant abondé le fonds à hauteur de leur participation.

YOUSFI AUX CHEFS D'ENTREPRISES FRANÇAISES: «Nous sommes à la recherche d'un partenariat durable»

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a affirmé hier à Paris aux chefs d'entreprises françaises que l'Algérie est à la recherche d'un partenariat «durable» dans le cadre de la diversification de son économie.

«Nous sommes à la recherche d'un partenariat durable dans le cadre de la diversification de notre économie», a-t-il déclaré dans une rencontre avec près d'une quarantaine de chefs d'entreprises françaises organisée par le Medef International.

Outre la délégation algérienne, la rencontre a regroupé entre autres les responsables d'Airbus Helicopters, Alstom, Decathlon, Engie, Geos, Lafarge, Total, Ratp, Suez et des cabinets de consulting. Dans son allocution introductive, le président du conseil de chef d'entreprises France-Algérie et DG du groupe Suez, Jean-Louis Chaussade, a expliqué que cette rencontre a été initiée compte tenu des évolutions économiques, du marché pétrolier et des évolutions de l'Algérie, soulignant qu'elle s'inscrit dans le cadre de la volonté des deux pays à «accélérer» les relations bilatérales.

Il a mis en exergue la question de la formation, pour laquelle la France, a-t-il indiqué, a une «véritable expertise» et celle de la logistique dans le domaine de la sous-traitance industrielle.

Le ministre de l'Industrie et des Mines a dressé un tableau sur la situation économique de l'Algérie, avec ses énormes potentialités et ses perspectives à court et moyen termes.

C'est dans cette optique qu'il a présenté, secteur par secteur, des chiffres pour montrer la dynamique particulière qui a touché l'économie algérienne, dont l'objectif principal est sa diversification. Il a expliqué que depuis une quinzaine d'années, une enveloppe de 60 milliards d'euros a été investie, dont 40 milliards d'euros pour le secteur de l'industrie, soulignant que l'Algérie «veut rattraper» le retard dans le secteur industriel.

Il a ajouté qu'au cours de cette période, le montant des investissements de l'Algérie avec des entreprises étrangères s'élève à 14 milliards d'euros, relevant que 50.000 projets ont été réalisés.

M. Yousfi a précisé que 20 milliards d'euros ont été investis en 2017, dont 10 milliards d'euros pour le secteur industriel, signalant que la France reste le premier investisseur en Algérie en matière de nombre de projets.

Le ministre a expliqué que l'agriculture, le tourisme et l'industrie sont les trois piliers de la politique de diversification de l'économie algérienne, montrant, chiffres à l'appui, la cadence de la production algérienne, tous secteurs économiques confondus, et les perspectives d'une productivité qui encouragera l'exportation des produits algériens.

Dependant, il a mis en exergue le retard pris par l'Algérie dans les secteurs de la chimie et des mines, soulignant aux chefs d'entreprises françaises que la «porte du partenariat est ouverte».

Pour le secteur minier, le ministre a indiqué que le gouvernement algérien a mis 15 à 16 milliards d'euros d'investissements pour l'exploitation du phosphate. «L'agriculture, le tourisme et l'industrie sont les trois piliers de notre volonté de diversifier notre économie», a-t-il dit, affirmant que la France est «bien placée» pour un partenariat durable avec l'Algérie.

Auparavant, le ministre a eu des entretiens B to B avec des responsables de PME qui souhaitent s'installer en Algérie avec des projets structurants.

Messahel met en exergue la centralité de la mobilité et de la circulation des personnes dans le partenariat stratégique algéro-français

Dans le cadre de la cinquième session du Comité mixte économique algéro-français (COMEFA), tenue lundi à Paris, le ministre des Affaires étrangères a mis en exergue, la centralité de la mobilité et de la circulation des personnes dans le cadre du partenariat stratégique algéro-français. Il a, à cet égard, souligné que la circulation des personnes constitue un vecteur essentiel pour la promotion des échanges économiques et humains entre les deux pays, ainsi que pour le renforcement du partenariat stratégique algéro-français, que les deux pays s'attendent à en faire un cadre d'échanges privilégié et d'exception. Il a relevé, à cet effet, le nombre important de liaisons

aériennes de et en provenance d'Algérie vers la France, ce qui constitue un moyen à même de répondre à cet objectif de densification des liens humains entre les deux pays. Le Comité mixte économique algéro-français a été mis en place en 2013 en vue d'encadrer, de promouvoir et de renforcer la coopération économique et les échanges commerciaux entre les deux pays. Il est chargé de préparer également la tenue, dans les prochaines semaines à Alger, de la quatrième session du Comité Intergouvernemental de Haut Niveau (CIHN), coprésidé par les Premiers ministres des deux pays.

Il appelle les chefs de postes consulaires en France à entretenir une relation «très forte» avec la communauté algérienne

Le ministre des Affaires étrangères, a appelé hier à Paris les chefs de postes consulaires en France à entretenir avec les membres de la communauté algérienne une relation «très forte», les exhortant à rester à leur écoute. «Il faut aller vers la communauté, rester à l'écoute et entretenir cette relation très forte», a-t-il déclaré lors d'une réunion avec les consuls généraux et consuls d'Algérie en France, en présence de l'ambassadeur Abdelkader Mesdoua. Il a indiqué qu'avec l'introduction des nouvelles technologies dans la gestion quotidienne des affaires consulaires, opération à travers laquelle «nous avons gagné en efficacité», a-t-il dit, appelant les chefs de postes consulaires à être «plus visibles» vis-à-vis des citoyens algériens résidant en France. «J'insiste

beaucoup sur la relation avec les membres de la communauté en termes d'accueil et de proximité. Il faut qu'ils sentent que l'Etat algérien est présent, notamment avec la montée de l'extrême droite un peu partout dans le monde», a-t-il soutenu. Le ministre des Affaires étrangères a fait constater que parmi les membres de la communauté nationale, «il y a des personnes qui veulent donner à leur pays, notamment la communauté universitaire qui dispose d'une grande disponibilité et dont il faut rester à l'écoute». A cet effet, il a rappelé la place «centrale» qu'accorde le gouvernement à la communauté nationale à l'étranger, citant pour preuve les décisions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en faveur des Algériens vivant à l'étranger. Par ail-

leurs, il a informé les chefs de postes consulaires de la teneur de sa rencontre avec son homologue français, Jean-Yves Le Drian, réitérant la position de l'Algérie sur la question de la mobilité des personnes.

«Il faut mettre la mobilité des personnes au cœur de la coopération bilatérale entre l'Algérie et la France, a-t-il soutenu, peu avant d'engager un débat avec les consuls généraux et consuls et écouter leurs doléances. Pour sa part, l'ambassadeur a fait état des différentes activités allant dans le sens du travail de proximité en direction des membres de la communauté, en mettant en place notamment le Cercle Saint-Augustin, un cadre d'échange, de partage et de réflexion, qui a déjà réuni les universitaires et les startups.

et humains entre les deux pays», précise la même source. Le ministre a souligné «la place centrale qu'accorde le Gouvernement algérien à la communauté nationale à l'étranger, dont témoigne notamment les décisions prises par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en direction de cette communauté». Il a également indiqué que les acquis enregistrés en terme de numérisation et de modernisation de la gestion consulaire et des moyens et outils mis à la disposition des postes consulaires a sensiblement contribué à réduire les contraintes administratives et, partant, améliorer la qualité du service au niveau de ces postes. Le ministre a, dans ce cadre, sou-

ligné que cette situation améliorée «doit être mise à profit par les chefs de postes consulaires qui ont, à l'heure actuelle, plus de temps à consacrer à des activités tendant à tisser et renforcer les liens avec la communauté nationale et être plus à l'écoute de ses préoccupations, tout comme le renforcement des relations avec les autorités locales». Il a, dans le même temps, appelé les chefs de postes consulaires à «poursuivre et à renforcer davantage cette démarche à laquelle le Gouvernement algérien accorde une importance cruciale en vue de prendre en charge les aspects qui continuent d'enregistrer quelques insuffisances».

APS

COMMUNAUTÉ
NATIONALE
À L'ÉTRANGER:
Messahel
rencontre les
chefs de postes
consulaires
en France

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a réuni hier à Paris, les chefs de postes consulaires en France en présence de l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoua, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cette rencontre est intervenue au lendemain de la tenue à Paris de la cinquième session du Comité mixte économique algéro-français (COMEFA), durant laquelle le ministre «a mis en exergue la centralité de la mobilité et de la circulation des personnes dans le cadre du partenariat algéro-français, en tant que vecteur essentiel à même de renforcer ce partenariat et de promouvoir les échanges économiques

BATNA:

Raccordement au réseau d'électricité du pôle rural 150 logements à Boumia

Le pôle rural 150 logements situé dans la commune de Boumia (wilaya de Batna) a été raccordé lundi au réseau d'électricité.

Selon les explications fournies sur place au wali, Abdelkhalek Sayouda, une enveloppe financière de l'ordre de 27,798 millions DA a été mobilisée pour la réalisation de ce projet, détaillant que le raccordement d'un foyer à cette énergie coûte 185,320 DA.

La directrice de l'Energie, Razika Yahyaoui, a révélé à l'APS que la wilaya de Batna a bénéficié récemment d'un programme financier supplémentaire de 700 millions DA pour soutenir la réalisation des projets de raccordements des foyers en électricité dans plusieurs communes.

Dans ce sens, la responsable a affirmé que des études techniques ont été lancées afin de raccorder 5,000 foyers à cette énergie vitale dans plusieurs communes, ainsi que l'extension du réseau de plusieurs groupement d'habitations.

De plus, pas moins de 200 foyers dans le groupe résidentiel «Kouachia» (commune de Boulehlilet) ont été raccordés aux réseaux du gaz naturel et d'électricité pour un investissement de 36,489 millions DA, dont 23,718 millions DA du budget de la wilaya, a détaillé la même source, ajoutant que ce chantier a été lancé pour un délai de réalisation de deux mois.

En outre, 460 foyers bénéficieront du raccordement en électricité dans les communes de Fesdis, Lesmane et la mechta de Saïda le 30 et 31 octobre et le 1er novembre prochain, à l'occasion de la célébration du 64ème anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération, a conclu la responsable.

M'SILA:

Formation de plus de 3.900 artisans au cours des deux dernières années

Pas moins de 3,997 artisans ont bénéficié de formations organisées par la Chambre des métiers et de l'artisanat (CAM) de la wilaya de M'sila au cours des deux dernières années, a-t-on appris lundi auprès de cette administration.

Des sessions de formation sur la création et la gestion des entreprises, la formation technique dans plusieurs activités artisanales, ainsi que la requalification des détenus des établissements pénitentiaires dans le domaine de l'artisanat, ont été assurées, a fait savoir la CAM.

Aussi, 3,185 artisans ont bénéficié de formation dans le cadre d'une requalification professionnelle, a-t-on encore ajouté, soulignant que cette requalification est basée sur l'amélioration du niveau des artisans dans leurs domaines d'activité, tout en les encourageant à continuer d'exercer des activités artisanales menacées de disparition, entre autres, la sellerie.

La formation en milieu carcéral a ciblé 411 détenus et se place à la deuxième position après la requalification des artisans, a expliqué la Chambre des métiers et de l'artisanat. Ces formations ont permis l'octroi d'attestations et de cartes d'artisans afin de leur permettre de bénéficier de diverses programmes initiés par l'Etat pour cette catégorie, les crédits bancaires et l'acquisition des locaux professionnels entre autres.

Le secteur de l'artisanat dans la wilaya de M'sila comprend 27,160 artisans dans des domaines du textile, la couture traditionnelle, la poterie, les bijoux traditionnels et la ferronnerie.

WILAYA D'ALGER:

2 semaines pour parachever la réalisation de l'échangeur de Tessala El-Merdja sur la RN1

Le Directeur des travaux publics de la wilaya d'Alger, Abderrahmane Rahmani a affirmé lundi que les travaux de réalisation de l'échangeur devant relier la RN 01 au niveau de Tessala el Merdja (Alger sud) à la RN67 à Zeralda, seront parachevés dans deux semaines au plus tard.

Dans une déclaration à l'APS, M. Rahmani a fait savoir que les travaux de réalisation de l'échangeur reliant la RN 01 au niveau de Tessala el Merdja (Alger sud) à la RN67 à Zeralda sur une longueur de 19 km linéaires, seront parachevés dans deux semaines au plus tard.

D'un coût de 6 milliards de dinars, ce projet revêt une «grande importance» car devant réduire l'engorgement des routes sur le côté ouest de l'entrée de la capitale (Zeralda, Boudouaou), a-t-il souligné, ajoutant que les usagers de cette route n'auront plus à se déplacer jusqu'à l'échangeur de Baba Ali ou celui de «la côte» pour pouvoir se rendre à Zeralda ou Douaouda.

M. Rahmani a indiqué que la route sera rouverte à la circulation dans les deux sens, mardi et mercredi au niveau du pont de Oued El Kerma sur la RN1, où des travaux sont menés depuis plus d'une année. La route sera ensuite fermée pour accélérer la cadence des travaux. Confié au groupe Cosider, le projet de réalisation de l'axe autoroutier reliant Blida à Alger a été lancé en



février dernier et les travaux ont duré deux mois avant de s'arrêter provisoirement en attendant le parachèvement des travaux du pont de Oued El Kerma. M. Rahmani avait indiqué, par ailleurs, que la réception du projet dans sa totalité (échangeur) était prévue pour fin 2019, ajoutant que ce dernier (sous la supervision du ministère des Travaux publics), sera réalisé en plu-

sieurs phases pour éviter les désagréments aux usagers des axes concernés par les travaux de réalisation de l'échangeur reliant Tessala El Merdja et Zeralda.

L'APS a constaté que la reprise des travaux du projet de l'échangeur de Tessala El Merdja a causé la perturbation du trafic routier depuis plusieurs jours.

AÏN DEFLA:

Naissance du Club des talents de l'information et de la culture

Le club des talents de l'information et de la culture a vu le jour lundi à l'université Djilali Bounaâma de Khémis Miliana (Aïn Defla), a-t-on appris de son président.

La mise sur pied de ce club qui dépend du département des sciences de l'information de la faculté des sciences humaines de l'université a pour objectif de mettre évidence des aptitudes des étudiants dans le domaine de l'information et du journalisme outre le débat fructueux et l'échange d'idées entre les étudiants, a indiqué Idris Bouchakor Errahmani.

Des ateliers de perfectionnement, encadrés par de grands noms du monde des médias, seront ouverts



aux étudiants appelés à faire partie de ce club, a précisé M. Errahmani, estimant que la formation des étudiants en sciences de l'information de l'université de Khémis Miliana «n'est pas assez pourvue du point de vue de l'aspect pratique». «Trente éléments ont été déjà choisis pour

faire partie de ce club. Et notre souhait le plus cher est qu'au moins le tiers d'entre eux soit doté d'outils leur permettant d'être performants et professionnels», a-t-il souligné.

Tout en saluant l'initiative consistant en la mise en place d'un club dédié à l'information au sein de l'uni-

versité, Hadj Titaoui, spécialiste en sciences de l'information à la faculté des sciences humaines, a, de son côté, mis l'accent sur l'importance des stages pratiques au profit des étudiants afin que ceux-ci acquièrent le savoir-faire et les connaissances susceptibles de leur permettre d'améliorer leurs performances.

Observant que l'information joue «un rôle de premier plan dans le développement de tout pays», il a appelé à la nécessité de tirer profit des professionnels chevronnés du monde des médias afin d'inculquer aux jeunes journalistes l'amour de la profession et leur apprendre les nouveautés s'y rapportant.

BISKRA:

Le moudjahid Tahar Ladjal n'est plus

Le moudjahid Tahar Ladjal est décédé, lundi après-midi, à Foughala (40 km à l'ouest de Biskra), à l'âge de 89 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches.

Dans une déclaration à l'APS, le fils du défunt, Fateh Ladjal a fait savoir que son père, né en 1932 à Foughala dans la wilaya de Biskra, était décédé dans son domicile des suites d'une longue maladie.

Issu d'une famille cultivée, le moudjahid Tahar Ladjal faisait partie des moudjahidine de la première heure.

Il rejoint le maquis en 1955 dans la région des Aurès et adhère au Mouvement national.

Poursuivant son combat révolutionnaire en tant que moudjahid à la tête de certaines régions dans la wilaya histo-

rique VI, le défunt fut connu pour ses capacités organisationnelles et sa clairvoyance politique, ce qui lui permit d'occuper plusieurs postes de responsabilité dont celui de commandant de région dans la wilaya historique VI et membre de Bureau de wilaya.

Au lendemain de l'indépendance, le défunt fut désigné en tant que membre du Conseil institutionnel en 1962, puis membre du Comité central du parti Front de libération nationale (FLN) en 1964, et enfin chef de plusieurs Mouhafadhat FLN dans plusieurs régions du pays.

Egalement connu pour son patriotisme et sa fidélité à ses principes, feu Tahar Ladjal fut une personnalité nationale témoin d'importantes étapes de l'histoire de l'Algérie. La dépouille



du moudjahid Tahar Ladjal a été inhumée hier après la prière du Dhor, au cimetière d'El Aamri Belaghrouss à Biskra.

ALGER: La caravane de sensibilisation sur «le fléau de la drogue» suscite l'intérêt des jeunes et des parents

La caravane de sensibilisation sur «la fléau des drogues» sous le slogan «non à la drogue, oui pour un avenir meilleur», organisée à la place de la Grande poste (Alger) a suscité l'intérêt des citoyens, notamment les jeunes et les parents d'élèves où des dépliants ont été distribués et des recommandations ont été données sur l'impact de la consommation des drogues sur la santé physique et psychique.

Dans ce cadre, la vice-présidente de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger, Djebballi Farida a indiqué que «cette activité a pour objectif de sensibiliser les jeunes, les parents et les enfants aux dangers de la drogue et des psychotropes et écouter les jeunes toxicomanes afin de tenter de les intégrer dans les écoles ou les centres de formation et d'enseignement professionnels».

Elle a ajouté que «cette caravane constitue une occasion pour faire connaître les mécanismes et les différents centres d'aide aux toxicomanes pour leur aider à arrêter de consommer la drogue».

De son côté, la présidente de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger, Ahlam Kadiri a fait savoir que «cette caravane de sensibilisation est organisée en coordination avec «l'association Avenir de l'Algérie» et la participation des services de Sûreté nationale, de la Direction de l'Action sociale et de la Direction de la Jeunesse et des sports, ainsi que l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT) et la Direction des Affaires religieuses», soulignant que «de telles activités de proximité contribuent à faire connaître les centres spécialisés dans le traitement de la toxicomanie ainsi que la mise en exergue du rôle des cellules d'écoute relevant des services de la Sûreté et des Brigades de protection des mineurs de la Gendarmerie nationale pour la lutte contre le phénomène de la drogue».

Selon la même source, l'opération devra s'étaler tout au long de



l'année en cours afin de toucher un grand nombre de jeunes, d'élèves et d'étudiants à travers les 57 communes d'Alger et ce dans l'objectif de «diffuser les principes de la sécurité sanitaire, mentale et psychologique» en évitant tous types de drogue.

L'opération de sensibilisation verra également l'organisation de rencontres de proximité et la distribution de dépliants au profit des jeunes concernant le fléau de la toxicomanie et ses risques sur la santé publique, a indiqué la source.

Pour sa part, le maire d'Alger-centre, Abdelhakim Bettache a fait savoir que la caravane de sensibilisation est «une excellente opportunité» pour se rapprocher davantage de la frange des jeunes et des élèves en vue de les informer sur les dangers de la toxicomanie et ses répercussions négatives sur la stabilité de la société.

Pour concrétiser le «principe de proximité» avec les différentes

catégories concernées par ce phénomène, le président de l'association «Moustaqbal Chabab» Khaled Ben Turki a fait savoir qu'il sera procédé au titre de cette caravane, qui durera jusqu'au 13 décembre, à l'implication d'anciens toxicomanes dans les missions de sensibilisation à travers le partage de leurs expériences douloureuses et ce avec la participation de spécialistes en psychologie en vue de convaincre les toxicomanes à se mettre à l'écart de ce fléau.

A cette occasion, le chef de la brigade de protection des mineurs relevant de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger Madani Djilali a indiqué que la participation à ces journées de sensibilisation s'inscrit dans le cadre du travail de proximité mené par les services de la gendarmerie nationale pour faire connaître des mesures préventives et des efforts consentis en matière de protection de mineurs des différents fléaux sociaux.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 35 personnes décédées en une semaine



Trente-cinq (35) personnes ont perdu la vie et 1.121 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant la période du 21 au 27 octobre 2018, dans plusieurs régions du pays, selon un bilan établi par les services de la Protection civile.

La wilaya de Blida déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 3 personnes, alors que 45 autres ont été blessées suite à 49 accidents de la route, a précisé la Protection civile dans un communiqué.

Durant la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus également pour l'évacuation de 11.701 malades vers des structures sanitaires et pour la prise en charge, sur le lieu de l'accident, de 1.784 blessés, ainsi que pour l'extinction de 648 incendies urbains, industriels et autres. Les éléments de la Protection civile ont exécuté, par ailleurs, 4.191 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

TIARET: Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue, plus de 2 grammes de cocaïne saisis

Les éléments de la Gendarmerie nationale de Tiaret ont réussi à démanteler un réseau de trafic de drogue composé de huit individus et la saisie de 2,44 grammes de cocaïne, a-t-on appris lundi du groupement territorial de ce corps de sécurité. L'opération a été menée conjointement avec les différentes unités de la Gendarmerie nationale, dont la section de sécurité et d'intervention, et la brigade cynotechnique, suite à des informations parvenues à ses services.

Un plan judiciaire a été mis en place permettant l'arrestation de six personnes dans un quartier situé au centre-ville de Tiaret et la saisie de 2,44 grammes de drogue dure (cocaïne). Au cours de cette opération, les services de la Gendarmerie nationale ont opéré la saisie plus de 70.000 DA et 4050 euros. Après enquête, les inculpés ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tiaret.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ: 109 affaires criminelles élucidées en septembre

Les services de police judiciaire relevant de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) ont réussi en septembre à élucider 109 affaires criminelles avec identification de leurs auteurs grâce au système d'identification par empreintes digitales (AFIS), a indiqué lundi un communiqué de la DGSN. Les experts du service central d'identification à travers ses différentes antennes de wilayas sont parvenus grâce à la technique Afis à traiter et à élucider 10.548 affaires liées à l'atteinte aux personnes et aux biens avec identification des auteurs dont 4.585 affaires ayant trait à la confirmation d'identité et à l'étude de cas, 1.706 affaires d'atteinte à l'ordre public, 140 affaires de faux et usage de faux, 179 affaires d'atteinte à l'économie nationale, 1.409 affaires de vol, 1.679 affaires de trafic de drogue et de psychotropes, 753 affaires liées d'agressions et 97 affaires d'homicide, précise le communiqué. La DGSN a souligné que le traitement de ces affaires «a été rendu possible grâce à l'utilisation par les services spécialisés des techniques de pointe en matière de recherche et d'enquête criminelles outre le recours à un matériel et équipements de laboratoire sophistiqués, désormais mis à la disposition des services de police pour le traitement des affaires».

APS

MILA: Les enseignants du centre universitaire Abdelhafid-Boussouf réclament l'amélioration de leurs conditions de travail

Les enseignants du Centre universitaire «Abdelhafid Boussouf» de la wilaya de Mila ont observé un mouvement de protestation devant le pavillon de l'administration pour réclamer l'amélioration de leurs conditions de travail et la prise en charge de leurs préoccupations.

Selon Zoubir Ben Sakhrî, enseignant de littérature arabe, «la majorité des enseignants de ce centre universitaire ont pris part à ce mouvement et réclament l'amélioration de leurs conditions de travail ainsi que la prise en charge de leurs préoccupations».

Parmi les problèmes soulevés, les enseignants ont cité entre autres, le déficit dans l'encadrement notamment du



cycle master et la surcharge enregistrée dans les groupes de ce cycle, le manque d'équipement au niveau du laboratoire, et le non-paiement du reliquat des effets financiers du reclassement et des heures supplémentaires. Ils ont appelé également à l'accélération

de la promotion du centre universitaire de Mila au rang d'université.

Pour sa part, le directeur du centre universitaire, Abdelwaheb Chemam, qui a rencontré des représentants des enseignants a attesté de «l'objectivité» de plusieurs revendications,

assurant que «des efforts sont déployés pour trouver des solutions aux préoccupations soulevées». Le directeur du centre universitaire a fait savoir que le problème des reliquats des effets financiers du reclassement et des heures supplémentaires se pose au niveau de plusieurs universités, rappelant que «ce dossier est actuellement pris en charge par la tutelle».

A noter que les étudiants de l'informatique de la Faculté des sciences et technologie ont également observé dimanche un mouvement de protestation revendiquant l'amélioration des conditions d'apprentissage et l'ouverture de postes supplémentaires dans le cycle du master.

ETATS-UNIS:

La sonde Parker bat le record de proximité au Soleil

La sonde Parker lancée en août par l'agence spatiale américaine est devenue l'appareil à s'être rapproché le plus du Soleil dans l'histoire, a annoncé la Nasa.

La sonde Parker a été lancée le 12 août et faisait depuis à toute vitesse vers le Soleil.

Lundi, elle se trouvait à 42,73 millions de km de l'astre, battant le précédent record de la sonde américano-allemande Helios 2, en avril 1976, selon la Nasa. Le périple est loin d'être terminé. Au plus proche, en 2024, elle sera à un peu plus de six millions de km. Cela fait 78 jours que la sonde Parker a été lancée, et nous nous sommes désormais approchés de notre étoile plus que jamais dans l'histoire», a déclaré le chef de projet Andy Driesman. L'appareil devrait également battre lundi le record du vaisseau spatial le plus rapide de l'histoire, en vitesse relative par rapport au Soleil, selon les calculs de la Nasa. Le précédent record, de 246.960 km par heure, avait été atteint par Helios 2. De la taille d'une voiture pour une facture de 1,5 milliard de dollars, protégée par un bouclier solaire très épais, la sonde Parker sera la première à affronter les conditions dantesques de la couronne solaire, une partie de l'atmosphère du soleil qui est 300 fois plus chaude que la surface de l'étoile.

Elle devrait traverser 24 fois cette couronne pendant les sept ans que doit durer la mission.

AFRIQUE DU SUD: 7 morts dans un incendie

Des feux de brousse ont tué au moins sept personnes, dont un bébé et une femme enceinte dans une localité rurale située sur la célèbre Garden Route (sud de l'Afrique du Sud), ont annoncé les services de secours lundi. «Nous confirmons qu'il y a eu sept morts, dont une femme enceinte de huit mois», a déclaré Colin Deiner, chef des services de secours de la province du Cap occidental. Un bébé a aussi trouvé la mort.

«Ils sont restés bloqués à Farleigh, une localité située dans les montagnes entre George et Knysna», a-t-il dit. «C'est là que nous avons trouvé les corps aujourd'hui». Les pompiers ont poursuivi leurs efforts contre les incendies qui ont commencé la semaine dernière. Quelque 16.600 hectares ont été brûlés et ont conduit à l'évacuation de trois banlieues, où habitait 1.500 personnes.

IRAN:

84 personnes mortes après avoir consommé de l'alcool frelaté

84 personnes sont mortes et presque 1.000 autres ont été empoisonnées après avoir consommé de l'alcool frelaté de contrebande ces six dernières semaines, a indiqué le ministre de la Santé iranien. Le porte-parole du ministère, Iraj Harirchi, a indiqué que 959 personnes avaient été traitées après avoir été empoisonnées, une vague de cas «très inhabituelle», a-t-il jugé. Il a également fait état de «84 décès, de 305 cas d'opérations pour souffrances rénales et de 27 personnes souffrant de problèmes ophtalmologiques». Selon M. Harirchi, l'utilisation de méthanol toxique au lieu d'éthanol, normalement utilisé dans la production d'alcool, est la principale cause de ces empoisonnements. «Des personnes ont été arrêtées à cet égard et les gens doivent savoir que même l'alcool fermé sous un emballage étranger peut être contrefait», a-t-il dit. La plupart des cas d'intoxications ont été signalés dans la province d'Alborz (nord) et de Hormozgan (sud). Fin septembre, plusieurs cas d'empoisonnement à l'alcool frelaté de contrebande, qui avait fait au moins 22 morts, ont été signalés à travers le pays.

ENVIRONNEMENT

La Terre a perdu 60% de ses animaux sauvages en 44 ans

La Terre a vu ses populations de vertébrés sauvages décliner de 60% entre 1970 et 2014, annonce le Fonds mondial pour la nature (WWF) dans un bilan plus alarmant à chaque édition.

«Préserver la nature ce n'est pas juste protéger les tigres, pandas, baleines, que nous chérissons», souligne le directeur du WWF, Marco Lambertini.

«C'est bien plus vaste: il ne peut y avoir de futur sain et prospère pour les hommes sur une planète au climat déstabilisé, aux océans épuisés, au sol dégradé et aux forêts vidées, une planète dépourvue de sa biodiversité».

Le déclin de la faune concerne tout le globe, avec des régions particulièrement affectées, comme les Tropiques, selon le 12e rapport «Planète vivante», publié mardi avec la Société zoologique de Londres et basé sur le suivi de 16.700 populations (4.000 espèces).

Le 10e rapport faisait état de -52% entre 1970 et 2010.

Rien ne semble freiner l'effondrement des effectifs, à -60% désormais.

La zone Caraïbe/Amérique du sud affiche un bilan «effrayant»: -89% en 44 ans. Amérique du nord + Groenland s'en sortent un peu mieux, avec une faune à -23%. La vaste zone Europe, Afrique du nord et Moyen-Orient est à -31%. Explication première, la perte des habitats, avec l'agriculture intensive, l'extraction minière, l'urbanisation...



qui poussent à la déforestation, à l'épuisement ou à l'artificialisation des sols.

Au Brésil, dont le programme présidentiel n'évoque ni la déforestation ni le réchauffement, la forêt amazonienne rétrécit toujours plus, comme la savane du Cerrado, au profit du soja et de l'élevage bovin. Mondialement, seuls 25% des sols sont exempts de l'empreinte de l'homme. En 2050 ce ne sera plus que

10%, selon les scientifiques de l'IPBES (le «Giec de la biodiversité»).

S'ajoutent à cela surpêche, braconnage, pollutions, espèces invasives, maladies, dérèglement climatique...

«La disparition du capital naturel est un problème éthique, elle a aussi des conséquences sur notre développement, nos emplois, et on commence à le voir», souligne le DG du WWF France Pascal Canfin.

ÉQUATEUR:

La justice rejette une requête du fondateur de WikiLeaks contre ses conditions d'asile

La justice équatorienne a rejeté lundi une requête du fondateur de WikiLeaks, Julian Assange, contre ses conditions d'asile à l'ambassade de Quito à Londres, où il reste réfugié depuis 2012 pour échapper à d'éventuelles poursuites des Etats-Unis.

La magistrate Karina Martínez a jugé «irrecevable» l'action intentée devant un tribunal de Quito par M.

Assange, via son défenseur l'ex-juge espagnol Baltasar Garçon, contre les règles de visite, de communications et de salubrité qui lui ont été imposées depuis le 12 octobre.

Cette décision peut faire l'objet d'un appel.

Le fondateur australien de WikiLeaks réclame le

rétablissement intégral de ses communications, coupées depuis mars puis partiellement rétablies par Quito, et s'oppose aux nouvelles normes de résidence au sein de la légation, dont le non respect pourrait entraîner la «fin de l'asile».

La juge Martínez a estimé que cette mise en garde sur une éventuelle suppression de l'asile accordé à Julian Assange ne constituait pas une violation de ses droits, dans la mesure où il s'agit d'un pouvoir souverain de l'Etat équatorien. L'avocat équatorien Carlos Poveda, membre de l'équipe de défense de l'Australien, a argué que son client constitue «un objectif international» et a donc besoin d'une «connexion sécurisée» à

Internet, au-delà de l'accès au réseau WiFi de l'ambassade qui lui a été accordé le 19 octobre. Quito avait coupé les communications d'Assange avec l'extérieur de l'ambassade suite à son refus d'engagement écrit de ne pas publier de messages qui constitueraient une ingérence dans la relation (de l'Equateur) avec d'autres Etats».

L'audience, initiée jeudi dernier et durant laquelle le créateur de WikiLeaks était intervenu en visioconférence, avait été suspendue au bout de deux heures en raison de problèmes techniques et de traduction.

Si les poursuites en Suède contre Assange pour viol et agression sexuelle ont été abandonnées en mai 2017, la

justice britannique refuse de lever le mandat d'arrêt émis à son encontre, au motif qu'il n'a pas respecté en 2012 les conditions de sa liberté sous caution.

L'Australien de 47 ans redoute, s'il sort de l'ambassade, d'être arrêté puis extradé et jugé aux Etats-Unis pour la publication par WikiLeaks en 2010 de nombreux secrets militaires et documents diplomatiques américains.

Le procureur général équatorien, Inigo Salvador, avait toutefois indiqué la semaine dernière à la presse que Quito avait réussi à obtenir des «garanties» de la part de Londres qu'Assange ne serait pas remis à un pays tiers s'il sortait de la représentation diplomatique.

BRÉSIL:

Le corps d'un footballeur assassiné retrouvé dans une zone rurale

Le football brésilien était en deuil lundi après l'annonce par les autorités de l'assassinat brutal du milieu de terrain Daniel Corrêa Freitas, 24 ans, retrouvé mort éborgné, quasi décapité, ses parties génitales sectionnées.

Le Sao Paulo FC, club avec qui il était sous contrat depuis 2015, lui a rendu hommage, les joueurs se regroupant au centre du terrain pour une minute de silence avant l'entraînement de lundi.

Depuis juin, il était prêté au petit club de Sao Bento.

«Le Sao Paulo Futebol Clube regrette profondément la mort du milieu de terrain Daniel, qui a joué pour le club en 2015 et 2016 et a été retrouvé mort ce week-end», a indiqué le club de pre-

mière division brésilienne dans un communiqué. D'autres clubs brésiliens et des anciens coéquipiers du joueur ont également manifesté leur solidarité envers sa famille.

D'après la police civile de l'Etat du Parana (sud), le corps de Daniel Corrêa Freitas a été retrouvé samedi dans une zone rurale près de Sao José dos Pinhais, banlieue de Curitiba.

Les autorités ont indiqué dans un communiqué que l'enquête était dans un état «avancé» et que les membres de la famille de la victime seraient entendus, sans fournir plus de détails.

Une source policière a confié au quotidien Folha de Sao Paulo que le joueur avait été «éborgné» avec une plaie si profonde qu'il avait pratiquement été

décapité. Ses parties génitales ont également été sectionnées.

Vu comme un espoir prometteur au centre de formation de Cruzeiro, grand club de son Etat natal de Minas Gerais (sud-est), Daniel Corrêa Freitas a fait ses débuts professionnels en 2013, au Botafogo, évoluant notamment aux côtés de son idole, le néerlandais Clarence Seedorf.

Bon dribbleur, il était surnommé affectueusement «Daniel Messi» par les supporters.

En 2014, le milieu de terrain s'est blessé sérieusement au genou et n'a jamais retrouvé son niveau depuis, à cause de nombreux problèmes physiques l'empêchant.

INDONÉSIE:

Nouveaux restes des victimes de l'accident d'avion retrouvés sur le site

Les secours indonésiens ont retrouvé de nouveaux restes humains hier sur le site de l'accident d'un avion de Lion Air qui s'est abîmé en mer avec 189 personnes à bord, des médias faisant état d'un dysfonctionnement d'un instrument de bord.

Le Boeing 737 MAX 8 de la compagnie indonésienne à bas coût entré en service il y a à peine quelques mois a disparu des radars lundi, 13 minutes après avoir décollé de Jakarta.

Il s'est abîmé en mer de Java peu après avoir demandé au contrôle aérien l'autorisation de revenir dans la capitale indonésienne.

Des dizaines de plongeurs ont été dépêchés sur le site de la disparition du vol JT 610.

Mais dès lundi soir, les services de secours n'avaient plus guère d'espoir de trouver des survivants.

Les équipes ont pour l'heure rempli 10 sacs mortuaires de morceaux de corps qui doivent être envoyés à Jakarta en vue de tests ADN aux fins d'identification, a déclaré à la chaîne Metro TV Muhammad Syaugi, chef de l'Agence indonésienne de recherches et de secours. Le chef adjoint de la police nationale, Ari Dono Sukmanto, la dépouille d'un bébé figure parmi les corps retrouvés.

Les secours ont également rempli 14 sacs de débris divers, dont des chaussures, des portefeuilles et des vêtements. «Nous espérons voir le gros de la carcasse de l'avion, tout ce qui est à la surface a été collecté», a ajouté M. Syaugi. Boeing s'est déclaré «profondément peiné» et s'est dit «prêt à fournir une assistance technique à l'enquête sur l'accident».



L'avionneur américain avait suspendu la sortie du 737 MAX l'année dernière juste avant sa première livraison commerciale, évoquant un problème de moteur, selon le site spécialisé airlineratings.com.

Les moteurs sont issus d'une collaboration entre l'américain General Electric et le français Safran, d'après la même source.

L'archipel d'Asie du Sud-Est, qui compte 17.000 îles et îlots, est très dépendant des liaisons aériennes et les accidents sont fréquents. Lion Air,

principale compagnie aérienne à bas coût d'Indonésie, s'est lancée dans un vaste programme de développement.

L'année dernière, elle avait annoncé l'achat de 50 Boeing 737 MAX pour 6,24 milliards de dollars.

Le secteur aérien indonésien est en pleine croissance mais la réglementation laisse à désirer. Des compagnies indonésiennes ont été un temps interdites de ciel européen. Lion Air a été impliquée dans plusieurs accidents. Le plus grave, en 2004, une sortie de piste à Solo (centre de Java), avait fait 26 morts.

KENYA:

3 personnes tuées et un enfant de 12 ans enlevé par des voleurs de bétail dans le village de Nadome

Trois personnes ont été tuées et un enfant de 12 ans a été enlevé par des voleurs de bétails qui ont attaqué, lundi, le village de Nadome, dans le comté de Baringo (situé dans l'ancienne province kényane de la vallée de Rift), avant de s'emparer de 700 têtes de bovins, rapportait hier le journal «The Star». «Les assaillants qui seraient originaires de Turkana ont tué trois personnes et ont également enlevé un enfant de 12 ans», a déclaré l'un des habitants du village, cité par le journal. Les habitants ont appelé les autorités à renforcer la sécurité autour du village et à ouvrir une enquête pour récupérer le bétail volé et retrouver l'enfant kidnappé par les assaillants.

INDE:

Un séisme de magnitude 5,3 frappe le Cachemire

Un séisme de magnitude 5,3 a secoué lundi soir l'Etat de Jammu-et-Cachemire, dans le nord de l'Inde, a indiqué le Département de la gestion des catastrophes. L'épicentre du séisme, a été localisé à 34,3 degrés de latitude nord et 78,3 degrés de longitude est, au niveau de la vallée du Cachemire, et à une profondeur de dix kilomètres, a précisé le département dans un communiqué. Aucune perte de vie ou dégât matériel n'a été signalé jusqu'à présent, ont affirmé les autorités locales. La région du Cachemire est située dans une zone très exposée aux secousses sismiques. Plus de 80.000 personnes ont été tuées lors du tremblement de terre qui a frappé le Cachemire en octobre 2005.

ITALIE:

8 morts dans des intempéries, nombreuses écoles fermées

Les intempéries qui frappent l'Italie depuis dimanche ont fait huit morts, a annoncé la protection civile, tandis que de nombreuses écoles dans tout le pays restaient fermées hier.

Outre les cinq victimes recensées dans le courant de la journée de lundi, un homme a été tué en Vénétie (nord-est) par la chute d'un arbre, de même qu'un pompier dans le Haut Adige (nord), engagé dans des opérations de secours.

Une femme a été tuée par une coulée de boue et de rochers dans sa maison dans le Trentin (nord), ont précisé les autorités.

Un homme est également porté disparu en mer face à la Calabre, son voilier ayant été retrouvé lundi sur les rochers de la côte sans personne à bord alors qu'un corps avait été vu en mer mais n'avait pu être récupéré en raison de la tempête. Selon les médias italiens, il y a également environ 170 personnes --touristes et employés des hôtels-- bloqués au Col du Stelvio (nord), à la frontière entre l'Italie et la Suisse, à plus de 2.700 mètres d'altitude, en raison de très fortes chutes de neige atteignant 1,5 m de haut. Dans le Frioul-Vénétie julienne (nord-est), 23.000 personnes sont sans électricité et de nombreuses routes sont impraticables, ont indiqué les autorités locales. Depuis le début de cette vague de mauvais temps, les pompiers italiens ont effectué environ 7.000 interventions dans tout le pays, selon l'agence AGI. Les fortes pluies accompagnées de vents qui ont atteint jusqu'à 180 km/h dans certaines régions d'Italie ont entraîné aussi de graves perturbations dans la circulation. A Gênes, l'aéroport sera fermé mardi jusqu'à 13H00 GMT les pistes étant impraticables en raison des débris apportés par la pluie, le vent et la marée. Les écoles de la ville seront fermées toute la journée, de même qu'à Rome et de nombreuses autres municipalités italiennes.

CHINE:

Reprise limitée du commerce de produits à base de tigre et de rhinocéros

La Chine a annoncé lundi une reprise limitée du commerce de produits issus du tigre et du rhinocéros, provoquant la colère des défenseurs des animaux qui redoutent une explosion du trafic de ces espèces en danger.

Le commerce de produits tels que l'os de tigre ou la corne de rhinocéros pourra être autorisé sous certaines circonstances «particulières», a annoncé le gouvernement chinois dans une circulaire signée par le Premier ministre Li Keqiang.

Parmi celles-ci, Pékin cite la recherche scientifique, la vente d'œuvres d'art

et «la recherche et les traitements médicaux».

La poudre issue d'os de tigres et de corne de rhinocéros est prisée dans la médecine traditionnelle chinoise, mais ses vertus sont controversées.

Une autorisation spéciale sera requise pour le recours à ces produits, stipule la circulaire.

Seuls des médecins employés par des hôpitaux reconnus par l'Administration nationale de médecine traditionnelle chinoise seront autorisés à les utiliser. Les volumes commerciaux seront «strictement contrôlés» et le commerce de ces produits

interdit en dehors des cas prévus, selon le texte.

Les autorités chargées du patrimoine et du tourisme pourront seules autoriser «des échanges culturels temporaires» d'œuvres fabriquées à partir de ces animaux. Cette libéralisation remplace une interdiction totale décidée en 1993. Mais le marché noir a remplacé le commerce légal et de nombreux produits interdits entrent en Chine par le Vietnam, selon des mouvements écologistes. Ces derniers ont contesté la décision du gouvernement chinois. «La reprise du commerce légal risque non seulement de

servir de couverture au trafic clandestin, elle va aussi stimuler une demande qui avait décliné depuis l'entrée en vigueur de la prohibition», a déploré Margaret Kinnaird, responsable biodiversité au Fonds mondial pour la nature (WWF).

Le tigre est classé dans la catégorie des espèces en danger d'extinction par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Quant aux différentes espèces de rhinocéros, l'UICN les classe soit en catégorie «vulnérable», «quasi-menacée» ou «en danger critique d'extinction».

PHILIPPINES:

Des milliers d'évacuations aux Philippines suite au passage d'un typhon

Le typhon Yutu a déferlé hier sur les Philippines, où il a arraché des toits, coupé des arbres en deux et contraint à l'évacuation préventive de milliers de personnes, ont annoncé les secours.

La tempête, passée juste au sud de la trajectoire du typhon Mangkhut qui avait fait des dizaines de morts le mois dernier, a déversé des trombes d'eau sur Luçon, l'île la plus peuplée de l'archipel. Yutu a touché terre à l'aube, accompagné de vents soufflant à 150 kilomètres par heure, avec des rafales jusqu'à 210 km/h.

Près de 10.000 personnes habitant des zones de faible altitude ont fui leur domicile avant l'arrivée du typhon en



raison des risques d'inondation. Les vents ont rasé des maisons, arraché des toits et des poteaux électriques, déraciné des arbres. Les responsables de la

gestion des catastrophes ont souligné que Yutu était moins puissant que Mangkhut, qui avait fait plus de 100 morts, pour la plupart victimes d'un glissement de terrain dans la région minière d'Itogon. Les Philippines sont affligées chaque année par une vingtaine de typhons, qui font des centaines de morts et aggravent encore la pauvreté qui frappe des millions de personnes. Haiyan, un des typhons les plus violents à avoir jamais touché terre, avait dévasté le centre de l'archipel en novembre 2013, faisant plus de 7.350 morts ou disparus et privant de logement plus de quatre millions d'habitants.

L'abus de télévision nuit au développement du langage chez le bébé

On la savait déjà impliquée dans l'obésité infantile, les troubles du sommeil et même l'hypertension. Mais une nouvelle étude vient de montrer que la télévision a également un impact négatif sur le développement du langage chez les bébés.

On le sait, la télévision a (globalement) un impact négatif sur la santé de nos enfants : dans l'obésité, troubles du sommeil et hypertension, elle est bien souvent la bête noire des jeunes parents...

Une nouvelle étude américaine publiée dans le *Journal of Children and Media*, une revue scientifique, vient charger un peu plus la barque contre le petit écran : il semblerait bien que l'abus de télévision (même en guise de fond sonore) soit néfaste pour le développement du langage chez les tout-petits...

Dans le cadre de cette étude, des parents et des bébés de 12, 24 et 36 mois ont joué ensemble pendant 1 heure, tandis que la télévision était laissée allumée en arrière-plan. Résultat : les chercheurs ont observé que, lorsque la télévision diffusait des programmes en arrière-plan, les parents parlaient moins aux tout-petits.

Conséquence : les bébés (dont le développement du langage dépend en grande partie des mots prononcés par leurs pa-

rents) étaient beaucoup moins incités à parler et, donc, accédaient moins facilement au langage...

La télévision, cette baby-sitter idéale

« La télévision, même en fond sonore, a un impact négatif sur la qualité et la quantité des phrases prononcées par les adultes en direction de leurs enfants, explique Tiffany A. Pempek, auteur de l'étude. Par conséquent, la télévision devrait être évitée autant que possible en présence d'un bébé et surtout durant les sessions de jeu avec les parents. »

Pas question, donc, d'utiliser la télévision comme baby-sitter pour être tranquille : l'Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (Afa) recommande de ne pas exposer bébé à la télévision avant 3 ans et, ensuite, de limiter sa consommation à quelques dizaines de minutes par jour, pas plus. Mais aux Etats-Unis, un bébé de six mois regarde en moyenne la télé 1h30 par jour...



L'anesthésie générale avant un an nuit à la mémoire

Réaliser une anesthésie générale sur un enfant de moins d'un an nuit à sa mémoire vie selon une nouvelle étude scientifique américaine. Les tout-petits sont ultra sensibles aux anesthésies générales selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Neuropsychopharmacology*. En effet, cet acte chirurgical empêcherait la mémoire de se développer parfaitement. Les chercheurs de l'Université de Californie San Francisco ont mené deux études scientifiques, l'une sur des rats, l'autre sur des enfants qui avaient subi une anesthésie générale avant leur 1 an.

Les scientifiques ont cherché à comprendre son impact sur la mémoire humaine, sachant qu'elle pouvait détruire certaines cellules nerveuses et affecter le fonctionnement des synapses.

La mémoire des enfants anesthésiés est affectée mais pas l'intelligence.

33 bébés rongeurs ont été anesthésiés puis testés dans des épreuves de reconnaissance des odeurs. Ces animaux ont comparativement une mémoire plus faible et identifient moins bien les aromates que les autres rats. Plus, les scientifiques ont étudié la mémoire de deux groupes de 28 enfants

de 6 à 11 ans anesthésiés avant un an ou pas.

Les enfants ont passé des tests cognitifs, de QI et de comportement. Les chercheurs ont remarqué que la mémoire des enfants anesthésiés était diminuée. En revanche, les scores aux autres tests (QI, communication, comportement) ne diffèrent pas de ceux des enfants témoins. « Les enfants n'étaient pas différents en terme d'intelligence ou de comportement, mais ceux qui avaient subi une anesthésie avaient un score significativement plus bas que les autres » indique Greg Stratman, anesthésiste et auteur de l'étude.

Or « des déficits de mémoire même minimes peuvent avoir des conséquences immédiates en réduisant la capacité d'apprentissage des enfants » explique le chercheur. « Ces résultats peuvent nous inciter à nous poser des questions sur la nécessité de certaines anesthésies » indique Greg Stratman, l'un des co-auteurs de l'étude. « Mais d'autres études sont nécessaires pour comprendre si ces effets négatifs de l'anesthésie générale sur la mémoire sont réversibles ou pas » conclut le chercheur.

Non, le vaccin contre la rougeole ne cause pas l'autisme

Une étude australienne vient de montrer que le vaccin contre la rougeole n'a aucun lien avec l'autisme. La fin d'un mythe. L'histoire commence en Grande-Bretagne, en 1998. Un médecin jette un pavé dans la mare en publiant un virulent article dans la revue scientifique *The Lancet* : selon lui, le vaccin contre la rougeole pourrait causer... l'autisme.

A l'origine de cette étude, l'observation de douze jeunes patients souffrant de maladies intestinales chroniques et d'autisme. Son hypothèse : à cause de la vaccination, le virus de la rougeole s'installerait dans les intestins de l'enfant et causerait une inflammation telle qu'elle affecterait jusqu'à son développement neurologique.

Bien que les études se succèdent pour invalider les conclusions l'article, le mal est fait : les médias relayent l'information et les parents prennent peur. En cinq ans seulement, le taux de vaccination contre la rougeole passe de 92% à 78% en Grande-Bretagne. Le vaccin contre la rou-



geole n'a plus la cote. Aujourd'hui encore, le mythe reste vivace : en France, le taux de vaccination contre la rougeole est d'ailleurs inférieur à 95%, le seul pourtant recommandé par l'OMS. Mais une étude conduite par des chercheurs de l'Université de Sydney et publiée dans la revue scientifique *Vaccine* va sûrement mettre un terme à la controverse.

Après avoir récolté des données sur plus d'un million d'enfants dans le monde entier, la conclusion de l'étude australienne est sans appel : il n'existe aucun lien entre le vaccin rougeole-oreillons-rubéole (ROR) et le développement de l'autisme chez l'enfant. « Au vu de ces résultats, il n'y a donc aucune raison d'éviter la vaccination », conclut Guy Eslick, professeur associé à l'école de médecine de Sydney. Bien que le plus souvent sans gravité, la rougeole a tout de même causé le décès de 122 000 personnes dans le monde en 2012. Un seul moyen de s'en protéger : la vaccination !

NUTRITION DE BÉBÉ

LES 1 000 PREMIERS JOURS SONT LES PLUS IMPORTANTS

On le sait désormais : le risque de décès par maladie coronarienne à l'âge adulte est corrélé au poids à la naissance et à l'alimentation au cours des deux premières années. Ces 1000 premiers jours de la vie de bébé jouent un rôle clé sur sa future santé. On fait le point sur ce qu'il faut privilégier.

Asthme : exposer bébé aux allergènes le protégerait plus tard

Pour prévenir l'asthme et les allergies respiratoires, rien de mieux que de mettre le nez de l'enfant en contact avec les allergènes dès son plus jeune âge, démontre une étude. Vous voulez un bébé fort et résistant ? Faites-lui respirer la poussière... Hum, ce conseil surprenant qui fera sans doute tousser certains parents est celui dispensé par des chercheurs du John Hopkins Children's Center à Baltimore aux États-Unis.

Selon Dr. Robert Wood, chef du service d'allergie et d'immunologie de l'établissement, l'exposition des enfants aux allergènes, avant l'âge d'un an, a un effet protecteur contre l'asthme et les allergies. Lui-même s'avoue surpris du résultat de son étude : « Notre résultat est à l'opposé de ce que nous nous attendions à découvrir », assure-t-il sur NBC news.

Pendant trois ans, le scientifique et son équipe ont suivi l'état de santé de 497 nouveau-nés en relevant la concentration d'allergènes présents dans leur environnement ainsi que le taux de bactéries dans la poussière des maisons.

Résultat : les parents maniaques de la propreté ne rendraient pas forcément service à leurs marmousets, qui deviendraient plus sensibles aux allergies. Les bébés en contact avec les allergènes de souris, de cafards et de chats au cours de leur première année d'existence, ont présenté des taux plus faibles d'allergie et de sifflement (symptôme précurseur de l'asthme) que ceux élevés dans une maison dépourvue d'allergènes.

Une bonne raison d'avoir un animal à la maison

L'auteur de l'étude, parue dans la revue fédérale d'allergie et d'immunologie, prend soin de rassurer les parents en précisant : « Nous ne demandons pas aux parents de faire venir des rongeurs et des cafards à la maison, mais nous suggérons que l'excès d'hygiène n'est pas si bénéfique que ça ». Et d'ajouter : « Alors que vingt ans plus tôt nous conseillions aux parents de tenir éloigné les chats et les chiens des enfants, cette étude montre que plus un enfant côtoie un animal domestique tôt, mieux il se porte ».

Plusieurs recherches ont établi que le contact précoce des enfants avec les chiens renforce leur système immunitaire et les rend plus résistants aux infections respiratoires. Alors, si vous hésitez encore à offrir un animal à quatre pattes à votre enfant, peut-être est-ce le moment de céder.

1 000 jours : pour un bon départ dans la vie

C'est au cours des années 1980 que l'épidémiologiste britannique David Barker a démontré pour la première fois que le risque d'infarctus à l'âge adulte était beaucoup plus lié au poids de naissance qu'à tout autre facteur de risque comportemental à l'âge adulte.

À la suite de cette découverte, d'autres études ont montré que les 1000 premiers jours de la vie (c'est-à-dire du tout début de la grossesse à la fin de la deuxième année) constituent une période pendant laquelle l'enfant est particulièrement sensible aux stimuli de l'environnement, le rendant plus susceptible de développer plus tard des pathologies liées à l'obésité, au diabète ou à l'hypertension. « Pendant cette période cruciale, l'environnement sous toutes ses formes - qu'il soit nutritionnel, écologique, psycho-affectif, socio-économique etc. - imprime sur les gènes des marques durables » explique l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui a lancé l'initiative des 1000 premiers jours afin de freiner l'augmentation des maladies chroniques au cours de la prochaine décennie.

Avant et pendant la grossesse

- Surveillez votre apport en folates avant la conception (y compris pour le papa) et le cas échéant, optez pour une supplémentation. La teneur en folates est très élevée dans la foie ; et élevée dans les épinards, le cresson, la chicorée, le pissenlit, la mâche, le melon ; ainsi que dans les fromages affinés (brie, blue, chèvre), les noix, châtaignes et autres graines.

- Pendant la grossesse, faites particulièrement attention aux éventuelles carences en fer, en acides gras oméga (DHA), en vitamine D et en iode.

- Évitez les grandes variations de poids avant et pendant la grossesse et surveillez votre indice de masse corporelle (IMC) et limitez au maximum le tabac, l'alcool, le stress, les polluants, les drogues.



- Ayez une alimentation riche en fruits et légumes mais évitez les régimes végétaliens (déconseillés pendant la grossesse et l'allaitement) car ils peuvent favoriser des carences en vitamine B12, vitamine D, en fer, en iode et en calcium.

Les premiers mois et la diversification

- Privilégiez le plus longtemps possible l'allaitement maternel, exclusif jusqu'à 6 mois si possible, puis au-delà avec l'alimentation diversifiée.

- Pendant toute la durée de l'allaitement, veillez à avoir une alimentation variée et équilibrée et continuez d'éviter tabac et alcool.

- Introduisez progressivement des aliments solides « adaptés » entre 4 et 6 mois en complément du lait (500 ml de lait maternel ou de lait infantile par jour).

- Introduisez le gluten entre 4 et 7 mois en petite quantité afin de prévenir la maladie coeliaque.

- Veillez à couvrir les besoins spécifiques

en certains nutriments (fer et acides gras essentiels) et privilégiez une alimentation qui contient le moins possible de pesticides et autres contaminants.

- Stimulez l'apprentissage du goût en variant au maximum les saveurs et les textures.

La deuxième année

- Maintenez l'apport en lait et produits laitiers (500 ml par jour) et une alimentation adaptée jusqu'à 3 ans.

- Développez l'acquisition de bonnes habitudes alimentaires : les plats de bébé doivent être raisonnablement salés, sucrés sans excès. Surveillez les apports en protéines et veillez à la consommation de fruits et légumes.

- Veillez notamment à un apport suffisant en fer, en oméga 3 iode et poursuivez la supplémentation en vitamine D au moins jusqu'à 3 ans.

- Encouragez l'enfant à bouger et se déplacer tous les jours.

DIVERSIFICATION ALIMENTAIRE

Les étapes à suivre

Désormais, les pédiatres conseillent d'introduire de nouveaux aliments dès 4 mois. La diversification alimentaire de bébé va donc se faire progressivement entre 4 et 6 mois. Zoom sur les étapes à suivre.

Fruits et légumes : dès 4 mois

Pour ses premiers légumes et premiers fruits, préférez les produits frais. Mais les aliments surgelés ne posent pas de problème. La cuisson à la vapeur permet de garder tous les bienfaits et les saveurs. Et inutile de rajouter des matières grasses ou du sel.

Le conseil : bien cuisiner dans un premier temps afin de faciliter la digestion.

Poisson, œufs et viande : entre 4 et 6 mois

Diverses études ont montré que la consommation de poisson avant 6 mois ré-

duit le risque de asthme persistant ou de rhinite allergique. En outre, les enfants qui ont mangé de l'œuf cuit (dur ou à la coque) entre 4 et 6 mois risquent moins d'être allergiques que ceux qui l'ont découvert à 10 mois ou plus.

Le conseil : hâchez finement au départ.

Laitages : entre 4 et 6 mois

On commence avec les petits-suisses et les yaourts (classiques ou enrichis en lait infantile). Mais pour le fromage, on attend le moment où bébé parviendra à le mâcher.

Le conseil : du fromage au lait pasteurisé uniquement jusqu'à l'âge de 3 ans.

Céréales infantiles : entre 4 et 7 mois

Les glucides complexes contenus dans les céréales permettent à votre bébé de tenir

plus longtemps entre deux repas, particulièrement la nuit. Cela aide les enfants à passer de 5-6 repas à 3-4 repas par jour sans avoir de baisse d'énergie et malgré la petite contenance de leur estomac.

Le conseil : selon les indications d'âge figurant sur le paquet.

Légumes secs : pas avant 12 mois

Lentilles, pois cassés, pois chiches et haricots secs ne doivent pas faire partie de l'alimentation de bébé avant 1 an, en raison de la fermentation intestinale qu'ils provoquent. Commencez par l'équivalent de 2 cuillères à soupe une fois cuits. Vous pouvez les mélanger avec d'autres légumes, en purée, en potage ou bien écrasés.

Le conseil : toujours mixés finement pour commencer.

LÉGISLATIVES AU GABON: Le parti au pouvoir remporte 98 sièges sur 143 à l'issue du 2^e tour

Le Parti gabonais démocratique (PDG, au pouvoir) a remporté 98 sièges sur 143 à l'Assemblée nationale à l'issue du second tour des législatives, organisées les 6 et 27 octobre au Gabon, selon les résultats publiés par le Centre gabonais des élections (CGE). Les formations de l'opposition et les indépendants arrivent loin derrière avec 11 sièges pour les Démocrates, 8 pour les indépendants, 6 pour la Restauration des valeurs républicaines, 5 pour les Sociaux-démocrates du Gabon et 4 pour le Rassemblement héritage et Modernité, tandis que l'Union nationale et le parti Social-démocrate ont eu 2 sièges chacun. Les six autres partis restant ont remporté un siège chacun. Ces résultats restent provisoires en attendant celui du 2^e tour du 2^e siège du département du Woleu (Nord), a expliqué le centre gabonais des élections.

Les échéances électorales sont organisées conformément à la nouvelle loi électorale adoptée en janvier 2018, laquelle confie au Centre Gabonais des Elections l'organisation et la supervision de toutes les élections organisées au Gabon.

Ce nouveau cadre juridique a fait passer le nombre de députés de 120 à 143. Celui des sénateurs de 102 à 52.

TCHAD: Déby limoge deux officiers militaires de la zone 4

Le président tchadien Idriss Déby a décidé de limoger deux officiers de la zone militaire numéro 4 couvrant la région du Lac Tchad, ont rapporté hier des médias locaux. Il s'agit du «commandant de la zone le général de brigade, Dilony Darkallah et son adjoint le colonel, Hissein Docko Yaya respectivement remplacés par le général de brigade, Bokhit Kossi Bermari et le colonel Ahmat Fougoumi Yaya», d'après le site tchadien d'information, Alwihda.info. La décision a été prise lundi par décret lu à la télévision et à la radio nationale.

Elle intervient après la visite du président, le 12 octobre à Kaiga Kindiria, située à proximité des frontières avec le Niger (14km) et le Nigeria (18km).

Selon la même source, ce limogeage, est dû à un manque de vigilance et de coordination, ce qui a engendré des attaques de l'organisation terroriste Boko Haram et, partant des pertes en vies humaines». Le Président aurait constaté «des défaillances» ayant permis l'entrée sur le sol tchadien des éléments du groupe terroriste Boko Haram, dont les attaques ciblent aussi bien le Nigeria que le Niger, le Cameroun et le Tchad, selon les médias.

Le chef de l'Etat tchadien a également décidé de transférer la garnison militaire de la zone numéro 4 de Bol à Kaiga Kindiria. Même si le Tchad est moins touché par le groupe terroriste que le Nigeria voisin, une recrudescence des violences perpétrées par Boko Haram dans ce pays a été observée, après une relative accalmie. L'armée tchadienne, au sein d'une force multinationale mixte (FMM) qui rassemble des forces de la sous-région et des comités de vigilance, tente de repousser le groupe extrémiste dont les violences ont débuté au Tchad en 2015. Boko Haram, originaire du Nigeria, opère dans tous les pays de la zone du Lac Tchad (Nigeria, Tchad, Cameroun, Niger), où il commet des attentats meurtriers, des attaques contre les forces de l'ordre et procède à des enlèvements.

L'insurrection terroriste, débutée au Nigeria en 2009 et sa répression par l'armée, ont fait au moins 27.000 morts et provoqué une grave crise humanitaire avec 1,8 millions de déplacés.

ATTENTAT EN TUNISIE:

13 personnes sous surveillance médicale, l'acte terroriste condamné

Treize personnes (10 agents de sécurité et 3 civils) sont toujours placés sous surveillance médicale et leur état de santé est jugé «stationnaire», a indiqué, hier, le ministère de l'Intérieur, alors que l'Algérie et l'Union européenne ont fermement condamné l'attaque.

Au moins 20 personnes, dont 15 policiers et cinq civils, ont été blessées, lundi, dans l'attentat perpétré par une femme kamikaze sur l'avenue Bourguiba, dans le centre-ville de Tunis. Selon un dernier bilan fourni par le département de l'Intérieur, sur un total de 15 agents de sécurité admis à l'hôpital militaire, dix (10) d'entre eux ont été maintenus sous surveillance médicale. Cinq civils ont également été évacués vers l'établissement où trois (3) d'entre eux ont été alités.

Une femme de 30 ans s'est fait exploser près d'une patrouille de sécurité à l'avenue Habib Bourguiba de Tunis.

Au lendemain de cet attentat suicide, le parquet du pôle judiciaire de lutte contre le terrorisme a confié à l'Unité nationale de lutte contre les crimes de terrorisme relevant de la direction générale de la sûreté nationale au Gorjani l'enquête sur l'attaque.

En ce qui concerne l'auteur de l'opération terroriste, dont la dépouille a été transférée à l'hôpital Charles-Nicole, elle a fait usage d'une charge explosive.

«Selon les premiers éléments de l'enquête elle était âgée de 30 ans, originaire de Mahdia et détentrice d'une maîtrise, sans être connue par les services de sécurité», a-t-on fait savoir.

Condamnation de l'attentat et solidarité avec la Tunisie

L'Algérie a condamné «avec force»



par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, l'attentat suicide.

«Nous condamnons avec force l'attentat suicide qui a ciblé, lundi 29 octobre 2018, une voiture de la police tunisienne à l'avenue Habib Bourguiba à Tunis», a déclaré le porte-parole à l'APS, ajoutant que «nous affirmons notre entière solidarité et notre soutien permanent à la Tunisie, pays frère, peuple et gouvernement face à ce fléau abject». «Tout en condamnant vigoureusement ces actes terroristes lâches qui prouvent que le terrorisme a perdu tous ses enjeux et est désespéré de la déstabilisation de ce pays frère, l'Algérie est convaincue de la capacité de la Tunisie,

forte par ses institutions et la cohésion de son peuple, à relever le défi et faire face au terrorisme», a conclu le porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

De son côté, l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en Tunisie, Patrice Bergamini, a exprimé «l'entière solidarité avec la Tunisie et tout son peuple» suite cet attentat suicide.

«Je rends également hommage aux forces de sécurité tunisiennes, encore visées par une attaque terroriste à Tunis aujourd'hui», a-t-il écrit sur sa page Facebook, ajoutant que l'UE, ses Etats membres et ses institutions, se tiennent résolument aux côtés de la Tunisie dans sa marche vers la démocratie.

SAHARA OCCIDENTAL - MAROC:

Minurso : les Etats-Unis s'en tiennent à un mandat de six mois

Les Etats-Unis, restent fermes sur leur position concernant la prorogation, pour six mois, du mandat de la Mission de l'ONU pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso), malgré les fortes pressions de la France pour les infléchir, indiquaient hier des sources proches du dossier.

Les Etats-Unis, porte-plume des résolutions sur le Sahara occidental, ont réitéré «cette position claire» lors d'une réunion du Conseil de sécurité, tenue hier soir au niveau des experts, pour discuter du nouveau projet de résolution sur la Minurso.

Des 15 membres du Conseil de sécurité, présents à ce long

débat sur la Minurso, seule la France, soutien inconditionnel du Maroc, a exprimé son opposition à un renouvellement de six mois, proposé par l'administration américaine pour appuyer le processus onusien, selon les mêmes sources. Washington avait motivé sa proposition de renouveler le mandat de cette mission de six mois, par le besoin de maintenir la pression sur les partis au conflit afin qu'ils reviennent à la table des négociations. Il s'agit de la première consultation à huis clos sur le texte proposé par les Etats-Unis. Le projet de résolution a été débattu auparavant au niveau du groupe des amis du Sahara Occidental (Etats-Unis, Russie,

Royaume Uni, Espagne et la France). Le Conseil de sécurité devrait se contenter de cette réunion avant de procéder au vote mercredi, mais les tractations entre ses membres se poursuivront mardi à New York, centrées essentiellement sur la durée du mandat de la Mission.

En appui à la dynamique insufflée par l'émissaire Horst Kohler, le Conseil de sécurité a réitéré lors de cette réunion son soutien à l'ancien président allemand et à son initiative de convier les partis au conflit, le Front Polisario et le Maroc, ainsi que les pays voisins et observateurs, l'Algérie et la Mauritanie, à une table ronde à Genève. La première

mouture du projet qui réaffirme le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, invite le secrétaire général à informer régulièrement le Conseil de sécurité de l'évolution des négociations à chaque fois qu'il le juge opportun, le priant de présenter un rapport sur la situation au Sahara Occidental avant l'expiration du mandat de la Minurso.

Le projet de résolution réitére le plein appui du Conseil au président Kohler, et se félicite que les partis au conflit et les pays voisins et observateurs, aient répondu favorablement à l'invitation de l'émissaire onusien de participer aux premières discussions de Genève en décembre.

MAURITANIE:

Le parti «El Wiam» décide de fusionner avec l'UPR

Le parti mauritanien «El Wiam» démocratique et social a fusionné lundi avec le parti au pouvoir en Mauritanie, l'Union pour la République (UPR), deux jours après la proclamation des résultats définitifs du second tour des élections municipales organisées samedi dans les circonscriptions de Arafat et El Mina, a rapporté hier l'agence mauritanienne d'information, AML. L'annonce a été faite lundi soir au Palais des Congrès de Nouakchott lors d'un congrès extraordinaire du parti à Nouakchott en présence des délégués des différentes wilayas venus pour l'adoption des recommandations du Conseil national du parti. «La décision de la fusion met fin au parti El Wiam démocratique et social et fait de ses membres, de ses députés et conseillers municipaux une partie inté-

grante de l'UPR», a indiqué le président d'El Wiam, Baidiel Ould Houmeid. Pour lui, la fusion «inscrit dans le cadre de l'étude approfondie des transformations que connaît le pays, et des visions communes pour le pays que les deux formations El Wiam et UPR partagent». Le parti El Wiam qui a réuni ses adhérents depuis huit ans et demi, a-t-il ajouté, «(.) va participer à la réussite de l'opération d'intégration». Le Conseil national du parti El Wiam avait au cours de sa réunion dimanche soir à Nouakchott adopté la recommandation transmise au congrès et tendant à repositionner le parti sur la scène politique et à l'intégrer dans l'UPR. De son côté, le président de l'UPR, Sidi Mohamed Ould Maham, a loué le du parti El Wiam «de la voie du dialogue comme approche poli-

tique», invitant la classe politique «à suivre l'exemple» qui ne manquera pas de contribuer à renforcer la démocratie d'une part et «à limiter la multitude» des formations politiques qui a démontré «son échec» au cours des dernières élections d'avant part. Ould Maham qui a également fait savoir que l'initiative de la fusion a été louée par le président Mohamed Ould Abdel Aziz, a en outre annoncé que «des partis politiques sont menacés de dissolution par la force de la loi».

«Ce projet auquel nous appartenons tous et qui a été couronné de succès pendant la dernière décennie, avait eu un impact majeur ayant permis de mener le pays à des rivages sûrs et renforcer le processus démocratique», a-t-il poursuivi.

PALESTINE:

Le président Abbas a présidé hier une réunion du Comité suprême de l'OLP

Dans une déclaration à la radio officielle «Voix de Palestine», Saeb Erekat a affirmé que le Comité suprême, mis en place par le président Abbas, est composé de membres des comités exécutifs de l'OLP, du comité central du Fatah, de personnalités nationales, ainsi que des responsables de la sécurité et du gouvernement, sera chargée de mettre en œuvre les décisions prises lundi soir lors de la 30e session du Conseil central de l'OLP, organisée sous l'intitulé «Khan Al-Ahmar et la défense des constances nationales».

Les membres de du Conseil central de l'Organisation palestinienne se sont prononcés en faveur de la suspension de la reconnaissance d'Israël et de l'arrêt de toute coopération sécuritaire en Cisjordanie occupée.

Lors de cette session, les membres du Conseil central de l'OLP ont décidé également de maintenir cette suspension jusqu'à la reconnaissance officielle de l'Etat palestinien sur les frontières du 4 juin 1967, ayant El-Qods comme sa capitale.

L'organe de l'OLP a rejeté, aussi, toute proposition de paix au conflit israélo-palestinien qui émanerait du président américain, Donald Trump, dénonçant notamment sa décision de reconnaissance unilatérale et illégale d'El-Qods comme capitale d'Israël en décembre 2017, en violation des résolutions onusiennes, et la récente fermeture de la représentation diplomatique palestinienne à Washington prise par le locataire de la Maison-Blanche.

Dans ce contexte, Saeb Erekat a souligné que le Conseil central de l'OLP demeure l'instance la plus habilitée à prendre de telles décisions qu'il a qualifiés de «décisives» et de «déterminantes» vis-à-vis des Etats-



Unis et d'Israël. Affirmant que le Comité national suprême mis en place par le président Abbas commencerait à mettre en application «toutes les décisions annoncées de manière progressive», M. Erekat a soutenu qu'il n'y aurait pas de «saut dans l'inconnu» et que tous les points sur lesquels avaient tranché les membres du Conseil central de l'Organisation ne sont pas des «slogans». L'ancien négociateur palesti-

nien a réitéré, à ce titre, que le Comité national suprême est décidé à mettre en œuvre toutes les décisions de l'OLP «sans exception» et dans «tous les domaines», précisant que l'instance mise en place par le président Abbas, à l'issue des travaux de la 30e session du Conseil central de l'OLP, démontre «le sérieux et la détermination» de la direction de l'Autorité palestinienne à appliquer les résolutions adoptées lors de cette réunion.

TURQUIE:

Ankara menace de mener une opération militaire au nord de la Syrie

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a annoncé hier des «préparatifs» en vue d'une nouvelle opération militaire dans le nord de la Syrie contre les Unités kurdes de protection du peuple (YPG) dans la province d'Ain al-Arab (Kobané) qu'il qualifie de «terroristes», ont rapporté des médias locaux. «Nous allons détruire la structure terroriste à l'est de l'Euphrate. Nous avons terminé nos préparatifs, nos plans et nos programmes à ce sujet», a déclaré le chef de l'Etat turc dans une intervention devant les députés de son parti au Parlement, a indiqué l'agence de presse turque Anadolu. «Nous avons commencé, il y a quelques jours, notre préparation pour intervenir contre cette organisation terroriste», a-t-il ajouté. L'armée turque a pilonné, dimanche, des positions des Unités de protection du peuple (YPG) situées sur la rive est de l'Euphrate dans le nord de la Syrie, à l'ouest de Aïn al-Arab (Kobané), selon l'agence turque. La même source a précisé que les bombardements turcs ont visé dimanche dernier des abris et des tranchées des YPG sur une colline dans le village de Zur Maghar, situé sur la rive orientale de l'Euphrate en face de la ville de Jarablous.

Les YPG font partie des Forces démocratiques syriennes (FDS), une coalition arabo-kurde soutenue par les Etats-Unis pour combattre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI).

Mais, Ankara les considère comme une «extension» en Syrie du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), une organisation en conflit avec la Turquie depuis 1984 et classée comme «terroriste». Les autorités syriennes avaient condamné à maintes reprises les interventions de l'armée turque dans cette région, soulignant que ce territoire faisait partie intégrante de la Syrie et qu'Ankara doit respecter la souveraineté de l'Etat syrien. Damas avait également saisi le Conseil de sécurité de l'ONU pour mettre un terme à cette «agression» contre l'intégrité territoriale de l'Etat syrien.

YÉMEN:

Livraison saoudienne d'une première cargaison de carburant pour les centrales électriques

Un pétrolier saoudien transportant une première cargaison de produits pétroliers d'une valeur de 60 millions de dollars est arrivé lundi dans le port yéménite d'Aden, pour alimenter les centrales électriques et soutenir l'économie dans ce pays ravagé par la guerre, ont annoncé des sources officielles.

L'aide, destinée à diminuer les coupures d'électricité qui paralysent le pays, marque la dernière assistance économique en date apportée par le royaume saoudien au Yémen -déjà au bord de la famine- dont la récession économique empêche les habitants de se procurer les denrées alimentaires de base.

«Un pétrolier saoudien est arrivé à Aden avec à son bord la première livraison de produits dérivés du pétrole comme le diesel et le mazout, d'une valeur de 60 millions de dollars», a déclaré le gouvernement saoudien dans un communiqué. «Ils sont destinés à alimenter les centrales électriques dans les provinces libérées par le gouvernement yéménite», a-t-il précisé. Le gouverneur de la banque centrale du Yémen Mohamed Zemam, cité par l'agence AFP, a déclaré que cette aide mensuelle va aider le gouvernement en difficulté à réaffecter l'argent dépensé pour l'électricité -50 millions de dollars en moyenne par mois- vers les secteurs de la santé et de l'éducation. L'aide intervient après que l'Arabie saoudite a versé 200 millions de dollars à la banque centrale yéménite début octobre pour endiguer la chute du riyal, qui a perdu plus des deux tiers de sa valeur par rapport au dollar depuis 2015, année du début de l'intervention saoudienne et de ses alliés.

Le pays avait déjà déposé 2 milliards de dollars en janvier. Le royaume pétrolier dirige une coalition militaire appuyant les forces gouvernementales contre les membres du mouvement Ansarullah (Houthis).

La guerre au Yémen a fait près de 10.000 morts, d'après l'OMS, et 14 millions de personnes sont menacées par une famine imminente, selon l'ONU.

APS

SYRIE-YÉMEN

L'Iran, la Turquie et l'Azerbaïdjan pour la résolution pacifique des conflits syrien et yéménite

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad-Javad Zarif, a déclaré hier que l'Iran, la Turquie et l'Azerbaïdjan partagent des positions communes sur la résolution des conflits syriens, yéménite et palestinien, à l'issue de sa réunion avec ses homologues azéri et turque à Istanbul, a rapporté l'agence iranienne Irna.

Lors d'une conférence de presse conjointe, M. Zarif a exprimé sa satisfaction pour sa réunion «positive» à Istanbul et a déclaré que le développement de la coopération entre Téhéran, Bakou et Ankara serait très important pour le développement des trois pays et le développement régional, l'amélioration des conditions de vie, la promotion de la paix et de la sécurité dans la région, a ajouté Irna.

Le chef de la diplomatie iranienne a exprimé à ce propos «l'espoir de résoudre les problèmes de la région, notamment les conflits syrien, palestinien, et yéménite de manière pacifique», a poursuivi la même source.

«Nous avons toujours insisté sur le fait que les problèmes régionaux devaient être réglés sur la base du droit international et par des moyens pacifiques» a affirmé M. Zarif, soulignant que la déclaration finale de la 6e réunion trilatérale a insisté sur ce

«principe». Lors de cette rencontre, les chefs de la diplomatie des trois pays ont échangé leurs points de vue sur la perspective de renforcer la coopération régionale et de revoir les décisions prises lors de réunions précédentes, a ajouté Irna. La sixième réunion trilatérale s'est tenue à Istanbul en présence du ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Jawad Zarif, de son homologue turc Mevlüt Cavusoglu et de l'Azerbaïdjanais Elmar Mammadyarov. Selon un communiqué publié par le ministère turc des Affaires étrangères, les trois pays ont discuté des possibilités d'élargir la coopération entre les trois pays et d'autres questions importantes. La cinquième réunion trilatérale des ministres des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran, de la Turquie et de la République d'Azerbaïdjan s'est tenue à Bakou le 9 décembre 2017. Sri Lanka: Crise constitutionnelle et marchandages

Les Premiers ministres rivaux au Sri Lanka marchandaient mardi la défection de parlementaires du groupe adverse, en vue d'un éventuel vote de confiance au Parlement dans la crise politique qui secoue cette île d'Asie du Sud.

Limogé vendredi à la surprise générale par le

président Maithripala Sirisena, le Premier ministre Ranil Wickremesinghe dénonce son renvoi comme inconstitutionnel et s'accroche au pouvoir.

Il réclame une session d'urgence du Parlement, qui a été suspendu jusqu'au 16 novembre, pour prouver qu'il détient toujours la majorité. Nommé à sa place, Mahinda Rajapakse, l'ex-homme fort (2005-2015) de cette nation à majorité bouddhiste de 21 millions d'habitants, a formé son propre gouvernement.

Il a obtenu la défection de quatre parlementaires du camp de M. Wickremesinghe en leur confiant un portefeuille ministériel. Le Premier ministre démis, qui vit retranché dans sa résidence officielle à Colombo, a lui convaincu deux députés de la partie opposée de rejoindre son United National Party. En l'état actuel, le camp de Ranil Wickremesinghe compte 105 sièges sur les 225 du Parlement, et celui de Mahinda Rajapakse et Maithripala Sirisena 98. La majorité des 22 députés restants devrait soutenir M. Wickremesinghe en cas de vote mais de nombreuses tractations sont en cours, selon les observateurs. La communauté internationale a appelé le président Sirisena à réunir «immédiatement» le Parlement afin

de trouver une issue à la crise mais le chef de l'Etat n'a envoyé aucun signe en ce sens. «Si (le président) a la majorité il n'y a aucun besoin de garder le Parlement fermé. Il veut se donner du temps pour des marchandages» afin d'assurer suffisamment de voix pour la confirmation de M. Rajapakse, a dénoncé Mangala Samaraweera, ministre des Finances du gouvernement Wickremesinghe. Un vice-ministre du gouvernement sortant, Ranjan Ramanayake, a lui accusé la Chine de financer le camp Rajapakse: «Je dis à la Chine de ne pas dépenser leurs millions pour acheter des parlementaires au Sri Lanka. Ils veulent acheter le pays», a-t-il déclaré. A la présidence du Sri Lanka, Mahinda Rajapakse avait mené une politique chinoise et contracté d'importants prêts auprès de Pékin, faisant grincer des dents à New Delhi, la puissance régionale traditionnelle. L'ambassade de Chine au Sri Lanka a dénoncé des accusations «infondées et irresponsables». La crise constitutionnelle que traverse le pays est susceptible de dégénérer en «bain de sang» si le Parlement n'est pas consulté dans la confrontation au sommet de l'Etat, s'est inquiété lundi le président de cette assemblée.

L'association Machaal Echahid honore Mustapha Makaci, premier président du CRA

L'association Machaal Echahid a honoré, hier à Alger, le moudjahid Mustapha Makaci, premier secrétaire général du Croissant-Rouge algérien (CRA) et l'un des fondateurs de l'organisation en 1956 durant la guerre de Libération nationale.

Le moudjahid mustapha Makaci, médecin de formation, a été désigné officiellement secrétaire général du CRA le 29 décembre 1957. L'idée de créer cette organisation par le comité de coordination et de mise en œuvre avait été émise en 1956.

Titulaire d'un doctorat en médecine de l'université d'Alger le 9 juillet 1949, le moudjahid Makaci a grandement contribué à faire entendre la voix de l'Algérie durant la guerre de libération, à travers le CRA, lui qui a rejoint les rangs des moudjahidines à la Guerre de libération nationale dès son déclenchement. Avant la création du CRA, Mustapha Makaci a formé de nombreux Algériens dans le domaine de la santé militaire. Il a soigné les blessés de l'Armée de libération nationale (ALN), dont l'actuel Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Mustapha El Habiri.

De même qu'il a prodi-



gué des soins aux blessés français détenus par l'armée durant la guerre de libération. Après l'indépendance, le moudjahid a ouvert une clinique à Alger et écrit pas moins de 12 ouvrages sur différents thèmes, notamment les soins et l'histoire de la médecine.

Dans sa communication, Achour Mahfoudh, chercheur en histoire a évoqué la dimension humaine de la révolution algérienne, «une révolution

à laquelle le moudjahid est resté attaché, en dépit des dépassements commis par les autorités coloniales contre les Algériens». Les rapports du Comité international de la Croix rouge (CICR) avaient établi à l'époque que «l'armée de libération réservait un bon traitement aux soldats français détenus et blessés, alors que la France violait, dans les prisons et camps de concentration, les lois et conventions ratifiées sur les droits de l'Homme».

«L'armement et l'approvisionnement à travers les frontières témoignent du génie du commandement de la Guerre de libération»



Les participants à une rencontre historique sur «l'armement et l'approvisionnement lors de la Guerre de libération» organisée au Centre d'information territoriale Chahid Omar Ben Khemis de Batna dépendant de la 5ème région militaire Zighout Youcef, ont souligné que «l'armement et l'approvisionnement travers les frontières, des groupes de moudjahidines au lendemain du déclenchement de la Révolution libératrice témoignent du génie du commandement de la Guerre de libération».

«En dépit des plans de l'armée française pour étouffer la Révolution en resserrant l'état sur les moudjahidines, le commandement de la Guerre de libération était parvenu à approvisionner en armes, via les frontières, ses troupes des moudjahidines» a précisé lundi, le professeur et chercheur en histoire à l'université Batna1, Dr Youcef Menasra soulignant que «le Chahid Mustapha Benboulaïd planifiait dès le début de mettre en place un réseau d'armements». Dans ce contexte, l'universitaire a indiqué que l'étroite collaboration entre le chahid Benboulaïd à l'intérieur du pays et le moudjahid Ahmed Benbella à l'extérieur a permis l'installation en août 1954, de la première base d'armement en Lybie au profit de la Guerre de libération nationale. L'intervenant a également évoqué l'armement des moudjahidines par voie maritime citant la première «livraison» à bord du bateau «Dina» en avril 1954, puis

une seconde à bord de «Intissar» en juin de la même année, et «Intissar2» appelé Hanibal et plusieurs autres bateaux. Evoquant le cas du bateau «Slovinie» à bord duquel se trouvaient des armes, saisi par l'administration française, le même intervenant a indiqué que le lien n'a pas pu être établi entre les algériens et cette «livraison», car, a-t-il indiqué «la tactique des révolutionnaires était intact et le travail de renseignement était sans faille».

Ce séminaire a été ponctué par des témoignages vivants de moudjahidines dont Mohamed Athamna, qui faisait partie du groupe des volontaires «volontariat» créé en 1955 sous la commande de Ahmed Azouli chargé de «frapper» l'ennemi dans n'importe quel endroit de la première région.

Ce séminaire organisé à l'occasion de la célébration du 64ème anniversaire du déclenchement de la Guerre de Libération, a été ouvert par le directeur régional de la communication, de l'information et de l'orientation de la 5ème région militaire, le colonel Salim Gueriche qui a mis l'accent sur l'importance de ce genre de rencontre dont l'organisation reflète «l'intérêt accordé par l'Armée nationale populaire (ANP) à l'histoire du pays riche en victoires». Un film documentaire intitulé «l'approvisionnement de l'armée de libération nationale, caravanes de la dignité» a été projeté lors de ce séminaire.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE BOUIRA
COMMUNE DE BOUIRA

AVIS D'ADJUDICATION

MARCHE A BESTIAUX ET MARCHE HEBDOMADAIRE DE FRUITS ET LEGUMES ET QUAINCAILLERIE ET D'HABILLEMENT DE DETAILS A BOUIRA

Le Président de L'Assemblée Populaire Communale de BOUIRA informe le public qu'une adjudication aux enchères publiques aura lieu le 15 ème jours qui suit la date de la première parution du Présent avis sur les journaux nationaux à 15h au siège de la Commune de BOUIRA pour la location du : MARCHE A BESTIAUX ET MARCHE HEBDOMADAIRE DE FRUITS ET LEGUMES ET QUAINCAILLERIE ET D'HABILLEMENT DE DETAILS A BOUIRA

Pour une durée de 03 ans allant du : 01/01/2019 au 31/12/2021.
Avec la mise à prix annuelle de : 82.800.000,00 DA

Les personnes intéressées par le présent avis doivent se rapprocher auprès de la commune de BOUIRA (Direction de l'administration et des finances - service du Patrimoine Communal) pour retirer le cahier des charges contre paiement de 5.000,00 DA auprès du trésorier communal de Bouira.

Dossier à fournir :

- 1/ Une Demande d'admission légalisée
- 2/ Un Engagement d'une caution solvable établie conformément Au modèle fourni par l'administration
- 3/ Extrait de rôle apuré (pour le soumissionnaire et son cautionnaire daté de moins de 03 mois.
- 4/ Photocopie de la CNI ou permis de conduire.
- 5/ Extrait d'acte de naissance.
- 6/ résidence.
- 7/ cheque de banque libelle obligatoirement au nom du trésorier communal de Bouira pour un montant égal à 4/10 de la mise à prix.
- 8/ Photocopie de l'extrait du registre de commerce (gestion des équipements commerciales .
- 9/ Extrait du casier judiciaire n° 03 de moins de trois (03) mois pour l'adjudicataire ou son cautionnaire.
- 10/ Attestation de non endettement envers la commune délivrée par le trésorier communal pour les ex adjudicataires de la commune de Bouira.
- 11/ Quitittance paiement cahier des charges pour le montant de 5.000,00 DA.
- 12/ Procuration délivrée par un notaire pour le représentant d'un adjudicataire qui ne peut pas assister à l'adjudication.
- 13/ Copie de la carte d'identifiant fiscale (NIF).
- 14/ Attestation de bonne conduite délivrée par la commune de résidence.
- 15/ Attestation qui prouve que l'adjudicataire a déjà exercé l'activité adjudicataire des marchés a bestiaux et marché hebdomadaire de fruits et légumes et quincaillerie et d'habillement de détails ou moins de 03 ans délivrée par les communes.
- 16/ Attestation d'activité professionnel (bilans des 03 dernières années) + mise à jour CNAS comportent au moins 10 salaires

DK NEWS

Anep : 832 554 du 31/10/2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA DE OUAGUENOUN
CNE AIT-AISSA-MIMOUN

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Ait-Aissa-Mimoun, lance l'ouverture d'un concours sur titre d'accès au grade suivant :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre de postes ouverts	structure d'affectation	autres conditions
Comptable Principal de l'administration territoriale.	Concours sur titre	Diplôme d'études universitaires appliquées dans la spécialité ou d'un titre reconnu équivalent.	- Comptabilité et fiscalité - Comptabilité - Comptabilité de gestion financière de l'entreprise - Comptabilité de gestion - Gestion des stocks - Économie et droit.	01	Siège de la commune	/

DOSSIER À FOURNIR :

- Une demande manuscrite.
- Une copie de la pièce d'identité.
- Une copie du titre ou diplôme exigé auquel sera joint le relevé de notes du cursus de formation.
- Une fiche de renseignement, dûment rempli par le candidat.

Les candidats définitivement admis seront, à leur nomination dans les grades et emplois postulés,

invités à compléter leurs dossiers administratifs par l'ensemble des autres documents dont notamment :

- Copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national, certifiée conforme à l'original.
- Extrait du casier judiciaire, en cours de validité - Extrait de l'acte de naissance N° 12 - Certificats médicaux - 02 photos d'identité.

Outre les pièces énumérées ci-dessus, les dossiers des candidats admis aux concours sur titres doivent comporter, notamment :

- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat, dans la spécialité, celles-ci doivent être dûment visées par l'organe de la sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé - Une attestation justifiant la période effectuée par le candidat dans le cadre des dispositions d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant - Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau du diplôme requis dans la même spécialité, le cas échéant. - Tous documents relatifs aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant - Une fiche familiale d'état civil, pour les candidats mariés.

Le dossier de candidature doit être déposé au service du personnel de la commune d'Ait-Aissa-Mimoun dans un délai de quinze (15) jours ouvrables à compter de la date de la parution du premier placard publicitaire dans la presse écrite. Observation : Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

DK NEWS

Anep : 832 710 du 31/10/2018

23E SILA: Le Salon s'ouvre au public

Le 23e Salon international du livre d'Alger (Sila) a ouvert, hier au Palais des expositions des Pins maritimes, ses portes au public venu en nombre en ce premier jour.

Dès l'ouverture du salon, les premiers visiteurs, majoritairement des jeunes, ont afflué au pavillon central, l'espace le plus attractif du Palais des expositions, qui accueille particulièrement des exposants spécialisés dans la littérature, le livre scolaire et parascolaire ainsi que le dictionnaire. Le stand de 500 m² réservé à la Chine, invité d'honneur de cette édition, a attiré des visiteurs intéressés par la culture et la littérature de ce pays d'Asie de l'est qui propose quelques 10.000 titres dans divers domaines en Arabe, en anglais et en mandarin, langue nationale et officielle en Chine. D'autres visiteurs, étudiants notamment, ont afflué vers des stands de maisons d'édition d'ouvrages scientifiques comme la médecine, la psychologie et le droit. Sur les quelques 20.000 m² de surface d'exposition, les visiteurs peuvent aller, pendant douze



jours, à la rencontre de nombreux auteurs algériens et étrangers qui viendront dédicacer leurs oeuvres, en plus des débats et autres ateliers. Plus d'un millier d'exposants dont 739 éditeurs étrangers venant de 47 pays prennent part à ce 23e Sila

placé sous le slogan «Le livre ensemble». Inauguré officiellement lundi par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, le Salon du livre d'Alger se poursuit jusqu'au 10 novembre aux Palais des expositions des Pins-Maritimes.

Ouyahia : «L'Académie algérienne de la langue amazighe sera mise en place avant la fin 2018»

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a annoncé lundi à Alger que l'Académie algérienne de la langue amazighe sera mise en place «avant la fin de l'année en cours», précisant que le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA) poursuivra normalement sa mission. «Le HCA joue un rôle important dans la promotion de la langue amazighe et continuera à accomplir sa mission en coordination avec l'Académie», a déclaré M. Ouyahia en marge de l'inauguration du 23ème Salon international du livre d'Alger (SILA).

Le Premier ministre

s'est félicité, en outre, des efforts de l'Etat et du président de la République dans la promotion de la langue amazighe, qui a été élevée au rang de langue nationale et officielle aux côtés de la langue arabe, appelant, par la même occasion, à encourager l'édition d'ouvrages en tamazight.

Tout en déplorant le fait que certains tentent de semer la confusion au sujet de cette question (tamazight), M. Ouyahia a mis en avant, dans ce sens, les efforts entrepris par le ministère de l'Éducation nationale qui a élargi l'enseignement de la langue amazighe à tra-

vers 30 wilayas du pays.

Il est à rappeler que la loi organique relative à la création de l'Académie algérienne de la langue amazighe, adoptée en juin dernier par le Parlement, vise à doter la langue amazighe des outils nécessaires à sa promotion et à son développement. La loi définit les missions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de cette instance, placée auprès du président de la République et dont la création est prévue par l'article 4 de la Constitution, amendée en 2016.

L'Académie est chargée notamment de recueillir le corpus national

de la langue amazighe dans toutes ses variétés linguistiques, d'établir la normalisation de la langue amazighe à tous les niveaux de description et d'analyse linguistique, et d'élaborer un dictionnaire référentiel de la langue amazighe.

La composition de l'Académie est fixée à 50 membres au plus, choisis parmi les experts et compétences avérés dans les domaines des sciences du langage et en rapport avec la langue amazighe et les sciences connexes. L'Académie disposera d'un Conseil, d'un Président, d'un Bureau et de Commissions spécialisées.

ARLEQUIN VALET DES DEUX MÂÎTRES : Une nouvelle coproduction théâtrale entre le TNA et le TRO

"Arlequin, valet des deux maîtres", pièce de théâtre éponyme adaptée par le défunt Abdelkader Alloula, sera "revisité" dans une coproduction entre le Théâtre national algérien (TNA) et le Théâtre régional d'Oran (TRO), a-t-on appris lundi auprès du metteur en scène, Ziani Cherif Ayad. Il s'agit d'une adaptation libre de la pièce éponyme de l'italien Carlo Goldoni (1745), faite par le défunt dramaturge Abdelkader Alloula, a précisé M. Ziani Cherif, dans une déclaration à l'APS. Il a ajouté que

cette coproduction s'inscrit dans le cadre de la préparation d'un grand événement-hommage dédié à Alloula, prévu en avril prochain. "Cette pièce vise à créer une espèce de dynamique autour du répertoire algérien en le rendant vivant, avec des points de vue différents, sur des pièces qui ont déjà existé", a souligné le metteur en scène. Pour sa part, le directeur du TRO, Mourad Senouci, a indiqué que le centre culturel italien compte se joindre à cette production en prenant en charge cer-

tains aspects de la production, Arlequin étant un personnage-type de la "comedia dell'arte", genre théâtral populaire italien né au XVIIe siècle. Mourad Senouci a expliqué que le texte initial de la pièce d'une durée de deux heures et demie, sera adapté de façon à réduire le temps à une heure et demie. S'agissant du choix de monter une nouvelle fois cette pièce, Ziani Cherif Ayad a estimé qu'un texte peut être monté à l'infini, comme c'est le cas pour certaines pièces qui ont traversé le temps.

GUELMA : Appel à éditer l'œuvre complète de Kateb Yacine

Les participants à la huitième édition du Forum international sur la vie et l'œuvre de Kateb Yacine, ont appelé, lundi, à Guelma, en clôture de cette manifestation, les responsables concernés à éditer l'intégralité des œuvres de l'auteur en tant «qu'acquis national».

Les travaux de cette rencontre internationale sur Kateb Yacine (1929-1989), tenue pendant trois jours au théâtre régional Mahmoud Triki, au centre-ville, ont abouti à une série de recommandations, soulignant la nécessité pour les universitaires et académiciens algériens et arabes de procéder à l'importante de recherches dans le cœur de l'important capital littéraire laissé par l'auteur. Les participants à ce forum sur le

thème «La géographie de Kateb Yacine», ont également proposé d'autres sujets pouvant figurer dans les prochaines éditions de l'événement, parrainées chaque année par l'Association pour la promotion du tourisme et de l'activité culturelle de la wilaya de Guelma, à l'instar des genres littéraires dans l'œuvre de Kateb Yacine.

Le forum devait s'achever mardi, mais les organisateurs ont été contraints d'écourter cette rencontre internationale qui a pris fin, aujourd'hui, en raison de l'absence de nombreux conférenciers étrangers, qui étaient notamment attendus de France, du Liban et du Maroc, pour «des motifs administratifs», comme l'a expliqué le président du comité d'organisation, Ali Abassi. Les

travaux du dernier jour ont été marqués par plusieurs interventions sur le thème de l'édition, notamment celle du Pr. Melissa Quirino Scanhola de l'Université de Sao Paulo (Brésil), portant sur l'analyse de certains espaces naturels dans le roman Nedjma, affirmant, à l'occasion, que sa première rencontre avec la littérature de Kateb Yacine a eu lieu à travers le «polygone étoilé». Elle a aussi indiqué que la bibliothèque universitaire au Brésil ne dispose que des ouvrages «Nedjma» et «Le cadavre encerclé». Quant au Pr. Laurent Nkayabarezi de la République du Congo, il a abordé dans une intervention intitulée «Le fonctionnement de la topographie» dans le livre Nedjma, le fait que Kateb Yacine a eu recours

à la géographie de manière adéquate, attestant que «la narration et la description se retrouvent côte à côte dans les œuvres de l'auteur qui s'appuyait, en outre, sur des techniques d'écriture spéciales, conjuguant longueur de phrases et ponctuation variant d'un contexte à l'autre».

Les participants au forum ont consacré la deuxième journée du forum (dimanche) pour commémorer le 29ème anniversaire de la disparition de l'écrivain dans la région d'Ain Ghrou, dans la commune de Hammam N'baïls, à environ 60 km à l'Est du chef-lieu, région natale de la famille de Kateb Yacine, où une stèle commémorative y avait été érigée en 2009.

TISSEMSILT : 1^{res} journées du court métrage à partir d'aujourd'hui

Les premières journées nationales du court métrage débiteront aujourd'hui à Tissemsilt le thème «L'Algérie au regard du cinéma», ont annoncé lundi les organisateurs. Initiée par la Maison de la culture «Mouloud Kacem Nait Belkacem» de Tissemsilt en collaboration avec la association de wilaya «culture et arts» à l'occasion de la célébration du 64e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, cette manifestation prévoit la projection d'une vingtaine de courts métrage de cinéastes amateurs de 17 wilayas du pays ainsi que sept documentaires mis en scène par des amateurs des wilayas de Laghouat, Boumerdès, Tissemsilt, Annaba, Relizane et Alger, a indiqué le président de l'association organisatrice, Wahid Metahr. Les courts métrages et les documentaires seront évalués par un jury composé d'universitaires de Sidi Bel-Abbès et de Mostaganem ainsi que de cinéastes. Les trois meilleurs de la première catégorie et les deux meilleurs de la deuxième seront primés, a-t-on fait savoir. Deux courts métrage hors compétition, à savoir «la dernière projection» du réalisateur Abdelhakim Chakhchoukh de Sétif et «Message de M'hamed à M'hamed» de Bentamma M'hamed

de Tissemsilt, seront également présentés, a-t-on ajouté. Le programme de cette manifestation de quatre jours comporte aussi des expositions d'archives du cinéma algérien, d'appareils photos anciens et de livres sur la Guerre de libération nationale, outre des ateliers de formation sur la mise en scène, tournage et écriture de scénarios.

Des communications sur l'histoire et l'anthologie du cinéma algérien, et les courts métrages en Algérie seront animés par des universitaires. Une soirée musicale oranaise sera animée par l'artiste Tarik Chebli, dit Ahmed Wahbi junior, cheikh Miloud El Vialari. Des récitals poétiques en melhoun seront également au programme. Le comédien Ahmed Benaïssa, qui a pris part à plusieurs films de guerre et la cinématographe retraité de la cinémathèque d'Alger Dahane Khadra seront honorés à cette occasion. Ce rendez-vous culturel constituera un espace de promotion d'activités cinématographiques de jeunes talents, en plus de la promotion d'œuvres et de courts métrage qui s'intéressent à l'histoire et l'élaboration d'une plateforme pour la pratique du 7e art à Tissemsilt, a souligné M. Metahri.

ALGÉRIE-CUBA: Impératif de relancer la coopération culturelle entre les deux pays

L'Algérie et Cuba ont souligné lundi l'impératif de relancer la coopération culturelle entre les deux pays notamment dans le domaine du patrimoine et ce dans le cadre de la convention signée entre les deux parties.

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi et le vice-ministre cubain de la Culture, ont appelé à l'intensification des échanges en matière de patrimoine eu égard à l'expérience dont jouit Cuba dans le domaine de la restauration. M. Mihoubi avait reçu lundi au niveau de son département ministériel

le vice-ministre cubain de la culture en visite en Algérie à la tête d'une délégation d'écrivains cubains pour assister à la 23ème édition du Salon international du livre d'Alger (SILA). Les deux parties ont insisté sur l'intensification des échanges culturels et artistiques dont la danse, les arts plastiques et le cinéma, sachant que l'Algérie sera invitée d'honneur du Salon international du livre à Havane en 2019. Le ministre et son hôte ont estimé que le SILA «représente un moment exceptionnel pour les relations entre les

deux pays». Pour sa part, M. Mihoubi a mis l'accent sur l'histoire des relations entre l'Algérie et Cuba, saluant l'expérience cubaine en matière du patrimoine. Quant au salon de la Havane, le ministre a indiqué que l'Algérie sera présente en tant qu'invité d'honneur avec 21 livres traduits en espagnol et 4 films dont la traduction est en cours. Il a rappelé que ce salon dédiera une soirée à la culture algérienne tout en invitant cinq écrivains algériens, ce qui reflète les relations solides liant les deux pays.

APS

APS

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°706

sentinelle ↓	apocope ↓	épouse- teras ↓	tentati- ves ville sur la Tille ↓	négation laissez un espa- ce blanc ↓	alliée ↓	hasards mouillent largement ↓
mot imaginé ↓	trait de lumière ↓	halte ↓			douleur →	
					base ↓	
dota d'u- ne coque canaux de salins ↓			mettra de niveau →		surface →	
					éclair- cissent ↓	
genre de thon ↓	beaux restes fait du mal ↓		suites ↓			partie dure ↓
			maire en Espagne ↓			métal de soudure ↓
biarra ↓		dieu soleil ↓		peaux de citrons lac américain ↓		
lettre du début ↓		inertie ↓			rien ↓	
					se rendrait ↓	
réservoir à grains ↓	noté famille des lentilles ↓		élément gazeux ↓			sortez latin ↓
			brilla ↓		dans ↓	loies célestes ↓
petits rusés désert pierreux ↓					début de compte ↓	partie de siècle ↓
		sans effets ↓		très per- sonnel disparai- tre ↓		entasser ↓
		fêtard ↓				entasser ↓
décou- ragé ↓	soude ↓		c'est le platine jolis pa- pillons ↓		beaux perro- quets ↓	
	namée ↓			déesse d'Égypte ↓		restes de mois- sons ↓
malin comme un singe étiole ↓				ultime ↓	crochet d'atelier assem- blée ↓	
		meneurs patients ↓				coordina- tion c'est le meilleur ↓
		loyale ↓	va au hasard en matiè- re de ↓		mesure agraire fibres textiles ↓	
récent ↓				insigni- fiants astate en chimie ↓		très osé ↓
trompées en argot ↓						le chlore à l'amphi début de gamme ↓
vieilles coutu- mes ancêtre ↓		purifié ↓	couper la lumière ↓			
		entre si et ré ↓				
essen- ces aro- matiques ↓				trouve la solution ↓		

Solution

C'est arrivé un 31 octobre

Sudoku n°2006

1	2	4	7	9	5	6	8	3
7	9	6	2	8	3	1	5	4
3	5	8	4	1	6	9	2	7
5	4	2	1	6	7	8	3	9
6	7	9	3	4	8	5	1	2
8	3	1	5	2	9	4	7	6
2	6	5	9	7	1	3	4	8
9	1	7	8	3	4	2	6	5
4	8	3	6	5	2	7	9	1
9	5	3	6	2	8	7	4	1
8	7	4	9	1	5	2	3	6
1	2	6	3	7	4	8	9	5
7	3	6	1	4	9	5	8	2
5	8	2	3	6	7	4	1	9
1	9	4	2	5	8	6	3	7
2	4	5	8	1	3	7	9	6
8	1	9	6	7	4	3	2	5
3	6	7	9	2	5	1	4	8
4	2	3	7	8	6	9	5	1
6	5	8	4	9	1	2	7	3
9	7	1	5	3	2	8	6	4

Mots Croisés n°2006

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	M	A	T	E	R	I	A	L	I	S	M
2	E	M	A	N	A	T	I	O	N	I	V
3	N	A	I	T	E	M	I	E	T	T	A
4	U	S	E	E	S	O	R	S	A	C	
5	I	S	R	I	E	N	S	B	R	U	
6	S	E	C	R	E	T	S	B	A	D	E
7	E	R	R	E	R	A	P	E	R	S	
8	R	I	R	R	I	G	U	E	R	V	
9	I	O	N	A	E	R	E	R	O	N	T
10	E	S	A	S	S	E	R	T	U	T	

Grille géante n°706

F	A	B	E	N	A	A						
B	A	R	B	A	R	I	S	M	E	M	A	L
C	A	R	R	O	S	S	A	A	I	R	E	
E	T	I	E	R	S	A	R	A	S	E	R	A
I	V	E	S	T	I	G	E	S	O	S		
B	O	N	I	T	E	S	E	R	I	E	S	
I	N	U	A	R	A	Z	E	S	T	E	S	
I	N	I	T	I	A	L	E	N	E	A	N	T
A	A	I	N	S	C	R	I	T	I	E		
S	I	L	O	S	A	I	R	E	N	R		
R	E	N	A	R	D	E	A	U	X	A	N	
R	E	G	N	U	E	I	N	T	I	M	E	
U	N	I	T	P	T	A	R	A	S			
D	E	M	O	T	I	V	E	S				
V	I	C	E	L	A	R	D	E	S	S		
F	A	N	E	A	N	I	E	R	S	E	T	
N	E	U	F	E	R	R	E	A	R	E		
G	O	U	R	E	S	N	U	S				
U	S	A	S	A	I	N	I	C	L			
A	I	E	U	L	E	T	E	I	N	D	R	E
E	S	T	E	R	S	R	E	S	O	S		

2017 - Janette Bertrand devient la première lauréate du prix Guy-Mauffette, un nouveau Prix du Québec qui récompense une carrière exceptionnelle dans le domaine de la radio et de la télévision.

2018 - La nation huronne de Wendake a un nouveau grand chef en la personne de Konrad Stoui qui défait le grand chef sortant Max Gros-Louis.

2017 - La justice espagnole condamne trois des principaux accusés des attentats de mars 2004 à Madrid à de très lourdes peines d'emprisonnement et acquitte sept personnes.

2016 - Ottawa décide d'imposer les fiducies de revenu, un statut en vogue parmi les compagnies et qui fait perdre au fisc quelque 570 millions \$ en 2016.

2014 - Un vol hollais d'Air Transat est le dernier à assurer le service aux passagers à Mirabel.

2012 - Un violent séisme secoue l'Italie provoquant le décès de 29 personnes, dont 26 enfants dans l'effondrement d'une école.

2011 - Les États-Unis imposent un tarif anti-dumping de 12,5% pour cent sur le bois d'oeuvre canadien.

2010 - Prenant la mauvaise piste, à Taïpeh, un avion de Singapore Airlines percute du matériel de chantier et 83 personnes périssent.

1999 - Profitant d'une absence du pilote, un copilote déséquilibré précipite dans la mer un Boeing 767 d'Egyptair, devant le Rhode Island, et 117 personnes périssent.

1997 - La Cour suprême du Canada statue que la mère et le foetus ne font qu'un et que nul ne peut empêcher sur les droits d'une femme dont le comportement nuit ou aurait nu au foetus.

BASKET-BALL / CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS (DAMES - 1/4 DE FINALE) :

Le GS Pétroliers éliminé face au Fahys (75-78)

Les joueuses algériennes du GS Pétroliers se sont inclinées face à leurs homologues jordaniennes d'Al-Fahys sur le score de 78 à 75, en quart de finale du Championnat arabe des clubs champions 2018, disputé lundi à Alexandrie (Egypte). Les deux premiers quarts de finale ont enregistré les qualifications de l'ES Cap Bon (Tunisie) devant Al-Nasr de Dubaï (Emirats arabes unis) sur le score de 83 à 48 et Al Ahly du Caire (Egypte) devant l'AS FAR (Maroc) par 100 à 85. Le dernier quart prévu en soirée, oppose le tenant du titre Homenetmen (Liban) au club organisateur le Club Olympique (Egypte). Les demi-finales auront lieu mardi, alors que la finale se jouera le mercredi 31 octobre.

GYM/MONDIAUX-2018 : Les Chinois décrochent le titre par équipes

Les gymnastes chinois ont été sacrés champions du monde de gymnastique artistique par équipes (256,634), devant les Russes (256,585) et les Japonais (253,744), vainqueurs sortants, lundi à Doha. Les trois nations montées sur le podium mondial décrochent par la même occasion leur qualification pour les Jeux Olympiques 2020 à Tokyo. Au palmarès, la Chine, en bronze il y a trois ans, succède au Japon, médaillé d'or en 2015 devant la Grande-Bretagne, un an avant de conquérir le sacre olympique à Rio.

Mardi place à la finale dames par équipes, promise aux Américaines, qui ont dominé les qualifications de la tête et des épaules, dans le sillage de leur irrésistible chef de file, la quadruple championne olympique en titre Simone Biles, de retour sur la scène internationale pour la première fois depuis des JO-2016 fastueux.

BOXE / PRÉSIDENTIE DE L'AIBA : Le Kazakh Serik Konakbayev autorisé à participer à l'élection du 3 novembre

L'ancien boxeur kazakh Serik Konakbayev, unique rival du Russe Gafur Rakhimov à la présidence de la Fédération internationale de boxe (AIBA), a été autorisé hier par le Tribunal arbitral du sport (TAS) à participer à l'élection du 3 novembre à Moscou. L'AIBA avait rejeté la candidature de Konakbayev, vice-champion olympique en 1980 à Moscou sous les couleurs de l'ex-URSS, en raison d'un retard dans la présentation d'une partie des soutiens des 20 fédérations nécessaires pour participer au scrutin.

Dans un communiqué, le TAS, qui avait été saisi au début du mois par l'ancien boxeur kazakh, a estimé qu'il avait bien présenté les 20 soutiens «dans la limite de temps prévue» et qu'en conclusion «Serik Konakbayev devait être autorisé à participer à l'élection pour le poste de président de l'AIBA».

En tant que seul candidat éligible, l'actuel président par intérim, l'homme d'affaires ouzbek Gafur Rakhimov, aurait pu donc être désigné sans vote. Konakbayev estime qu'il pouvait déposer une partie des candidatures le 24 septembre, car la date limite du 23 était «un dimanche, et donc un jour chômé».

Le CIO a «gelé» ses relations avec l'AIBA et avait refusé d'accorder une accréditation à Rakhimov pour les Jeux olympiques de la Jeunesse, disputés au début du mois en cours à Buenos Aires (Argentine). Chose inhabituelle, la directrice en charge de l'éthique et de la conformité au CIO, la Française Pâquerette Girard Zappelli, a adressé le 31 août un courrier au controversé homme d'affaires ouzbek, lui intimant de ne pas se présenter à l'élection.

Girard Zappelli se référerait dans son courrier à Rakhimov à «une décision du Trésor américain de vous considérer comme faisant partie, ou lié, à deux organisations criminelles transnationales». Mais Rakhimov s'était défendu en affirmant n'avoir «jamais été impliqué dans des organisations criminelles transnationales». Cependant, et au risque de voir la boxe retirée du programme des Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo (Japon), 25 fédérations européennes de boxe demandent que l'AIBA «travaille avec le CIO pour trouver un accord afin de garantir la place de la boxe au sein de la famille olympique». Ces fédérations réclament également la publication d'un état des finances de l'AIBA et appellent lors du congrès des 2 et 3 novembre à Moscou à «un processus électoral juste et transparent, sous la supervision du CIO».

APS

SPORT/RALLYE D'ALGÉRIE «CHALLENGE SAHARI INTERNATIONAL» (4E ÉDITION) : 160 pilotes engagés, dont 60 étrangers

Cent-soixante pilotes (100 algériens et 60 étrangers) ont confirmé leur participation à la 4e édition du Rallye international d'Algérie «Challenge Sahari» dont le coup d'envoi sera donné demain, à partir du Centre de regroupement et de préparation des élites sportives à Souidania (Alger), a appris l'APS hier des organisateurs.

«Outre les 100 pilotes algériens qui seront engagés dans cette édition 2018, il y aura 60 pilotes étrangers, représentant la Turquie, la Grande Bretagne, le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la France et la Belgique» a détaillé à l'APS le membre du bureau fédéral Amine Zouaoui. Ces pilotes concourront à bord de «34 véhicules (4x4), trois camions, quatre quads, quatre SSV, quatre Buggy et 52 motocross» précise les mêmes sources, ayant ajouté que «14 autres véhicules» de type 4x4 «seront consacrés à l'exploration et au tourisme».

La caravane quittera Souidania pour se rendre dans la commune de Brizina dans la wilaya d'El Bayadh, située à environ 600 km d'Alger. C'est là que sera donné le coup de starter de ce Rallye, avec le déroulement de la première étape, reliant Brizina à Timimoune, sur une distance de 580 km à travers le désert algérien.

Un total de dix étapes est inscrit au pro-

gramme de cette 4e édition, prévue en dix jours sur une distance globale de 1200 km.

«Quatre de ces dix étapes seront considérées comme des relais, faisant que techniquement parlant, elles ne seront pas comptabilisées dans le décompte final» a-t-on encore précisé de mêmes sources.

Ces quatre étapes non comptabilisées sont : Alger - Brizina, Brizina - Timimoune (Deux boucles), Adrar - El Menia, puis Ghardaïa, avant de revenir sur Alger.

Le système de localisation à distance (GPS) de marque Stella sera utilisé pour la première fois, lors de cette 4e édition du Rallye international d'Algérie, avec l'ambition de garantir une meilleure sécurité aux participants.

Dans la même perspective et ayant constaté lors des trois précédentes éditions que malgré les gros efforts fournis, les ambulances avaient toujours du mal à intervenir en plein cœur du désert, les or-



ganisateurs ont décidé de faire appel à un médecin capable de conduire une moto, et qui restera à plein temps avec la caravane.

Des aptitudes et une proximité qui lui permettront d'intervenir rapidement en cas de besoin. «En tant que responsables de l'organisation de ce Rallye, on se doit de répondre aux normes internationales en vigueur» a insisté le président de la Fédération algérienne des sports mécaniques par intérim, Amir Benamar, indiquant au passage que l'instance tiendra

incessamment une assemblée générale extraordinaire pour élire un successeur au défunt président, Chihab Baloul, disparu le 14 septembre dernier, suite à une crise cardiaque.

Cette 4e édition du Rallye international d'Algérie lui est d'ailleurs dédiée. Les 60 pilotes étrangers engagés dans ce Rallye devraient recevoir incessamment le reste de leur matériel. La vérification technique du matériel se fera mercredi, au Centre de regroupement et de préparation des élites sportives à Souidania.

MOSTAGANEM :

Des équipements de 44 millions DA pour le stade chahid Mohamed-Bensaïd

Des équipements d'une valeur de 44 millions DA ont été acquis pour l'entretien du stade «chahid Mohamed Bensaïd» du complexe sportif «commandant Ferradj» de Mostaganem, a-t-on appris lundi du directeur de wilaya de la jeunesse et des sports, Ramdane Benloulou. Entrant dans le cadre du projet de réhabilitation du complexe sportif «commandant Ferradj», cette opération permettra la réfection du gazon naturel du stade «chahid Mohamed Bensaïd» et du terrain de réplique et celui des

entraînements, a-t-il indiqué. Ces équipements permettent le suivi, la maintenance et la préservation du gazon naturel de la pelouse qui accueille les matches de l'ES Mostaganem évoluant en ligue 2 professionnelle de football Mobilis depuis le début de la saison.

Une session de formation, encadrée par un expert, a été organisée la semaine dernière en faveur de 10 agents chargés de la maintenance des stades de Mostaganem, Mascara et Médéa, sur les modalités de réfection

de ces équipements. La piscine olympique sera réceptionnée avant la fin de l'année en cours et la salle omnisports durant le premier trimestre 2019, selon M. Benloulou. Le complexe sportif «commandant Ferradj» de Mostaganem a bénéficié d'une opération de réhabilitation et de réfection du stade de football, de la piscine, de la salle omnisports et des terrains ouverts de basket-ball, de volley-ball et de tennis pour une enveloppe de 1,150 milliards DA.

TENNIS / CLASSEMENT MONDIAL «JUNIORS» :

Un bond de 180 places pour Boukholda et de 177 places pour Mebarki (ITF)

Les joueuses de tennis algériennes Houria Boukholda et Bouchra Rehab Mebarki ont gagné 180 et 177 places dans le nouveau classement mondial «juniors», dévoilé hier par la Fédération internationale de la discipline (ITF) se plaçant désormais aux 1385e et à 1878e rangs de cette hiérarchie.

Il s'agit là des deux

rare satisfactions pour le tennis algérien cette semaine, car les compatriotes de Boukholda et Mebarki (5 garçons et 2 filles) ont tous enregistré une régression, dont la plus importante a été celle de Mohamed-Racym Rahim, ayant perdu 19 places pour se retrouver à 1908e rang.

Même Youcef Rihane, l'Algérien le mieux placé

sur plan mondial, a perdu trois places cette semaine pour se retrouver à 1906e rang, devant Samir Hamza Reguig, désormais 881e, après une perte de trois places. De son côté, Ryad Anseur a perdu 10 places, pour se retrouver à 1351e rang, devant Mohamed-Ali Abibisi, 1551e, après une perte de 14 places. Chez les filles,

l'Oranaise Lynda Benkaddour a perdu trois places cette semaine, et se retrouve à 179e rang, devant la jeune Inès Bekrar, désormais 532e, après une perte de deux places. Le classement mondial de la catégorie juniors est toujours dominé par la Chine, avec C. Tseng chez les garçons et X. Wang chez les filles.

LIGUE 2 :

Plusieurs chocs au menu de la 12^e journée

Plusieurs matchs intéressants sont inscrits au programme de la 12^e journée du Championnat de Ligue 2 de football, prévue aujourd'hui et demain, avec en tête d'affiche les chocs ASO Chlef - ES Mostaganem et US Biskra - MC El Eulma pour l'accession, au moment où l'USM Blida et l'USM El Harrach, actuels dernier et avant-dernier, en découvrant dans un duel direct pour le maintien.

Le leader ASO Chlef, qui a creusé l'écart à quatre points mardi dernier en remportant son match en retard contre la JSM Skikda (2-0), partira avec les faveurs des pronostics, surtout qu'encore une fois, il bénéficiera de l'avantage du terrain et du soutien du public, au stade Mohamed-Boumezrag.

Autre duel au sommet qui vaudra probablement le détour, le choc US Biskra - MC El Eulma, soit le 4^e qui reçoit le dauphin, avec l'obligation de gagner pour chacun des deux clubs, afin de rester au contact du leader chélifien et éviter ainsi de compromettre les chances d'accession, surtout que les prétendants à cet objectif sont relativement nombreux. Parmi eux, le WA Tlemcen (2^e/19 pts) qui, cependant, aura probablement fort à faire à Alger, où le mal classé RC Kouba l'attendra de pied ferme, avec l'objectif de gagner pour s'éloigner de la zone rouge. Le Raed est, en effet, l'actuel premier reléguable avec un seul point d'avance sur l'avant-dernier, l'USM El Harrach qui, au cours de cette 12^e journée, est appelé à en découdre avec la lanterne rouge Blida.

Un match à six points



dont le vainqueur pourrait se relancer dans la course à la survie en Ligue 2, car outre les précieux points qui seront mis en jeu, il devrait procurer au vainqueur un ascendant psychologique qui l'aidera peut-être à mieux négocier les matchs restants. Les quatre autres matchs inscrits au programme de cette 12^e journée sont : Amel Boussaâda - RC Relizane, USM Annaba - ASM Oran, MC Saïda - NC Magra et JSM Béjaïa - JSM Skikda.

Des duels entre clubs du milieu de tableau où l'enjeu reste important. Toujours est-il que ces équipes devront quand même réussir de bons résultats pour éviter d'éventuelles mauvaises surprises, surtout qu'avec des victoires à trois points, elles pourraient

se voir supplantées par les actuels mal classés. L'ASM Oran et la JSM Skikda semblent être les plus concernées par cet éventuel retournement de situation, car ne disposant actuellement que de 4 et 5 points d'avance sur le premier reléguable, le RCK, qui pourrait donc facilement les recoller, s'il arrive à l'emporter face au WAT. Cette 12^e journée devait se dérouler le week-end dernier, avant d'être décalée à la dernière minute par la Ligue de football professionnel (LFP). L'instance dirigeante de la compétition a justifié dans un communiqué ce report par l'«extrême importance» de l'assemblée générale extraordinaire de la Fédération algérienne de football tenue samedi à Alger.

Le programme

Programme de la 12^e journée du Championnat de Ligue 2 Mobilis de football, prévue mercredi et jeudi :

Mercredi :

A Blida (Stade des Frères-Brakni) : USM Blida - USM El Harrach (15h00)
A Alger (Stade Mohamed-Benhaddad) : RC Kouba - WA Tlemcen (15h00)
A Béjaïa (Stade de l'Unité Maghrébine) : JSM Béjaïa - JSM Skikda (17h00)
A Chlef (Stade Mohamed-Boumezrag) : ASO Chlef - ES Mostaganem (17h00)
A Biskra (Stade OPOU El Alia) : US Biskra - MC El Eulma (18h00)

Jeudi :

A Saïda (Stade du 13-Avril-1958) : MC Saïda - NC Magra (15h00)
A Boussaâda (Stade Mokhtar-Abdelatif) : Amel Boussaâda - RC Relizane (15h00)
A Annaba (Stade du 19-Mai-1956) : USM Annaba - ASM Oran (16h00)

Classement

	Pts	J
1). ASO Chlef	23	11
2). MC El Eulma	19	11
-). WA Tlemcen	19	11
4). US Biskra	18	11
5). NC Magra	17	11
6). ES Mostaganem	16	11
-). MC Saïda	16	11
8). USM Annaba	15	11
-). RC Relizane	15	11
10). JSM Béjaïa	14	11
-). Amel Boussaâda	14	11
12). JSM Skikda	12	11
13). ASM Oran	11	11
14). RC Kouba	7	11
15). USM El Harrach	6	11
16). USM Blida	5	11

SUPER-COUPÉ D'ALGÉRIE/USM BEL-ABBÈS :

L'entraîneur Bouzidi vise un premier trophée personnel après deux finales perdues

Fraîchement désigné à la tête de la barre technique de l'USM Bel-Abbès, Youcef Bouzidi jouera sa troisième finale personnelle demain lorsque sa nouvelle formation, détentrice de la Coupe d'Algérie, croisera le fer avec le CS Constantine, champion sortant de la Ligue 1, au stade Mustapha-Tchaker (Blida) dans le cadre de la Super-coupe d'Algérie. Bouzidi (61 ans) entend ainsi chasser la guigne, lui qui a perdu deux finales de Coupe d'Algérie en l'espace de trois années, et contredire par là même l'adage disant «Jamais deux sans trois». La première finale perdue par le technicien algérois a été face au MC Alger en 2016. A l'époque, il entraînait l'équipe de son quartier, le NA Hussein Dey, qu'il a qualifiée à ce dernier stade de l'épreuve populaire après avoir disputé sa dernière finale en 1982.

Seulement, la chance n'a pas souri à Bouzidi et ses poulains qui ont été surpris par un but fatal d'Abderrahmane Hachoud dans les derniers ins-

tants de la partie. Le coach a retrouvé la finale de «Dame coupe» en mai dernier. Cette fois-ci, il a cru dur comme fer à sa bonne étoile, étant donné qu'il y était arrivé, avec son équipe la JS Kabylie, avec un moral gonflé à bloc, pour avoir réussi à revenir de loin en championnat en évitant le purgatoire.

Mais là aussi, la chance n'a pas souri à Bouzidi en s'inclinant face à l'USMBA, sa nouvelle formation, sur le score de 2 à 1. Contre le CSC, l'homme table énormément sur le trophée de Super-coupe qu'il souhaite remporter pour la première fois de sa carrière. Ayant pris les commandes techniques du club phare de la «Mekerra» au début de cette semaine, Bouzidi est entré vite dans le vif du sujet.

Il a ainsi souligné, dans sa première conférence de presse, que l'heure «est à la rigueur et à l'assiduité» et qu'il s'est engagé pour une saison avec, comme objectif, «le maintien et une éventuelle consécration en Super-

coupe». «Cette finale, on va la jouer à fond», a-t-il lancé, soulignant «qu'une prise de conscience sur la position du club au classement doit se faire et nous sommes tous interpellés». Bouzidi veut ainsi profiter de la Super-coupe pour enclencher un nouveau départ des «Vert et Rouge» en championnat de Ligue 1 où ils sont sérieusement menacés de relégation.

En effet, les camarades de Mohamed Seguer pointent à la 15^e et avant-dernière place au classement avec 8 points d'une seule victoire, cinq nuls et cinq défaites. Le successeur du Suisso-Tunisien, Moez Bouakaz, sait pertinemment qu'une éventuelle consécration en Super-coupe servira à retaper le moral des troupes, raison pour laquelle il a décidé, du reste, à organiser un mini-stage à Alger depuis lundi. Une victoire est toujours bonne pour le moral et le palmarès du club. Tel est le slogan des «Vert et Rouge» dans ce match.

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE / CS CONSTANTINE - USM BEL-ABBÈS :

Saïdi au sifflet

L'arbitre Saïdi Mohamed dirigera le match de Super-coupe d'Algérie de football entre le CS Constantine et l'USM Bel-Abbès, prévu demain à 17h00 au stade Mus-

tapha-Tchaker de Blida, a indiqué hier la Fédération algérienne de football (FAF).

Le directeur de jeu Saïdi sera assisté de Sid Ali Bra-

him et Bounoua Nabil. Le quatrième arbitre est Ahmed Bouzrar. La Super-coupe d'Algérie oppose le champion d'Algérie en titre (CS Constantine) et le dé-

tendeur de la Coupe d'Algérie (USM Bel-Abbès). L'ES Sétif est détentrice de la dernière édition de la Supercoupe d'Algérie aux dépens du CR Belouizdad.

PREMIER LEAGUE

ANGLAISE / MANCHESTER CITY :

Mahrez, la preuve par quatre

Après un début de saison laborieux, où il était souvent confiné au banc des remplaçants, l'ailier droit international algérien Riyad Mahrez est en train de retrouver ses sensations pour s'installer dans le onze de départ de Manchester City, offrant lundi soir la victoire à son équipe en déplacement face à Tottenham (1-0), en clôture de la 10^e journée du championnat anglais de football.

Engagé l'été dernier en provenance de Leicester City pour un chèque de 68 millions d'euros, Mahrez a conforté son entraîneur espagnol Pep Guardiola dans le choix de son recrutement, réussissant à se distinguer au sein d'un effectif constellé de vedettes à l'image de Kevin De Bruyne, Leroy Sané, Sergio Agüero ou encore Raheem Sterling.

Titularisé pour la quatrième fois de suite, toutes compétitions confondues, Mahrez s'est mis en évidence dès la 6^e minute face aux Spurs en ouvrant la marque de l'intérieur du pied gauche, sur une passe décisive de Sterling. Mahrez (27 ans), sur une courbe ascendante, parvient donc à marquer son deuxième but de suite, après celui signé la semaine dernière à domicile face à Burnley (5-0). Il s'agit de la quatrième réalisation pour l'international algérien en Premier League avec City.

Le N.7 de l'équipe nationale a célébré son but en levant les mains vers le ciel, en hommage à son ancien président à Leicester City, le Thaïlandais Vichai Srivaddhanaprabha, décédé tragiquement samedi dans un crash d'hélicoptère. L'ancien joueur du Havre AC (France) a cédé sa place dans le temps additionnel (90e+2).

«Je suis très, très triste. Quand j'ai marqué, j'ai levé mes mains au ciel pour lui. Il a beaucoup fait pour moi et Leicester. Il était comme un père. Le président Vichai était quelqu'un de très spécial pour moi. J'y ai passé quatre ans et demi et j'ai beaucoup de souvenirs avec lui. C'était quelqu'un de bien», a affirmé Mahrez à l'issue de la partie. A l'issue de cette victoire, Man City préserve sa position en tête en compagnie de Liverpool avec 26 points chacun, soit deux unités de plus que leur poursuivant direct Chelsea.

ALGÉRIE - DÉVELOPPEMENT : Blida hôte d'une réunion entre la DTN et les DTR

Une réunion de coordination a eu lieu hier à Blida à l'initiative de la Direction technique nationale de la Fédération algérienne de football (DTN / FAF), en présence de la majorité des Directeurs techniques régionaux (DTR) «pour se pencher sur la situation et les prévisions de la formation continentale, fédérale et spécialisée», a indiqué la FAF.

Lors de cette réunion, qui s'étendra à mercredi, «les DTR seront instruits du lancement d'une opération d'envergure nationale, dans le but de détecter de nouveaux jeunes talents, nés en 2004, 2005 et 2006, et qui permettront le lancement de la première académie de la FAF», a-t-on ajouté de même source.

Il sera également question des sélections nationales régionales, a précisé la FAF, en annonçant plusieurs autres points qui seront abordés au cours de cette réunion, notamment le football féminin et les voies de son développement.

LIGUE 1 / USM BEL-ABBÈS : L'entraîneur Bouzidi déjà sur le départ

L'entraîneur Youcef Bouzidi pourrait quitter la barre technique de l'USM Bel Abbès où il a été fraîchement désigné après avoir refusé de diriger les préparatifs de la Supercoupe d'Algérie face au CS Constantine, demain au stade Mustapha-Tchaker de Blida, a-t-on appris hier du club de Ligue 1 algérienne de football.

Bouzidi n'a toujours pas rejoint le mini-stage de sa nouvelle formation qui a débuté lundi à Alger. À l'adresse des dirigeants qui l'ont contacté pour connaître les raisons de son absence, il a laissé entendre qu'il comptait encore superviser les Vert et Rouge lors de la Supercoupe, a précisé la même source.

Pourtant, le coach algérois avait déclaré dimanche en conférence de presse avoir tout conclu avec la direction de l'USMBA pour succéder à Moez Bouakaz, s'engageant, en outre, à tout faire pour d'abord remporter la Supercoupe et aussi et surtout éviter le purgatoire à l'équipe, 15e au classement de la Ligue 1 après 11 journées.

Par ailleurs, les gars de Sidi Bel Abbès, qui poursuivent leurs préparatifs sous la houlette de l'entraîneur intérimaire, Djilali Zouba, n'ont pu s'entraîner hier matin sur le terrain annexe du stade du 5-juillet.

La direction de ce dernier a exigé que le club honore ses dettes envers elle datant de la finale de la précédente édition de la Coupe d'Algérie, indique-t-on.

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL : Le CS Constantine intensifie sa préparation

Le CS Constantine a intensifié sa préparation en prévision du match de Supercoupe d'Algérie de football contre l'USM Bel-Abbès, notamment sur le double plan tactique et psychologique, pour être prêt le jour J.

Cette rencontre, qui opposera demain au stade Mustapha-Tchaker de Blida le champion d'Algérie sortant au vainqueur de la Coupe d'Algérie, «est prise au sérieux» depuis quelques jours par toute l'équipe qui a profité du report du match de championnat contre la JS Kabylie, initialement prévu samedi, pour bien préparer la Supercoupe, a fait savoir le chargé de communication du CSC, Salim Laieb. L'entraîneur Abdelkader Amrani a programmé, depuis vendredi, du bi-quotidien ainsi qu'un match amical contre l'AS Ain M'lila qui s'est terminé en faveur des Vert et Noir sur le score de 1 à 0.

Le coach tlemcenien prévoit également deux autres séances d'entraînement au stade de Blida avant la rencontre, selon la même source.

Lors du test amical contre l'ASAM, Amrani, qui s'est montré «très rigoureux», a mis en application ses choix tactiques et évolué avec les cadres de l'équipe, notamment ceux qui reviennent de blessure, afin de mettre au point la formation avec laquelle il évoluera jeudi.

Pour les coéquipiers de Bencherifa, qui ont affiché lundi à l'entraînement un bon état d'esprit, cette rencontre est plus qu'un match de Supercoupe, car la victoire veut dire, affirme-t-on, «non seulement un trophée de plus dans le palmarès du club, mais aussi serait synonyme d'un éventuel retour dans la course au titre de champion».

Lors d'une visite effectuée la semaine dernière à l'équipe, le wali de Constantine, Abdessamir Saïdoune, qui a souligné l'importance de décrocher la Supercoupe pour renouer avec la victoire et bien se préparer à la Ligue des champions, avait motivé le staff technique et les joueurs du CSC, leur promettant une prime en cas de victoire.

La formation du CS Constantine, qui s'est envolée hier matin à Alger avant de rejoindre Blida pour disputer la première Supercoupe de son histoire, sera soutenue par un grand nombre de ses supporters, pour lesquels 18.000 billets ont été réservés par la Fédération algérienne de football (FAF).

APS

CAN-2019 (QUALIFICATIONS- 5E JOURNÉE/ GR: D) ALGÉRIE : Hanni convoqué face au Togo (club)

L'attaquant international du Spartak Moscou (Div.1 russe de football) Sofiane Hanni est convoqué par le sélectionneur national Djamel Belmadi en vue du match en déplacement face au Togo, le 18 novembre prochain à Lomé, dans le cadre de la 5e journée (Gr.D) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, a annoncé lundi le club moscovite sur son compte Twitter.

La dernière apparition d'Hanni (27 ans) chez les Verts remonte à mars dernier, à l'occasion des deux matchs amicaux disputés face à la Tanzanie à Alger (4-1) et devant l'Iran en Autriche (défaite 2-1). L'ancien buteur d'Anderlecht (Belgique) compte six apparitions en championnat russe depuis le début de la saison, dont cinq titularisations, sans pour autant parvenir à inscrire le moindre but. L'équipe nationale qui reste sur une défaite (1-0) face au Bénin à Cotonou, tentera de sceller sa qualification face au Togo,



et surtout éviter un deuxième revers de suite. Au terme de la 4e journée, l'Algérie et le Bénin se partagent le fauteuil de leader avec 7 points, devant le Togo (5 points). La Gambie ferme la marche avec 2 points.

Adam Ounas convoqué contre le Togo (club)

L'attaquant international algérien de Naples, Adam Ounas, est convoqué pour le match des Verts contre le Togo prévu le 18 novembre prochain au stade municipal de Lomé, dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2019, a indiqué lundi le club de Serie A sur son site officiel.

Le joueur algérien avait manqué les deux derniers matchs des Napolitains contre le Paris Saint-Germain (2-2) en Ligue des champions

mercredi dernier et face à l'AS Rome (1-1) dimanche soir en championnat d'Italie.

En revanche, le défenseur Fouzi Ghoulam, qui n'a pas joué le moindre match cette saison avec son club mais qui a été convoqué dans le groupe napolitain contre Rome, n'est pas concerné par le déplacement de la sélection algérienne à Lomé.

Ounas avait pris part au match de la sélection algérienne contre le

Bénin (1-0) de la 4e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019.

Il avait été incorporé par l'entraîneur Djamel Belmadi en fin de partie.

L'Algérie et le Bénin se partagent la tête du groupe D avec 7 points devant le Togo (5 pts). La Gambie ferme la marche (2 pts). Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale de la CAN-2019.

TOURNOI DE L'UNAF (U-15) : La compétition du 2 au 7 novembre à Tunis

L'Union nord-africaine de football (UNAF) organise du 2 au 7 novembre prochain à Tunis un tournoi de football destiné à la catégorie des moins de 15 ans

(U-15) avec la participation des sélections de Tunisie, d'Algérie, de Libye et du Maroc, rapporte lundi l'agence de presse tunisienne TAP citant une source de l'Union.

Une réunion technique se déroulera le 2 novembre et arrêtera le calendrier des matches du tournoi qui se jouera sous la formule d'un mini-championnat, précise

la même source. Ce tournoi entre dans le cadre de la contribution de l'UNAF à la préparation des sélections de la région pour les prochaines échéances.

CAN-2018 DAMES (PRÉPARATION) : L'Algérie en stage en Côte d'Ivoire (Zetchi)

La sélection algérienne dames de football effectuera un stage à Abidjan (Côte d'Ivoire), ponctué par un match amical, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 à Accra (Ghana) du 17 novembre au 1er décembre.

«L'équipe nationale dames vient de rentrer du Maroc où elle a disputé deux matchs amicaux contre son homologue marocaine.

La prochaine étape préparatoire va se dérouler en Côte d'Ivoire avec au menu un match amical, avant de rejoindre le Ghana pour prendre part à la phase finale», a indiqué le président de la fédération algérienne (FAF)

Kheireddine Zetchi, sur le plateau de la télévision nationale.

Le tirage au sort de la CAN-2018 effectué la semaine dernière Accra a placé la sélection algérienne dans le groupe A avec le Ghana (pays hôte), le Cameroun et le Mali.

Le groupe B est composé quant à lui du Nigeria (tenant du titre), de l'Afrique du Sud, de la Zambie et du Kenya, ce dernier été repêché suite à la disqualification de la Guinée équatoriale.

«Nous avons hérité d'un groupe difficile, je regrette l'absence d'un élément important à savoir Naima

Bouhani, forfait pour blessure, mais elle sera présente avec ses coéquipières pour un apport psychologique.

J'ai discuté avec la sélectionneuse Radia Fertoul, elle m'a assuré que nous avons des chances à passer le premier tour et pourquoi pas se qualifier pour le Mondial-2019 en France, même si nous refusons de donner de faux espoirs», a-t-il ajouté.

Les Algériennes s'étaient qualifiées pour la CAN 2018 en dominant l'Éthiopie en aller et retour (3-1, 3-2). Les trois premiers à l'issue de la CAN-2018 se qualifieront pour la Coupe du Monde 2019 en France.

CHAMPIONNAT TURC / GALATASARAY : Feghouli reprend l'entraînement

Le milieu offensif international algérien de Galatasaray Sofiane Feghouli, remis d'une blessure au dos, a repris les entraînements hier, a annoncé le club pensionnaire de la division 1 turque de football sur son site officiel.

Le joueur algérien s'est blessé le vendredi 19 octobre lors du match nul concédé à domicile face à Bursaspor (1-1), en ouver-

ture de la 9e journée. Il a dû rater deux rencontres : la réception de Schalke 04 en Ligue des champions (0-0) et le déplacement à Yeni Malatyaspor en championnat (défaite 2-0).

Il devrait effectuer son retour à la compétition vendredi prochain à l'occasion du derby face à Fenerbahçe, où évoluent les deux attaquants algériens Islam Slimani (suspendu) et Yacine

Benzia. Longtemps confiné au banc des remplaçants, Feghouli commence progressivement à avoir du temps de jeu avec l'entraîneur Fatih Terim.

Arrivé en 2017 à Galatasaray en provenance de West Ham (Angleterre) pour un contrat de cinq ans, Feghouli a réussi à s'adjuger le titre de champion pour sa première saison avec le club stambou-

liote. Feghouli (48 sélections, 11 buts) a été rappelé en équipe nationale avec l'arrivée à la barre technique de Djamel Belmadi.

Il a été titularisé lors du match en déplacement face au Bénin (défaite 1-0) dans le cadre de la 4e journée des qualifications de la CAN-2019, se voyant même octroyer le brassard de capitaine.

BESIKTAS VOUDRAIT RENVOYER KARIUS

La galère continue pour Loris Karius. Plus de six mois après la triste finale de Ligue des Champions perdue face au Real Madrid pour lui, celui qui s'était rendu coupable de deux erreurs continue d'en faire en Süper Lig. Dans son nouveau championnat, l'Allemand n'a pas vraiment commencé de la meilleure des façons, et son niveau ne satisferait pas les dirigeants de son club, qui songeraient à le renvoyer en Angleterre dès cet hiver.



MATIC ENCENSE MARTIAL

Après un début de saison difficile, Anthony Martial (22 ans, 7 matchs et 4 buts en Premier League cette saison) retrouve des couleurs ces dernières semaines à Manchester United avec quatre buts lors des trois derniers matchs de championnat. Tout sauf une surprise pour son coéquipier Nemanja Matic (30 ans, 7 matchs en

Premier League cette saison), très élogieux à l'égard de l'attaquant français. "Martial est un grand joueur et il doit

MAHREZ DÉDIE SON BUT AU PROPRIÉTAIRE DE LEICESTER

Auteur du seul but de la victoire de Manchester City contre Tottenham (1-0) ce lundi à Wembley, Riyad Mahrez a dédié sa réalisation à Vichai Srivaddhanaprabha, propriétaire de Leicester disparu samedi dans le crash de son hélicoptère.

Riyad Mahrez a profité de cette occasion en or pour adresser un message. Ses mains levées au ciel ce lundi, après avoir inscrit le but de la victoire de Manchester City contre Tottenham (1-0) à Wembley, étaient tournées vers Vichai Srivaddhanaprabha, propriétaire de Leicester, disparu samedi dans le crash de son hélicoptère, près du King Power Stadium. Après la rencontre, l'ancien attaquant des Foxes, champion d'Angleterre et meilleur joueur de Premier League en 2016, a livré une pensée émue pour son ancien président. Les hommages sont unanimes depuis deux jours, à l'instar de ceux de Claudio Ranieri ou Kasper Schmeichel. "Le boss était quelqu'un de très spécial pour moi, j'ai passé quatre ans et demi là-bas, rappelle l'international algérien. J'ai beaucoup de souvenirs avec lui, c'était une très bonne personne, quelqu'un de bien. Quand j'ai marqué, j'ai levé les mains au ciel pour lui. Il a fait beaucoup pour moi et Leicester. J'ai toujours voulu jouer. Je sais qu'il aurait voulu que je joue. Il était passionné de football. C'était difficile, je n'arrêtais pas de penser à lui."



comprendre ça, a déclaré le Serbe dans des propos relayés par RMC. Il a besoin de plus de confiance. Il est toujours jeune et je pense que s'il continue à marquer au prochain match il aura ça. S'il atteint le meilleur niveau, il peut être un des meilleurs joueurs du championnat, c'est sûr. Parfois, je pense qu'il ne comprend pas à quel point il est bon."

Ancelotti veut Ibrahimovic

Éliminé de la course aux play-off en MLS, Zlatan Ibrahimovic (37 ans) pourrait retourner en Europe pour garder la forme jusqu'à la reprise du championnat nord-américain, en mars prochain. Selon Calciomercato, Carlo Ancelotti souhaite retrouver son ancien attaquant au Paris Saint-Germain. Préoccupé par le début de saison compliqué d'Arkadiusz Milik, le coach italien estime que le Suédois, très performant depuis son arrivée au Los Angeles Galaxy (22 buts en 27 matchs) serait la recrue idéale pour dynamiser la ligne offensive de la formation napolitaine. A-faire à suivre.



WILLIAN EXCLUT UN RETOUR AU BRÉSIL

L'ailier brésilien de Chelsea, Willian, a affirmé qu'il n'était pas pressé de rentrer dans son pays. Willian, le milieu offensif de Chelsea, est aujourd'hui âgé de 30 ans. Et comme tout joueur brésilien de son âge, il voit son nom cité dans la rubrique des transferts dans l'optique d'un retour au pays. Cette perspective peut être intéressante, mais elle ne semble pas enchanter plus que cela l'international auriverde.

Dans un entretien accordé au FOX Sports, Willian a déclaré que "Terminer ma [sa] carrière aux Corinthians serait bien, mais ce n'est pas mon [son] idée de retourner au Brésil". "Je ne sais même pas si je veux jouer au Brésil de nouveau. Je suis très bon ici en Europe, j'ai l'intention de continuer ici", a-t-il ajouté. Tout en insistant sur le fait qu'il ne veut pas rentrer au bercail, l'ex-joueur de Shakhtar Donetsk a affirmé qu'il restait très attaché à son club formateur. "J'ai une grande affection pour Corinthians, un club où j'ai été révélé, je les ai rejoint à l'âge de neuf ans. J'ai beaucoup d'amis au club, je connais beaucoup de gens et j'ai toujours été un "corinthiano" depuis j'étais un enfant".



من الكاتب إلى القارئ

الطبعة الـ 23^e

للسالون الدولي 29 أكتوبر
للكتاب بالجزائر 10 نوفمبر
2018 قصر المعارض
[C] الصنوبر البحري، جناح [C]

www.anep.com.dz
Anep Groupe

de l'Auteur au Lecteur

SALON 23^e

INTERNATIONAL 29 Oct
DU LIVRE D'ALGER 10 Nov
2018 Palais des Expositions
Pins Maritimes - Pavillon [C]

www.anep.com.dz
Anep Groupe

À PARTIR DE 14H00

Vente-signature
Editions ANEP - SILA 2018

برنامج بيع بالإهداء

مشورات ANEP - المعرض الدولي للكتاب بالجزائر 2018

ابتداء من الساعة الثانية بعد الزوال

Mardi 30 octobre	• Mercac BAGTACHE (Roman) البايور
Mercredi 31 octobre	• Belkacem MEGHZOUCHEN (Roman) مؤين المحروسة يؤذن في فلورنسا
Jeudi 1 novembre	• Yamina CHELLALI (Biographie-Histoire) Yamina CHELLALI, une femme au maquis
Vendredi 2 novembre	• Kader FERCHICHE (Roman) Moi, soldat algérien de la Guerre 14-18
Samedi 3 novembre	• Brahim ROMANI (Témoignages) Boualem BESSAÏH. Dix ans avec le diplomate, le politique et l'intellectuel
Dimanche 4 novembre	• Hamid ZOUBA (autobiographie) Ma vie, ma passion
Lundi 5 novembre	• Ahmed BESSOL LAHOUARI et Nazim BESSOL (SPORT) L'ENCYCLOPEDIE VERT ET BLANC. LES BLOCS-NOTES REVISITES (1963-1988)
Mardi 6 novembre	• Kamel BAKIRI (Histoire) La péninsule de Collo. L'histoire d'une région
Mercredi 7 novembre	• M'hamed HOUAOURA (Histoire) مينة عوداي، البطلة المنسية
Jeudi 8 novembre	• Abdelkrim TAZAROUTE (Beau livre) Djamel Allem, de Ourtrou au Youyou des anges
Vendredi 9 novembre	• Mohamed Malaïka (Mémoires) أحداث من الذاكرة

Mardi 30 octobre	• Abdelmadjid Ibn TCHOUANE (Récit) Qaâda au cœur de la Medina
Mercredi 31 octobre	• Ammar BELHIMER Les voies de la paix. Rahma, concorde et réconciliation (Essai)
Jeudi 1 novembre	• Mustapha CHERIF (Essai) La civilisation musulmane. Modèle universel du juste milieu
Vendredi 2 novembre	• Kader FERCHICHE (Roman) Moi, soldat algérien de la Guerre 14-18
Samedi 3 novembre	• Brahim ROMANI (Témoignages) Boualem BESSAÏH. Dix ans avec le diplomate, le politique et l'intellectuel
Dimanche 4 novembre	• Hamid ZOUBA (autobiographie) Ma vie, ma passion
Lundi 5 novembre	• Ahmed BESSOL LAHOUARI et Nazim BESSOL (SPORT) L'ENCYCLOPEDIE VERT ET BLANC. LES BLOCS-NOTES REVISITES (1963-1988)
Mardi 6 novembre	• Kamel BAKIRI (Histoire) La péninsule de Collo. L'histoire d'une région
Mercredi 7 novembre	• M'hamed HOUAOURA (Histoire) مينة عوداي، البطلة المنسية
Jeudi 8 novembre	• Abdelkrim TAZAROUTE (Beau livre) Djamel Allem, de Ourtrou au Youyou des anges
Vendredi 9 novembre	• Mohamed Malaïka (Mémoires) أحداث من الذاكرة

الأحد 4 نوفمبر	• حميد زوبا Ma vie, ma passion (سيرة ذاتية)
الاثنين 5 نوفمبر	• أحمد بصل لاهواري ونزيم بصل L'Encyclopédie Vert et Blanc (رياضة)
الثلاثاء 6 نوفمبر	• كامل بكري La péninsule de Collo, l'histoire d'une région (تاريخ)
الأربعاء 7 نوفمبر	• محمد بلحي Dey Hussein, dernier souverain d'El Djazaïr (1818-1830) (تاريخ)
الخميس 8 نوفمبر	• عبد الكريم تازاروت Djamel Allem, de Ourtrou au Youyou des anges (كتاب فاشر)
الجمعة 9 نوفمبر	• محمد ملايكا أحداث من الذاكرة (مذكرات)

الثلاثاء 30 أكتوبر	• عزاق بقطاش «البايور» (رواية)
الأربعاء 31 أكتوبر	• عمار بلحيمر Les voies de la paix. Rahma, concorde et réconciliation (دراسة)
الخميس 1 نوفمبر	• مصطفى شريف La civilisation musulmane. (دراسة) Modèle universel du juste milieu
الجمعة 2 نوفمبر	• قادر فرحيش Moi, soldat algérien de la Guerre 14-18 (رواية)
السبت 3 نوفمبر	• إبراهيم رماني Boualem BESSAÏH. Dix ans avec le diplomate, le politique, et l'intellectuel (تهاديات)

الأحد 4 نوفمبر	• حميد زوبا Ma vie, ma passion (سيرة ذاتية)
الاثنين 5 نوفمبر	• أحمد بصل لاهواري ونزيم بصل L'Encyclopédie Vert et Blanc (رياضة)
الثلاثاء 6 نوفمبر	• كامل بكري La péninsule de Collo, l'histoire d'une région (تاريخ)
الأربعاء 7 نوفمبر	• محمد بلحي Dey Hussein, dernier souverain d'El Djazaïr (1818-1830) (تاريخ)
الخميس 8 نوفمبر	• عبد الكريم تازاروت Djamel Allem, de Ourtrou au Youyou des anges (كتاب فاشر)
الجمعة 9 نوفمبر	• محمد ملايكا أحداث من الذاكرة (مذكرات)